

L'ISLAMOPHOBIE

et ses conséquences pour les jeunes



Ingrid Ramberg
Rapport du séminaire

*L'islamophobie
et ses conséquences pour les jeunes*

Centre européen de la jeunesse, Budapest
1^{er}-6 juin 2004

Rapport du séminaire
Ingrid Ramberg

Les opinions exprimées dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément le point de vue du Conseil de l'Europe, de ses Etats membres, de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ou du Conseil consultatif pour la jeunesse.

Les droits de reproduction sont propriété du Conseil de l'Europe. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit ou transmis à des fins commerciales sous quelque forme que ce soit ou par un quelconque moyen – électronique (CD-Rom, internet, etc.) ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout système de stockage ou de récupération de l'information – sans la permission écrite de la Division des Éditions (publishing@coe.int), Direction de la Communication, du Conseil de l'Europe.

La reproduction des matériels contenus dans cette publication est autorisée à des fins éducatives non commerciales et à la condition que la source soit clairement citée.

Toute correspondance relative à cette publication doit être adressée au Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe :

Centre européen de la Jeunesse de Strasbourg
30, rue Pierre de Coubertin
F- 67075 Strasbourg Cedex – France
Mèl : youth@coe.int

Mise en page : Ingrid Ramberg

Publié par la Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation du Conseil de l'Europe

ISBN 92-871-5725-1

© Conseil de l'Europe, 2005

Reimprimé en Hongrie en 2015

Sommaire

Introduction – Questions sur la question	5
Avant-propos du <i>Rapporteur général</i>	9
Conclusions du <i>Rapporteur général</i>	10
Contexte et objectifs du séminaire	23
Discours introductif de <i>Mme Gabriella Battaini-Dragni</i>	26
Déclaration introductive de <i>Mme Mariam Yassin</i>	30
« Le Conseil de l'Europe et les activités contre l'islamophobie : Normes et instruments existants », par <i>M. François Sant'Angelo</i>	33
« L'islamophobie en Europe : de l'anti-mahométisme chrétien au racisme moderne », discours liminaire de <i>M. Vincent Geisser</i>	40
« L'islam dans les médias – un chemin vers l'islamophobie ? », par <i>M. Michael Privot</i>	52
« Sur l'origine des images » – réflexion personnelle de <i>Mme Dympna Smith</i>	
Groupes de travail sur les manifestations, causes et facteurs de l'islamophobie	56
« Qu'est-ce que l'identité musulmane européenne ? » – <i>Mme Henrietta Szovati</i> s'entretenant avec <i>M. Zijad Imamovic</i>	69
Sur l'islamophobie en Europe orientale – d'un document de <i>M. György Lederer</i>	70
Romaphobie – introduction et atelier	74
Antisémitisme – introduction et atelier	80

Le racisme à l'égard des minorités visibles	
– introduction et atelier	85
L'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes hommes, par <i>M. Farid Abdelkrim</i>	90
L'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes femmes, par <i>Mme Hadia Himmat</i>	94
« J'ai trouvé ma façon de vivre »	
– réflexion personnelle de <i>Mme Fatma Nur Zengin</i>	99
« Praticant ou modéré ? Pourquoi devrais-je choisir ? »	
– réflexion personnelle de <i>M. Nedzad Cengic</i>	100
Les rencontres, vecteur d'une meilleure compréhension	103
Exemples de bonnes pratiques	
– avec des introductions de <i>Mme Corinne Grassi, M. Omer Khorrum Anis, M. Sanil Modessa, Mme Antonella Aduso et Mme Hazel Baird</i>	105
Recommandations	114
Discours de clôture par le <i>Rapporteur général</i>	121
Lectures complémentaires	123
Participants	125
Programme	131

Introduction

– Questions sur la question

CE RAPPORT REND COMPTE d'une activité qui est et restera particulière à maints égards. L'islamophobie est un sujet délicat, sur lequel écrire est donc difficile. D'emblée se posent des questions de définition : l'islamophobie est-elle une réalité ? Est-ce utile d'employer le terme de « islamophobie » ? Ne devrions-nous pas simplement parler de « discrimination » ou « d'intolérance » ? Est-il vrai que l'usage du terme islamophobie risque d'aggraver le phénomène en question et d'intensifier les persécutions que subissent les musulmans en Europe ? Y-a-t-il quelque chose de différent concernant l'islamophobie et la façon dont elle affecte les jeunes en Europe ? Quelle est la raison d'être de ce séminaire sur « l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes Européens » ? Et d'un rapport sur ce séminaire ? Courons-nous le risque d'en faire trop sur le sujet ?

Un large consensus s'est constitué autour du fait que le racisme et la discrimination raciale sont des formes inacceptables de violation des droits humains, où que ce soit dans le monde. Ces phénomènes restent par ailleurs une préoccupation majeure pour le Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, ils apparaissent sous de multiples aspects, souvent sans lien apparent avec les notions de « race » ou de racisme. Pourtant, ils sont inquiétants du fait de leur persistance et de leurs conséquences, mais aussi de leur banalisation. Presque personne ne conteste que s'y est récemment ajoutée une connotation particulière, de nature religieuse et « civilisationnelle », suite aux attaques terroristes du 11 septembre perpétrées par des groupes se réclamant de l'islam pour justifier leurs actes. Les débats sur le laïcisme et ses

implications en France et dans d'autres pays, et la candidature de la Turquie à l'adhésion européenne, ont mis en évidence une certaine gêne à accepter et à gérer la diversité culturelle et religieuse en Europe. Cela renvoie de toute évidence à l'Europe elle-même – et à ce que l'on peut appeler une « identité européenne ». Mais nous savons que tout débat sur « l'Autre » est avant tout un débat sur nous-mêmes. L'idée que ce « nous » puisse également inclure, par exemple, les musulmans, les juifs, les sikhs et les rastafaris, est si souvent écartée qu'il est facile de considérer ces derniers comme faisant partie des « autres » – sans lesquels « nous » n'aurions pas beaucoup de sens.

L'islamophobie peut se définir comme la peur, ou une vision altérée par des préjugés, de l'islam, des musulmans et des questions en rapport. L'islamophobie n'est pas un nouveau phénomène. Cependant, force est de constater qu'aujourd'hui de nombreuses communautés musulmanes en Europe sont confrontées à un environnement de plus en plus hostile à leur égard, fait de suspicion, de préjugés profondément enracinés et d'ignorance et, dans certains cas, de harcèlement physique et verbal. Qu'elle se traduise par des actes quotidiens de racisme et de discrimination ou des manifestations plus violentes, l'islamophobie est une violation des droits de l'homme et une menace pour la cohésion sociale. Et, visiblement, les jeunes ne sont pas épargnés. Les jeunes hommes et les jeunes femmes sont directement affectés quand ils deviennent la cible d'attaques et de violences islamophobes. Mais, et c'est tout aussi important, ils sont également concernés par la montée générale de la discrimination et de la xénophobie, actives ou passives. A cet égard, l'islamophobie est une menace pour nos sociétés et les valeurs des droits de l'homme, pour la démocratie pluraliste et l'appréciation de la diversité en tant que richesse.

Le séminaire a prouvé que l'islamophobie n'était pas un phénomène marginal ; il est enraciné dans d'autres formes de préjugés raciaux et de discrimination. Il a également montré de façon exemplaire que l'islamophobie ne pouvait être analysée ou traitée hors du contexte global du racisme et de la discrimination en Europe, dans leurs expressions anciennes et nouvelles. Partant, il convient de prendre en considération, par exemple, le regain troublant d'attaques antisémites, les manifestations persistantes

de « romanophobie » (discrimination à l'égard des Roms) et la ségrégation des communautés roms. L'islamophobie n'est pas que le problème des musulmans, tout comme il n'existe pas de discrimination plus ou moins grave : pour la victime, la discrimination est toujours synonyme de privation de dignité et d'une humiliation inacceptable.

Le séminaire a été fécond en partage d'expériences et de réalités. Les exemples de bonnes pratiques et de projets, par le biais desquels les jeunes s'engagent à faire de la diversité culturelle plus qu'un mot à la mode, ont été particulièrement intéressants et inspirants. Cela étant, les activités et les projets des jeunes, seuls, ne peuvent faire front aux dangers de la peur irrationnelle et de la haine ; les institutions et les politiques publiques ont à ce titre un rôle important à jouer. Les recommandations découlant de ce séminaire contiennent des suggestions et des orientations précieuses d'actions et de politiques aux plans local et national. Leur but est d'abord de nous inspirer et de nous rappeler que nous sommes tous responsables de nos actes et de nos échecs. Et, dans ce contexte, peu importe que les questions trouvent ou pas une réponse immédiate et consensuelle.

Remerciements

Toute activité sur le racisme, l'islamophobie, la romaphobie et l'antisémitisme est synonyme de débats passionnés et de controverses. Rester clairvoyant et participer en préservant son objectivité, pour ensuite rendre compte des discussions, est un exercice qui requiert beaucoup d'habileté et de talent. *Ingrid Ramberg* s'est illustrée en la matière d'une façon très personnelle et sincère, tout en restant crédible et digne de confiance face aux participants. Nous la remercions de ne pas avoir renoncé devant les difficultés inhérentes à sa tâche.

Nous voulons également remercier le groupe préparatoire du séminaire, les volontaires engagés et leurs organisations, autrement dit tous ceux qui ont préparé le programme et su maintenir le cap qui avait été fixé :

Michael Privot, Forum des Organisations de jeunes et d'étudiants musulmans européens ;

Kélig Puyet, Forum européen de la jeunesse ;
Alexandra Raykova, Forum des jeunes Roms d'Europe ;
Mariam Yassin (Jeunes femmes des minorités), Conseil consultatif
pour la jeunesse ;
Sarah Eberle, stagiaire au Centre européen de la Jeunesse de
Budapest.

Un grand remerciement également aux participants pour leur contribution au programme et leur engagement volontaire, sans qui ce séminaire et ce rapport n'auraient pas vu le jour.

Avant-propos

PAR LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL

LE SEMINAIRE SUR *l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes* devait contribuer à la lutte contre l'islamophobie en favorisant une identification des actions politiques et éducatives destinées à accroître la compréhension et le respect de la diversité confessionnelle parmi les jeunes en Europe. Il me semble que ces quatre jours de rencontre ont parfaitement répondu à cet objectif ! Le séminaire a réuni des personnes qui, en dépit de croyances religieuses différentes, ont pu partager des visions communes. Il a démontré qu'il existait maintes façons d'embrasser ces multiples confessions. Et, dans une certaine mesure, il a aussi montré que se mettre à la place de l'autre et adopter son point de vue était plus facile à dire qu'à faire.

Je voudrais remercier tous les participants qui ont généreusement contribué à mon travail, à la fois par la production de rapports et par le partage de leurs expériences et de leurs réflexions personnelles. Mes remerciements vont aussi à Rui Gomes et Zsuzsanna Molnár du CEJB. J'espère que ce rapport répondra à son objectif en favorisant la poursuite du dialogue et la promotion de la compréhension mutuelle et du respect entre les jeunes de toutes confessions et origines.

Stockholm, automne 2004

Ingrid Ramberg

Conclusions

PAR LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL

SUSPICION, PREJUGES, IGNORANCE, harcèlement verbal et physique ... Le séminaire sur l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes a mis en évidence la discrimination et la marginalisation persistantes, systématiques et totalement inacceptables endurées par de nombreux groupes minoritaires européens. Hormis les jeunes musulmans, sujet central de ce séminaire, la situation tout aussi préoccupante des juifs, des Roms et des minorités visibles a également été examinée.

Parmi les participants au séminaire figuraient des représentants d'organisations de jeunesse, de même que des chercheurs et des administrateurs. Quelques-uns d'entre eux venaient d'institutions officielles, comme des écoles et des municipalités, mais la majorité était issue d'organisations de défense des droits de l'homme ou d'associations d'étudiants. Ils appartenaient à diverses confessions et communautés religieuses. Ils avaient amené avec eux, tirée de leur vie quotidienne et de leur domaine d'activité respectif, une double expérience : celle de victimes de violation de leurs droits humains et celle de combattants pour un traitement juste et équitable de tous les membres de la société. Tous sont repartis, me semble-t-il, mieux équipés pour assumer leur rôle de « multiplicateurs » et de relais de nos conclusions, de nos discussions et des résultats du séminaire dans leurs propres communautés et environnement de travail.

Construire l'avenir des individus et de la société

L'expérience des jeunes – en termes de comportements et d'attitudes, des autres mais aussi les leurs – est cruciale. Comme l'a déclaré Mme Hadia Himmat dans son exposé sur la situation des jeunes femmes, les jeunes musulmans, comme tous les autres jeunes, traversent cette période de leur vie où se construisent leur personnalité et leur identité. Et ils sont soumis à quantité d'influences d'origines diverses. Que se passe-t-il alors, si ces jeunes sont constamment exposés à des actes et à des attitudes islamophobes ? Hadia Himmat a résumé les effets préjudiciables d'une telle exposition en ces termes : faible estime de soi, manque de confiance et absence de sentiment d'appartenance. Et, au-delà des impacts au niveau individuel, cette situation va déterminer les attentes que va nourrir toute une génération par rapport à la vie.

La discrimination n'est pas quelque chose qui passe et dont on guérit ; cela vaut d'ailleurs autant pour les victimes d'actes d'islamophobie que pour leurs auteurs. Les préjugés dont sont imprégnés les enfants durant leur éducation ont une très forte tendance à teinter la vision du monde qu'ils auront à l'âge adulte. Il semble donc que grandir ne suffise pas pour acquérir la sagesse. Au contraire, une fois modelé, le sens de la normalité d'une personne quant à ses attentes eu égard à la vie est difficilement modifiable.

Le constat ci-dessus permet de prendre la pleine mesure du rôle des coupables de discrimination et de la majorité en proie à des préjugés. Comme nous allons le voir dans la suite du rapport, c'est aussi sur ce point que l'accent du séminaire a été placé.

Majorité, minorité et la question de la responsabilité

Aborder le phénomène de l'islamophobie ne signifie pas prendre pour point de mire l'islam ou les musulmans. En fait, la démarche va consister en une tentative d'analyse et de compréhension des *images, des idées et des perceptions de la majorité*, au sujet de la minorité en question. Cette perspective a été élaborée par le sociologue Vincent Geisser dans sa présentation. En utilisant précisément les mots d'image et d'idée, Vincent Geisser a souligné à quel point il

était important de ne pas prendre les perceptions de la majorité pour la *réalité*. L'unité de la conception européenne du « Moi », cite-t-il en exemple, s'est forgée en contraste avec un « Autre musulman » construit. Les images sont bien évidemment teintées par leurs contextes historiques, mais elles nous en disent bien plus sur la majorité que sur la minorité.

Les représentations islamophobes de l'islam ou des musulmans étant les créations de la majorité (comme le sont les représentations hostiles aux Roms et les représentations antisémites des juifs), la minorité ne peut être tenue responsable de leur contenu. Pas plus qu'elle ne porte la responsabilité que s'opère un changement à ce propos. Dans une relation caractérisée par un déséquilibre des pouvoirs, il est tout simplement impossible d'espérer que le changement soit généré par les plus faibles. La responsabilité en incombe aux coupables, pas aux victimes.

Cela peut paraître évident. Pourtant, des positions inverses se sont exprimées durant les discussions en atelier. L'un des groupes a ainsi écrit qu'il considérait les musulmans en partie responsable de la situation, faute d'être capables de projeter une image juste d'eux-mêmes. Il est probablement vrai que, du côté des musulmans, plus pourrait être fait concernant la façon dont ils se présentent. Ou dont ils sont présentés. Mais il s'agit là d'un autre débat qui ne doit en aucune façon servir à excuser la discrimination : un acte blâmable n'en justifie jamais un autre.

La fonction du séminaire, qui réunissait uniquement des représentants de minorités, n'était pas d'entrer dans un dialogue avec un interlocuteur absent. Il s'agissait de permettre aux participants de partager et de comparer leurs expériences et, sur cette base, d'examiner les possibilités de promouvoir la compréhension, le respect et le dialogue. L'occasion a aussi été donnée aux personnes présentes d'avoir le sentiment de faire partie d'une normalité incontestée et d'en retirer une grande force.

Une peur irraisonnée – ou exploitée de façon stratégique ?

Mme Mariam Yassin, dans son discours d'ouverture, a décrit l'islamophobie comme la peur de l'inconnu. Cette peur se laisse mieux comprendre si l'on pénètre plus profondément la notion de phobie, qui se définit par une crainte déraisonnable, une réaction forte et irrationnelle. Vincent Geisser a lui aussi illustré ce phénomène lorsqu'il a évoqué le chemin qui conduit du village pacifique au terrorisme, et du voisin musulman à Ben Laden.

M. Farid Abdelkrim, dans son intervention sur la situation des jeunes hommes, a tracé une nette distinction entre les pathologies individuelles et les pathologies sociales – qu'il a illustrées respectivement par l'agoraphobie et l'islamophobie. Sans cette distinction, le risque serait que l'islamophobie, considérée comme une réaction de peur devant une menace jugée objective, puisse alors être excusable. La société, a conclu Farid Abdelkrim, doit prendre des mesures contre ce mal qui affecte beaucoup de ses membres et sape ses fondations.

L'islamophobie n'est pas qu'un sentiment, pur et simple ; il suffit de voir comment elle est attisée et exploitée. Durant les discussions ont été cités des partis et des individus impliqués dans l'exploitation de cette peur, comme le Vlaams Blok (parti belge réapparu sous un autre nom après que le jugement de son caractère raciste a été confirmé par la Cour de cassation de Belgique en novembre 2004), qui agit en la matière de façon très rationnelle et stratégique. Beaucoup d'autres le font pour des raisons populistes, sans se soucier le moins du monde des conséquences que cela peut entraîner. Et, malheureusement, la liste ne se termine pas avec ceux qui revendiquent des idées extrêmes ou extrémistes ; elle inclut tous les hommes politiques des courants majoritaires qui, pour des raisons personnelles ou futiles, se taisent lorsqu'il faudrait parler.

Des questions étroitement liées qui permettent de mieux comprendre chacune

Outre l'islamophobie, le programme du séminaire a mis en lumière d'autres formes corrélées de racisme et de discrimination : l'antisémitisme, la romaphobie (hostilité à l'égard des Roms) et le racisme envers les minorités visibles. La diversité des perspectives a éclairé les différents visages du racisme et tous les chemins qu'il peut emprunter. Parmi les aspects évoqués, citons :

- ♦ *Les accusations injustifiées.* Outre le racisme déguisé – que pratiquent de nombreux partis populistes –, les participants ont examiné d'autres cas de figure. En relation avec la situation au Moyen-Orient, ils ont cité les exemples de critiques politiques, pourtant légitimes, mais rejetées car accusées à tort de racisme. Malheureusement, les discussions ont confirmé les problèmes de communication, conduisant parfois à une impasse au lieu d'améliorer la compréhension. Dans ce même registre ont été évoquées les actions fautives que commettent des individus contraints de prendre la défense d'actes dont ils ne peuvent être tenus responsables. Tenir un juif européen responsable de la politique d'Ariel Sharon n'est tout simplement pas acceptable. Et bien évidemment, il est tout aussi inacceptable de reprocher à un musulman les actes d'Oussama Ben Laden.

- ♦ *Discrimination simultanée.* Les participants ont présenté des situations dans lesquelles il n'apparaît pas clairement si les individus sont victimes d'une discrimination motivée par des raisons religieuses ou ethniques, ou par ces deux raisons à la fois. La question très délicate de la double discrimination s'est posée avec une acuité toute particulière pour le groupe de travail sur les minorités visibles. Et, dans sa présentation, Mme Hazel Baird a confirmé que ce phénomène était particulièrement préoccupant.

- ♦ *Le pour et le contre des droits des minorités.* Sur ce point, il convient également d'évoquer le concept de minorité, et le statut de minorité qui est conféré à tel ou tel groupe et qui sert à la défense

des droits de ce groupe. Mais protéger les droits d'une minorité ne doit jamais se faire au risque de la priver du droit de prendre sa place dans la société dominante.

- ♦ *Facteurs économiques et sociaux.* L'importance primordiale des facteurs économiques et sociaux continue de s'imposer dans les discussions. Pour ne mentionner qu'un exemple : si des enfants roms vivent dans un secteur privé d'écoles et si les parents n'ont pas les moyens de leur acheter un ticket de bus, alors on ne peut invoquer l'ethnie et la culture pour expliquer la scolarité irrégulière des enfants. Comme l'a souligné le Bureau d'information des Roms européens : « Le problème des Roms trouve ses racines dans l'hostilité de la majorité à l'égard des gitans./.../ On reproche aux Roms leurs « habitudes »... Les victimes deviennent les coupables, le comportement de la majorité s'apparentant alors à une sorte d'autodéfense. »
- ♦ *Le rôle des médias.* Les participants ont reçu beaucoup d'informations sur le rôle et la responsabilité des médias. Même sans manipulation intentionnelle, une présentation dépourvue de tact de questions apparemment banales peut promouvoir le racisme, notamment lorsqu'elle est reprise par plusieurs médias. En outre, comme l'a démontré Michael Privot, la couverture des informations sur certains groupes et questions est très chargée de stéréotypes. Vincent Geisser a pris le contre-pied de l'image de l'islam donnée par les médias, comme une entité immuable au-delà du temps et de l'espace, soulignant l'importance de la politique moderne dans le modelage d'une forme tout aussi moderne d'un racisme antimusulman.

Le point sur la situation en Europe

Il va sans dire que l'Europe d'aujourd'hui est un continent extrêmement contrasté et que les conditions générales y sont très variables selon les pays et les régions. De la même façon, les vies des individus y sont encore plus diverses, que ce soit par choix ou par nécessité.

Les dimensions de cette diversité ont été mises en évidence tout au long du séminaire. Une exploration de la diversité régionale, décrite et discutée par les participants, a servi de cadre à un premier atelier. Huit groupes se sont réunis pour partager leurs expériences de régions particulières. Leurs rapports précisent la taille des groupes minoritaires et exposent l'histoire de l'évolution sociétale (dont l'histoire des migrations et le développement économique), de même que les fondements philosophiques des différents Etats.

La diversité des expériences et des cadres ne se prête pas à des généralisations faciles. Concernant la Pologne, par exemple, où vit une communauté musulmane relativement réduite, a été soulevé le problème de son invisibilité dans la société ; les convertis y trouvent difficilement des personnes qui non seulement partagent leur croyance mais aussi leur langue. En Turquie, avec des musulmans en majorité absolue, la discrimination est très à l'ordre du jour compte tenu de la nature laïque de l'Etat.

Les constats d'autres explorations de la diversité européenne ont été livrés dans les différentes présentations. Vincent Geisser, notamment, a examiné dans le détail la situation propre à quatre pays : Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne et France. Ces quatre exemples lui ont permis d'élaborer la thèse selon laquelle « au sein de l'Union européenne, nous avons tous peur de l'islam, mais pas forcément pour les mêmes raisons ni de la même manière », pour reprendre ses termes.

Dans quelle mesure peut-on expliquer l'hostilité ?

Comme pour tout phénomène social, établir une relation évidente entre la cause et ses effets est tout simplement impossible. Le séminaire, ayant écarté la notion de phobie, a indiqué clairement qu'il n'y avait pas d'explication simple aux questions soulevées. D'ailleurs, le degré de complexité du sujet apparaît dans le choix du programme, puisqu'il autorise des comparaisons et s'arrête sur l'histoire, la démographie, la situation économique et sociale, mais aussi la politique et le rôle des médias. Si la théorie universelle est restée insaisissable, certaines facettes se sont pourtant avérées incontestables quant au rôle qu'elles jouent dans le développement des relations sociales.

Une analyse de la recherche internationale sur le racisme et la xénophobie (*Ethnic discrimination and social identity*, conduite par les psychosociologues suédois Lange & Westin en 1981, pourtant encore très pertinente faute d'être très récente) combine les découvertes et les théories de différentes disciplines scientifiques et suggère trois facteurs, capitaux dans la survenue ou le développement du racisme et de la xénophobie : 1) l'inégale répartition des ressources et du pouvoir dans la société ; 2) le contact insuffisant entre les groupes ethniques et ; 3) le manque d'estime de soi chez les individus. Ces facteurs, individuellement ou combinés, influent sur les processus sociétaux.

Une autre étude récente sur l'islamophobie et l'antisémitisme, menée en Suède (*Forum för levande historia*, octobre 2004), a tenté de cerner les caractéristiques clés communes aux jeunes tolérants/intolérants en Suède. Les résultats montrent que les jeunes garçons sont plus intolérants et que l'intolérance est plus fréquente dans certains types de familles : celles possédant un faible niveau d'instruction, celles vivant dans les zones moins urbanisées et celles dont les membres sont tous suédois de naissance. L'étude met en évidence peu de différence entre les attitudes à l'égard des musulmans et à l'égard des juifs (pas d'effet post-11 septembre marqué). La majorité des jeunes sont positifs dans leurs attitudes ; un sur vingt affiche néanmoins des attitudes notablement intolérantes et un sur quatre se dit indécis.

Ces deux exemples, choisis parmi un nombre incalculable d'études, démontrent clairement que « le manque d'informations » n'est pas la source des problèmes que nous rencontrons et que, partant, les « campagnes d'information » ne sont pas la réponse appropriée. Le contenu et les méthodes de travail du séminaire suggèrent également une réponse plus complexe à une situation qui implique très profondément les perceptions de soi et des autres, de même que les conditions de vie réelles de chacun.

Réponse pratique – Que peut-on faire ?

La diversité est une réalité indubitable et indiscutable ; comment pouvons-nous alors préserver les droits de tous les membres de la

société ? Et comment promouvoir la coexistence et le dialogue ? Ces questions étaient au cœur de la présentation de François Sant'Angelo, membre suppléant de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), qui a donné un aperçu des normes et des instruments développés par le Conseil de l'Europe pour lutter contre l'islamophobie – en mettant l'accent sur les mesures prises par l'ECRI dans ce domaine.

Le programme prévoyait que les participants *explorent les actions politiques et éducatives visant à accroître la compréhension et le respect de la diversité religieuse*. L'une des façons très pratiques de promouvoir l'action contre l'islamophobie au plan national est de faire usage des rapports de suivi et des recommandations de politique générale produits par l'ECRI, mécanisme indépendant de monitoring international composé d'experts indépendants (qui fait autorité dans le domaine des droits de l'homme).

Le Réseau des centres européens de jeunesse est bien évident une autre ressource précieuse en la matière. Ces structures permettent aux jeunes de se rencontrer et d'interagir, et favorisent l'effet multiplicateur grâce à la production de documentation et l'accompagnement à la mise en réseau. Depuis deux ans, un autre outil est disponible : *Repères – le manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*. L'expérience considérable investie dans ce manuel en fait un puits de sagesse, que ce soit pour une aide immédiate ponctuelle ou une réflexion plus approfondie. En abordant le thème des droits de l'homme sous l'angle de la religion (non traité par *Repères* de façon indépendante), les participants pourraient même contribuer utilement au développement dudit outil pédagogique.

La conception globale du processus éducatif qui caractérise les activités des centres européens de jeunesse ne se résume pas à la simple diffusion de faits et de chiffres. Elle consiste à toucher réellement les individus concernés, à les faire se rencontrer et interagir. Et elle entend mettre en lumière non seulement les symptômes, mais aussi les vrais problèmes de la société.

La diversité : un préalable à la cohésion

La diversité n'est pas une menace à la cohésion, c'est un préalable ! L'essence de ce message, auquel souscrivent notamment les Nations Unies et le Conseil de l'Europe, est cruciale si nous voulons comprendre les problèmes et les possibilités inhérents aux processus sociaux contemporains. Comment et pourquoi jugeons-nous que les choses sont bonnes ou mauvaises – qu'elles sont des atouts ou des inconvénients ?

Dans la Recommandation 1202 relative à la tolérance religieuse dans une société démocratique (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, 1993), on peut lire : « Dans l'Europe d'aujourd'hui, il existe une crise de valeurs manifeste (ou plutôt une absence de valeurs). La société de marché à l'état pur s'est révélée aussi inapte que le communisme à générer le bien-être individuel et la responsabilité sociale. » Si ce constat est juste, il faudrait la volonté d'accorder une attention prioritaire aux valeurs et un vocabulaire adapté pour faire avancer le débat – dont les musulmans et d'autres groupes minoritaires pourraient être des interlocuteurs de qualité.

Vu sous cet angle, il semble raisonnable de penser que « ... la diversité culturelle peut amener au renforcement de la paix par la connaissance, la reconnaissance et le développement de toutes les cultures, qu'elles soient nées et subsistent en Europe ou qu'elles soient issues d'aires géographiques extérieures au continent. » (Déclaration sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits, DGIV/CULT/PREV(2004)1E)

La plupart des oppositions très fortes que nous rencontrons au quotidien, par exemple dans les médias, trouvent des explications, au point parfois de s'estomper quand nous leur redonnons leur vraie valeur.

- ♦ *L'islam n'est pas nouveau en Europe.* La Recommandation 1162 (1991), relative à la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne, stipule que « ... l'islam a eu pendant des siècles, sous ses différentes formes, une influence sur la civilisation européenne et la vie quotidienne, et ce pas uniquement dans les pays de population musulmane comme la Turquie. » Le texte confirme aussi la complexité des influences,

dont les origines sont multiples : « La nouvelle Europe est aussi de plus en plus influencée par l'islam, non seulement du fait des régions de culture essentiellement musulmane... , mais aussi par suite de l'immigration en provenance du monde islamique en général. »

- ♦ *Il n'y a pas de distinction nette et claire entre « nous » et « eux ».* Un musulman n'est pas nécessairement un Arabe. Le « monde islamique » n'est pas homogène, mais formé de peuples et de pays d'Asie et d'Afrique, du Moyen-Orient et du Maghreb. Si le séminaire s'était inscrit dans une perspective mondiale, il aurait dû prendre en compte le fait que la majorité des musulmans du monde ne sont pas des Arabes et qu'ils ne vivent pas essentiellement au Moyen-Orient. La plus forte population de musulmans du monde est en fait celle d'Indonésie. La portée du séminaire est raisonnablement restée « européenne » – puisqu'il s'agissait d'une activité du Conseil de l'Europe – mais alors le sujet n'est pas épuisé. Pourtant, en réponse à la question de savoir qui sont les musulmans européens ou les musulmans en Europe, le document de György Lederer a rappelé aux participants que, d'un point de vue statistique, la majorité des Européens d'origine ou de confession musulmane vit dans la partie orientale du continent. Le problème des présentations déformées, via par exemple des stéréotypes hostiles ou orientaux, trouve son explication dans « les erreurs historiques, l'approche sélective adoptée par l'enseignement et la présentation simpliste qui est celle des médias... » (Recommandation 1162 (1991) relative à la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne)
- ♦ *La relation entre la religion et la société est une question ouverte.* L'extrémisme, par exemple, existe dans toutes les religions ; il n'est pas le fait d'une seule religion. Partant, c'est une erreur que de juger l'islam incompatible avec la démocratie et les droits de l'homme. « L'extrémisme est une invention humaine, qui dévie la religion de sa voie humaniste pour en faire un instrument de pouvoir. » (Recommandation 1396 (1991) Religion et démocratie) Par ailleurs, il n'existe pas un unique modèle d'état

laïque ou religieux : il y a le principe belge du pluralisme, le principe français de la laïcité. Et, fondamentalement, la Turquie musulmane est un état laïque.

- ♦ *La diversité des expériences doit être prise en compte.* Tout le monde ne vit pas les mêmes expériences. Ce sujet a été abordé par rapport à l'Holocauste. Certes, ces atrocités ont été commises en Europe, mais la mémoire n'est pas une affaire exclusivement européenne. Et il ne s'agit pas que les jeunes apprennent ou pas ce qu'est l'Holocauste selon leurs origines. A une époque de migration, comment savoir ou prévoir quelles seront les expériences pertinentes dans une situation donnée ? En outre, les souvenirs de différentes époques et lieux peuvent interagir de façon tout à fait inattendue.
- ♦ *Le droit à l'auto-définition doit être défendu.* Il existe de multiples façons d'être croyant, que ce soit chrétien, musulman, hindou, bahá'í ou juif. Mais, ce qui est sûr, c'est que je ne peux savoir qui est l'autre si je n'échange pas avec lui pour tenter de faire connaissance. Le droit à l'auto-définition est un droit fondamental qu'il faut protéger et faire valoir universellement ; voir aussi ce qui est dit dans la Recommandation de politique générale n° 3 de l'ECRI, sur la lutte contre le racisme et l'intolérance envers les Roms/Tsiganes : « Que la dénomination utilisée officiellement pour les différentes communautés roms/tsiganes soit celle par laquelle la communauté en question souhaite elle-même se voir désignée. » Voir aussi la mise en garde de la Déclaration sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits DGIV/CULT/PREV(2004)1E) : « ... de ne pas isoler les cultures et les communautés minoritaires et les stigmatiser, de telle sorte que des comportements sociaux et des stéréotypes culturels soient imputés aux différents groupes. »

Le moment est venu de parler franchement !

A l'origine du séminaire, une situation alarmante : de nombreux jeunes Européens sont privés de leur droit fondamental de vivre

égaux dans la paix et la dignité. L'islamophobie, comme l'a souligné Mme Gabriella Battaini-Dragoni dans son discours d'ouverture, est une violation des droits de l'homme et une menace pour la cohésion sociale.

Comme dans toutes les activités qui se déroulent au Centre européen de la Jeunesse de Budapest, les jeunes étaient au cœur de ce séminaire. Les jeunes devraient avoir le droit à une identité (le droit de s'épanouir dans une atmosphère de confiance), le droit à une appartenance (le droit de ne pas s'entendre dire de « rentrer chez eux ») et le droit à avoir foi en l'avenir (et donc le droit à l'éducation, à des opportunités d'emploi, à la stabilité et à la sécurité). Tous ces droits sont contenus dans la Charte internationale des droits de l'homme, mais ils ne sont pas pour autant protégés : il faut se battre pour ces droits et les défendre.

Je n'oublierai jamais les mots de Mme Oksana Chelysheva, de Russie, à l'occasion d'une pause. Cette personne travaille à la construction d'un dialogue russe-tchétchène basé sur la confiance mutuelle. L'entreprise est plutôt risquée, alors les conseils et les mises en garde affluent : « Tu as une fille, ne fais pas ça ! » « Mais ils ne comprennent pas », m'a-t-elle dit. « C'est précisément pour ma fille que je dois m'engager ! Je dois penser au monde dans lequel j'aimerais la voir vivre ! »

Dans le sens de ces propos, Mme Gabriella Battaini-Dragoni a fait observer que la meilleure façon de protéger *nos* droits est de défendre *ceux des autres*.

Cette vision est reprise dans une note de *Repères*. Permettez-moi pour terminer de citer les mots du pasteur Martin Niemöller :

« ... D'abord, ils sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste. Puis ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste. Quand ils sont venus chercher les juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif. Quand ils sont venus chercher les catholiques, je n'ai rien dit, je n'étais pas catholique. Puis ils sont venus me chercher. Et il ne restait plus personne pour dire quelque chose... »

Contexte et objectifs du séminaire

DE LA LETTRE D'INVITATION

CES DERNIERES ANNEES, et notamment depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux USA, les communautés musulmanes sont confrontées à un environnement de plus en plus hostile à leur égard, fait de suspicion, de préjugés profondément enracinés et d'ignorance et, dans certains cas, de harcèlement physique et verbal.

L'islamophobie préoccupait déjà le Conseil de l'Europe avant 2001, comme en témoignent les recommandations de l'ECRI et la campagne européenne de jeunesse « Tous différents, tous égaux » en 1995.

Pour contribuer à la lutte contre l'islamophobie, la Direction de la Jeunesse et du Sport et l'ECRI ont organisé, du 1er au 6 juin, un séminaire au Centre européen de la Jeunesse de Budapest, avec la participation de responsables de jeunesse, d'animateurs, de représentants d'associations et de personnes impliquées dans le développement de politiques sur ces questions. Ce séminaire a servi de tremplin à l'élaboration d'approches et de stratégies éducatives destinées à améliorer la compréhension et le respect à l'égard de la diversité confessionnelle parmi les jeunes en Europe.

OBJECTIFS

- ♦ Examiner le concept d'islamophobie et son importance en Europe aujourd'hui ;
- ♦ Procéder à un échange de vues et à une analyse des réalités et des manifestations de l'islamophobie et de la discrimination

auxquelles sont confrontés les jeunes musulmans dans les Etats membres du Conseil de l'Europe ;

- ♦ Examiner les perceptions et les manifestations de l'islamophobie dans les sociétés actuelles ;
- ♦ Collecter des exemples de bonnes pratiques en matière de lutte contre les préjugés et de promotion des relations intercommunautaires et de la coopération interconfessionnelle avec les jeunes ;
- ♦ Identifier des critères de bonnes pratiques pour les activités interculturelles et interconfessionnelles avec la jeunesse ;
- ♦ Identifier des stratégies et des approches pour prévenir l'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes ;
- ♦ Examiner des formes similaires de discrimination et d'intolérance raciale impliquant les jeunes, comme l'antisémitisme, le racisme à l'encontre des Roms et des minorités visibles ;
- ♦ Sensibiliser et mobiliser les institutions et les organisations oeuvrant contre la discrimination autour de la lutte contre l'islamophobie ;
- ♦ Proposer des actions politiques et éducatives visant à accroître la compréhension et le respect de la diversité religieuse parmi les jeunes en Europe ;
- ♦ Promouvoir la coopération entre les jeunes musulmans et les autres jeunes et les organisations de jeunesse confessionnelles en Europe ;
- ♦ Explorer la réalité locale à Budapest en rapport avec le thème du séminaire.

(Conformément aux termes de l'invitation)

IL FAUT METTRE ces journées à profit pour apprendre, échanger et dialoguer, pour créer des réseaux et développer des projets conjoints. Je vous invite tous à vous exprimer, à participer et à apporter votre contribution.

*Mme Antje Rothemund,
Directrice exécutive du Centre européen de la jeunesse de
Budapest*

CE SEMINAIRE EST une première étape, pas un aboutissement. Ensemble, vous allez faire des propositions qui auront du sens et des implications politiques. Vous allez aussi réfléchir aux objectifs et aux méthodes en termes éducatifs. A cette fin, nous avons structuré le séminaire autour de trois phases :

- ♦ Notre sujet – examen du thème et de la terminologie afférente ;
- ♦ A quoi ressemble la réalité – échange d’expériences ;
- ♦ A partir de là, où allons-nous ? – identification et suggestion de bonnes pratiques.

M. Rui Gomes,

Administrateur chargé du programme et de la formation,

CEJB

Discours introductif

MME GABRIELLA BATTAINI-DRAGONI
*Directrice générale de l'Éducation, Culture, Patrimoine,
Jeunesse et Sport du Conseil de l'Europe*

TOUT D'ABORD, je voudrais vous remercier de participer à ce séminaire qui n'a que trop tardé, d'y consacrer de votre temps et d'y apporter vos expériences et vos connaissances.

Le racisme et la discrimination raciale sont des formes inacceptables de violation des droits de l'homme, partout dans le monde ; en cela, ils restent un grave sujet de préoccupation pour le Conseil de l'Europe. Ils se manifestent aujourd'hui sous des formes multiples, toutes aussi inquiétantes les unes que les autres compte tenu de leur persistance, de leurs conséquences et de leur banalisation.

L'islamophobie – la peur ou les préjugés à l'égard de l'islam, des musulmans et des questions en rapport – n'est pas un phénomène nouveau. Mais nous savons qu'aujourd'hui, notamment depuis le 11 septembre 2001, de nombreuses communautés musulmanes en Europe sont confrontées à un environnement de plus en plus hostile à leur égard, fait de suspicion, de préjugés profondément enracinés et d'ignorance et, dans certains cas, de harcèlement physique et verbal. Les communautés musulmanes et les personnes associées à l'islam dans plusieurs pays européens sont souvent exposées à des actes de discrimination et de haine qui peuvent varier du point de vue de leur intensité ou de leur dimension, mais qui sont fondés sur des préjugés envers l'islam en tant que religion ou pratique. Qu'elle prenne l'apparence d'actes quotidiens de racisme et de discrimination ou de manifestations plus violentes, l'islamophobie est une violation des droits de l'homme et une menace pour la cohésion sociale.

En tant que violation des droits de l'homme, l'islamophobie ne peut se justifier par des inquiétudes en termes de sécurité ou par

la lutte contre le terrorisme. Amnesty International nous rappelait ainsi dans son rapport 2004 qu'il n'y avait pas de sécurité durable envisageable sans respect des droits de l'homme.

Vous ne le savez que trop bien, les jeunes sont directement concernés par ces phénomènes. Les jeunes musulmans sont au cœur des débats, autour du *hijab* (le voile islamique) notamment. Quant aux jeunes en général, ils devraient être impliqués dans la prévention de l'islamophobie et le maintien des valeurs de respect de la diversité culturelle et religieuse, de l'égalité et de la non-discrimination. C'était le raisonnement sous-jacent de la campagne de jeunesse contre le racisme et l'intolérance « Tous différents, tous égaux », et cela reste l'objectif du Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme. C'est là, à mon avis, la valeur et le sens de ce séminaire : associer les jeunes à la lutte pour l'égalité et les droits de l'homme, et contre toutes les formes de discrimination.

Je suis en outre heureuse de constater que vous n'allez pas étudier la question de l'islamophobie de façon isolée, mais replacée dans le contexte plus large du racisme et de la discrimination, dans leurs expressions anciennes et nouvelles, en tenant compte notamment du regain troublant d'attaques antisémites, des formes persistantes de romanophobie et de la ségrégation des communautés Roms. Ce n'est donc pas un séminaire sur l'islam, pas plus que l'islamophobie est le problème des seuls musulmans ; nous devons unir nos efforts pour nous attaquer à toutes les manifestations de discrimination : la meilleure façon de protéger nos droits est de défendre ceux des autres.

J'espère aussi que ce séminaire sera l'occasion d'apprendre les uns des autres et avec les autres : l'extraordinaire diversité des expériences et des pratiques représentées dans cette salle devrait favoriser une action plus concertée et efficace, au-delà des préjugés auxquels aucun d'entre nous n'échappe.

LA DIRECTION de la Jeunesse et du Sport – dont le Centre européen de la jeunesse est un organe essentiel – met un point d'honneur à travailler avec des jeunes « multiplicateurs », autrement dit des responsables de jeunesse et des jeunes qui mettent leur apprentissage au service de leurs pairs. Et je suis convaincue que la question que nous allons examiner fait partie de celles pour lesquelles nous avons

le plus besoin de multiplicateurs et de modèles, pour montrer qu'au-delà de la religion, de la couleur et de l'ethnie, nous sommes avant tout des humains, égaux en droits et en dignité.

C'est à vous qu'il appartient d'optimiser cette occasion d'être ensemble pour forger de nouvelles alliances et développer des projets qui serviront d'exemples. Le sujet de ce séminaire est trop vaste et trop important pour être confié au seul Conseil de l'Europe.

Nous pouvons vous assurer que, du côté du Conseil de l'Europe, ces questions font l'objet d'une attention prioritaire. La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance a joué un rôle clé en sensibilisant à l'islamophobie, depuis l'an 2000. Je suis persuadée qu'elle continuera à axer ses rapports nationaux sur ces problèmes. Les ONG, dont les organisations de jeunesse, ont aussi une mission en la matière. Je vous encourage à suivre de près le travail de l'ECRI concernant notamment vos pays respectifs.

Au sein de la Direction de la Jeunesse et du Sport, l'année prochaine sera cruciale puisqu'elle marquera le 10e anniversaire de la campagne européenne de jeunesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance, « Tous différents, tous égaux ». Ce séminaire est très proche de l'esprit de cette campagne et je suis convaincue que vos conclusions seront pertinentes s'agissant d'évaluer les nouveaux défis auxquels sont confrontés les jeunes en matière de discrimination raciale. Vos conclusions transparaîtront également dans les conclusions de la Conférence des Ministres européens responsables de la Jeunesse, qui se tiendra aussi à Budapest en 2005, et qui aura pour thématiques centrales la dignité humaine et les droits de l'homme. Il me faut encore mentionner les possibilités qu'offre déjà le Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme – dont fait partie *Repères* (le manuel sur la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes) – qui, nous l'espérons, se poursuivra au-delà de 2005.

On ne transige pas avec les droits de l'homme. Je voudrais donc vous encourager à être fermes, novateurs et exigeants dans vos conclusions et vos recommandations. Mais sommes tous conscients du rôle central que doit jouer l'éducation dans tout programme de lutte contre la discrimination et les préjugés. Et l'éducation est un processus de longue haleine jamais abouti ; il faut sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier. Par conséquent, je voudrais aussi vous

encourager à être persévérants, patients et confiants dans le pouvoir de vos actions et de vos convictions. Elles sont probablement moins visibles et impressionnantes que l'incendie de mosquées et de synagogues ou la ségrégation de communautés entières, mais elles sont plus fortes parce qu'elles sont justes. Et parce que nous nous battons pour les défendre.

Déclaration introductive

MME MARIAM YASSIN

*Au nom du Conseil consultatif pour la jeunesse
et de jeunes femmes des minorités*

LE CONSEIL CONSULTATIF pour la jeunesse réunit trente jeunes d'ONG ; il représente la moitié des structures de cogestion du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, l'autre moitié étant formée des représentants gouvernementaux. Au sein du Conseil consultatif, nous sommes très soucieux de promouvoir un dialogue interculturel et interconfessionnel qui favorise et consolide une Europe pluraliste dans laquelle la diversité est toujours perçue comme une richesse. Et, à ce propos, je peux vous affirmer que vous pouvez compter sur notre soutien et notre engagement dans toute action dont nous aurons convenu ensemble à l'issue de nos discussions.

L'islamophobie et toutes les formes de « phobie » viennent de la peur, de l'ignorance, et du refus de la diversité ; c'est la peur de l'inconnu.

La discrimination n'est pas acceptable dans une Europe multiculturelle, un continent sur lequel des individus de diverses cultures et religions vivent ensemble.

Depuis le 11 septembre, de nombreuses communautés musulmanes en Europe sont confrontées à des attitudes de plus en plus hostiles à leur égard. Mais les préjugés et la « peur de l'islam » sont profondément enracinés, et des signes d'intolérance envers les musulmans étaient déjà décelables avant ces tragiques événements. L'islamophobie est aujourd'hui plus « visible », alors que la situation internationale délicate a accru la peur et le rejet des musulmans. Cette situation a fourni à beaucoup des excuses à leur attitude anti-islamique et a rendu leur intolérance plus visible, au point qu'elle s'exprime parfois par du harcèlement physique et verbal.

La suspicion, les préjugés et l'intolérance deviennent une réalité quotidienne pour beaucoup de musulmans en Europe.

Combien d'entre vous, à leur demande de visa, ont reçu cette réponse : « Désolé, nous ne délivrons pas de visa aux citoyens des pays musulmans, en ce moment. »

Combien d'entre vous, parce qu'ils ont l'air « différent » ou « musulman », ont été arrêtés par la police dans les aéroports pour des « raisons de sécurité » ? La plupart du temps, la suspicion est éveillée par l'apparence : plus vous avez l'air différent, peut-être parce que vous portez un foulard, plus vous risquez d'être arrêté. Certes, il est du devoir de la police d'assurer notre sécurité. Il n'empêche que tous les individus devraient être approchés sur un pied d'égalité, sans préjugé.

Les jeunes ne sont pas épargnés des conséquences de l'islamophobie : les jeunes musulmans sont souvent victimes de discrimination et d'exclusion sociale à différents niveaux dans la société.

Je vais vous citer le témoignage d'une jeune personne. Jeunes femmes des minorités (WFM) a mené une recherche dans quatre pays européens (Italie, Irlande, Portugal et Suède) sur les attitudes et les attentes des jeunes femmes des minorités à l'égard de l'Europe. Silvia, une jeune Somalienne, interrogée sur la religion et la discrimination qu'elle suscite, a déclaré : « J'ai été victime de discrimination à cause de ma tenue vestimentaire, parce que je porte le voile. C'est pour cette raison que je n'arrive pas à trouver de travail... Or j'estime devoir être appréciée et acceptée pour ce que je suis, et pas par rapport à la façon dont je m'habille, à la langue que je parle, à ma religion... » Nous sommes tous d'accord avec Silvia, n'est-ce pas ?

Les fréquents épisodes de discrimination et l'image des musulmans que véhiculent les médias influent négativement sur les jeunes musulmans et font obstacle à leur participation dans la société et à leur sentiment d'appartenance : les jeunes musulmans ne devraient pas être confrontés au dilemme de savoir s'ils sont musulmans *ou* européens.

L'Europe doit être un endroit où tout le monde est respecté et apprécié : ce sont là, à mon avis, les bases d'une société pluraliste et d'une authentique démocratie.

Durant ce séminaire, nous allons partager des expériences et réfléchir à des enjeux et des difficultés. Il est important que nous

allions plus loin pour trouver comment surmonter ces difficultés. Les solutions sont multiples. Mais ce n'est que par un engagement sans faille et une active coopération entre les confessions et les communautés que nous pourrions construire un dialogue interconfessionnel pacifique et une compréhension mutuelle.

Et, à cet égard, il est significatif que ce séminaire soit le résultat d'une collaboration entre deux secteurs du Conseil de l'Europe : la Direction de la Jeunesse et du Sport et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) – en partenariat avec des organisations de jeunesse.

Il y a plus de 50 ans, le Conseil de l'Europe a été créé sur la base d'un engagement fort : « PLUS JAMAIS CA ! » Hindous, chrétiens, juifs, musulmans... croyants ou athées, NOUS – habitants de notre maison européenne – devons faire en sorte que cette devise soit mise en œuvre tous les jours. Nous pouvons y parvenir grâce à notre motivation et notre engagement pour une cause : construire et consolider une Europe multiculturelle dans laquelle la diversité est perçue comme une richesse. Il est fondamental que les jeunes prennent part à ce processus ; nous sommes le présent et pas seulement l'avenir. Un meilleur avenir démarre avec notre engagement et notre active participation au niveau communautaire, local, national et européen.

Avant de terminer, je voudrais remercier le Conseil de l'Europe de l'excellent travail qu'il effectue pour que plus jamais nous ne soyons confrontés au racisme et à d'autres formes de discrimination, et pour que les huit cents millions de citoyens vivant dans les Etats membres jouissent d'une authentique démocratie pluraliste.

Le Conseil de l'Europe et les activités contre l'islamophobie : normes et instruments existants

M. FRANÇOIS SANT'ANGELO

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

J'AI L'IMMENSE PLAISIR d'être aujourd'hui parmi vous et de représenter à l'occasion de ce séminaire la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI). Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'ECRI pour renforcer sa coopération avec le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe, coopération qui date de la campagne européenne de la jeunesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance « Tous différents, tous égaux », de 1994.

J'ai aujourd'hui pour mission de vous donner un aperçu des normes et des instruments du Conseil de l'Europe, et plus précisément des mesures prises en la matière par l'ECRI, qui est l'organe de contrôle du Conseil de l'Europe concernant les questions de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et d'intolérance.

S'il me reste un peu de temps, je vous parlerai aussi de la situation des communautés musulmanes en Belgique, que je connais très bien, étant collaborateur juridique au Centre belge pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

LE CONSEIL DE L'EUROPE a pour mission statutaire de sauvegarder et de promouvoir les valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de ses Etats membres. L'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme consacre le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Il stipule notamment :

« (1) Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. »

Dans son premier arrêt en la matière (Kokkinakis, 25/05/93), la Cour européenne des Droits de l'Homme a affirmé : « Telle que la protège l'article 9, la liberté de pensée, de conscience et de religion représente l'une des assises d'une 'société démocratique' au sens de la Convention. Elle figure, dans sa dimension religieuse, parmi les éléments les plus essentiels de l'identité des croyants et de leur conception de la vie, mais elle est aussi un bien précieux pour les athées, les agnostiques, les sceptiques ou les indifférents. Il y va du pluralisme – chèrement conquis au cours des siècles – consubstantiel à pareille société. » (§ 31)

Cette liberté suppose notamment la liberté d'avoir ou non des convictions religieuses et de pratiquer ou non une religion (voir Kokkinakis contre Grèce, arrêt du 25 mai 1993 et Buscarini contre Saint-Marin, n° 24645/94I). Elle s'applique à toutes les religions et interdit toute discrimination envers les religions et les communautés religieuses quelles qu'elles soient.

La Cour a fréquemment souligné le rôle de l'Etat en tant qu'organisateur / superviseur de l'exercice de diverses religions, fois et croyances, et affirmé que ce rôle est propice à l'ordre public, à l'harmonie religieuse et à la tolérance dans une société démocratique. Elle estime par ailleurs que le devoir de neutralité et d'impartialité de l'Etat est incompatible avec tout pouvoir de la part de l'Etat d'évaluer la légitimité des croyances religieuses (voir Cha'are Shalom Ve Tsedek contre France, n° 27417/95) et qu'il exige que l'Etat garantisse la tolérance mutuelle entre les groupes adverses (voir Eglise métropolitaine de Bessarabie et autres contre Moldova, n° 45701/99).

Outre la Cour européenne des Droits de l'Homme, de nombreux autres secteurs du Conseil de l'Europe participent très activement à la promotion de la coexistence de diverses convictions et croyances, dont l'islam. A cet égard, il convient de prendre note des recommandations

de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) : Recommandation 1202 (1993) relative à la tolérance religieuse dans une société démocratique et Recommandation 1396 (1999) relative à la religion et à la démocratie.

Un accent particulier est aussi mis sur le renforcement du dialogue interculturel et interconfessionnel qui est favorisé par une série de mesures et de programmes au sein du Conseil de l'Europe. A ce titre, le rôle de l'éducation dans la promotion de la tolérance religieuse est capital comme tentera de le prouver ce séminaire.

Je viens de vous donner un bref aperçu des instruments et normes du Conseil de l'Europe qui s'appliquent sans distinction à toutes les religions et à tous les groupes religieux, y compris aux communautés musulmanes.

Mais venons en maintenant au principal sujet du séminaire : la lutte contre l'islamophobie. Ce sujet figure depuis de nombreuses années au premier plan des travaux de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI).

Dans le passé, l'ECRI a à maintes reprises fait part des vives inquiétudes que lui inspiraient la montée de l'intolérance religieuse et des préjugés à l'égard des communautés musulmanes minoritaires dans les pays européens, ainsi que la description parfois inappropriée qui est faite de l'islam et qui repose sur des stéréotypes hostiles. Parallèlement, l'ECRI n'a cessé de souligner le rôle important et l'influence bénéfique que l'islam a toujours et a eu au fil des siècles sur la civilisation européenne, dont il fait partie intégrante, comme le souligne également la Recommandation 1162 (1991) de l'APCE relative à la contribution de la civilisation islamique à la culture européenne.

Avant d'étudier plus en détail l'action de l'ECRI dans ce domaine, permettez-moi tout d'abord de vous présenter brièvement les travaux de la Commission et de replacer dans son contexte la position de cette dernière s'agissant de la lutte contre l'islamophobie.

L'ECRI EST UN mécanisme indépendant de monitoring dans le domaine des droits de l'homme, mis en place au sein du Conseil de l'Europe en 1994 pour combattre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance au niveau de la grande Europe. Elle est composée d'experts indépendants (un pour chaque Etat membre

du Conseil de l'Europe) désignés sur la base de leurs connaissances approfondies dans le domaine de la lutte contre ces phénomènes.

Depuis toujours, l'ECRI part du principe que ses Etats membres veulent s'attaquer aux problèmes de racisme et d'intolérance qui nuisent à la société. C'est pourquoi le but de l'ECRI est de coopérer avec les gouvernements et de les aider à faire face à ces problèmes en proposant des solutions concrètes, ciblées et raisonnables pour les résoudre. C'est une tâche ambitieuse que l'ECRI souhaite mener à bien au moyen d'un programme d'activités en trois volets.

- ♦ D'une part, dans le cadre de son approche pays par pays, l'ECRI assure le suivi de la situation en matière de racisme et d'intolérance dans chacun des Etats membres du Conseil de l'Europe. Ce travail, fondé sur une étude approfondie et sur des visites dans les pays, prévoit la préparation de rapports contenant des recommandations spécifiques adressées à chaque gouvernement.
- ♦ L'ECRI travaille d'autre part sur des thèmes généraux. Ce type de travail n'est pas lié à un pays en particulier, mais s'adresse à tous les Etats membres. Il consiste en l'élaboration, la diffusion et la promotion de documents (recommandations de politique générale, recueils de bonnes pratiques, travaux de recherche, etc.) et en des activités mettant l'accent sur les thèmes importants dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance. Dans ce cadre, l'ECRI a par exemple produit plusieurs recommandations de politique générale. L'une d'entre elles (sur laquelle je reviendrai dans quelques instants) porte sur la lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans.
- ♦ Le troisième aspect du programme de l'ECRI porte sur les « relations avec la société civile » et vise, par l'organisation de séances d'information dans les Etats membres et une coopération étroite avec les ONG, à garantir la diffusion, dans l'ensemble de la société civile, de son message antiraciste, ainsi que la participation des divers secteurs de la société à un dialogue interculturel fondé sur le respect mutuel. C'est un aspect important, car la lutte

contre le racisme et l'intolérance demande non seulement la participation active des gouvernements (auxquels s'adressent les recommandations de l'ECRI), mais aussi un engagement sans faille de la part de la société civile.

Dans ce contexte, j'en viens maintenant à la position et à la contribution de l'ECRI en matière de lutte contre l'islamophobie en Europe :

DANS SON DERNIER rapport annuel, l'ECRI s'est déclarée profondément préoccupée par l'augmentation, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, des préjugés à l'encontre des communautés musulmanes, à la fois dans la société en général et de la part de certaines autorités publiques. Ces préjugés s'expriment de différentes manières : actes de violence, harcèlement, discrimination, attitudes négatives et stéréotypes.

Des agressions contre des personnes – comme le couple musulman marocain assassiné par son voisin dans la commune de Schaerbeek, dans la région bruxelloise en mai 2002, ou le jeune musulman marocain tué à Borgerhout (Anvers) en novembre 2002 -, que l'ECRI a évoquées dans son dernier rapport sur la Belgique, ne représentent que la partie visible de l'iceberg. On constate avec inquiétude, comme l'ECRI l'a fait observer dans ses récents rapports sur la Belgique, la Norvège et la Suisse, que les musulmans font l'objet de généralisations et de stéréotypes dans de nombreux domaines de la vie et que les femmes qui portent le foulard sont particulièrement vulnérables à cet égard.

L'islamophobie n'est cependant pas un phénomène nouveau et l'ECRI avait déjà traité cette question dix-huit mois avant les attentats terroristes du 11 septembre 2001 dans sa Recommandation de politique générale n°5 sur la lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans. Dans cette recommandation, l'ECRI propose une vaste série de mesures que les gouvernements devraient prendre pour lutter contre la discrimination et l'intolérance à l'égard des musulmans. Il faudrait par exemple supprimer les obstacles inutiles qui empêchent la pratique d'une religion, comme les interdictions administratives à l'édification de lieux de culte, ainsi que l'ECRI l'a aussi noté dans ses derniers rapports sur la Slovaquie et la Suisse.

L'ECRI encourage les Etats membres à appliquer des mesures pour lutter activement contre toute manifestation d'islamophobie, latente ou manifeste. Ces mesures devraient comprendre la mise en œuvre d'une législation contre l'incitation à la haine et d'autres dispositions juridiques pertinentes. Il conviendrait d'être particulièrement attentif à la suppression des pratiques discriminatoires dans les domaines de l'accès à la citoyenneté, de l'éducation et de l'emploi. Dans ce contexte, l'ECRI n'a eu de cesse de souligner qu'il importe de veiller à ce qu'une législation antidiscriminatoire appropriée soit mise en œuvre, comme elle l'a aussi souligné dans sa Recommandation de politique générale n° 7 sur la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale.

Il va sans dire que la discrimination dans l'éducation, l'emploi, le logement ou dans d'autres domaines de la vie est une conséquence directe de l'opinion généralement négative de nombreuses sociétés européennes à l'égard des communautés musulmanes. Cette opinion est souvent renforcée par la manière dont les communautés islamiques et musulmanes sont décrites par certains médias et responsables politiques. L'ECRI estime en conséquence que ces faiseurs d'opinion essentiels doivent prendre davantage conscience de leurs responsabilités à cet égard, et elle les encourage à promouvoir activement le dialogue sur la base du respect mutuel entre les communautés musulmanes et la société dans son ensemble.

QUELQUES MOTS A PRESENT sur la situation en Belgique, que je connais très bien en tant que membre du Centre belge pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme :

Il faut savoir que nous avons en Belgique une communauté musulmane importante (un peu plus de 3% de la population), essentiellement issue de l'immigration marocaine et turque, mais dont une grande partie possède la nationalité belge.

Les manifestations d'islamophobie auxquelles nous faisons face en Belgique incluent : des attentats contre des mosquées, des agressions physiques telles que celles déjà citées, du harcèlement sur le lieu de travail et ailleurs, des cas de discrimination à l'embauche, dont sont surtout victimes des jeunes femmes diplômées portant le foulard islamique et confrontées à la recherche de leur premier emploi.

Il semble que nous soyons passés dans certains cas d'un racisme basé sur des motifs économiques ou ethniques à un racisme basé sur des motifs religieux.

L'islam est reconnu en Belgique depuis 1974, mais ce n'est qu'après 1999 et l'élection d'une assemblée des communautés musulmanes de Belgique, que le contexte institutionnel a pu être mis en place en vue d'assurer une égalité avec les autres religions reconnues, concernant plus particulièrement les subsides aux lieux de culte et le financement des ministres du culte.

Encore deux mots, pour vous dire que nous avons organisé au sein du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme une vaste campagne de consultation des différents secteurs de la société civile, pour les sonder sur la question des signes extérieurs des convictions religieuses et philosophiques.

Une grande tâche sera aussi pour le Centre de susciter de la part des tribunaux un contenu et une interprétation à la nouvelle loi du 25 février 2003 réprimant les discriminations, qui vise entre autres les discriminations basées sur les convictions religieuses ou philosophiques, et qui pourrait constituer une base légale pour condamner notamment l'islamophobie.

Enfin, notre ministre de l'Égalité des chances a également confié au Centre la tâche d'organiser un dialogue interculturel et interconfessionnel pour renforcer la cohésion sociale et culturelle de la société belge. Cette démarche est par ailleurs au diapason de ce que l'ECRI ne cesse de recommander dans le cadre de son travail de suivi pays par pays, à savoir que le dialogue interculturel et interconfessionnel fondé sur le respect mutuel est essentiel dans la lutte contre le racisme et l'intolérance sous toutes ses formes, dont l'islamophobie.

L'islamophobie en Europe : de l'anti-mahométisme chrétien au racisme « moderne »

M. VINCENT GEISSER

Chercheur au CNRS,

Conseil national de la recherche scientifique, Marseille, France

DANS SA MAGISTRALE étude *Islam and the West. The Making of an Image*, traduite en français sous le titre *Islam et Occident*, l'historien britannique Norman Daniel écrivait :

« Les premières réactions chrétiennes envers l'islam présentent des points communs avec des réactions bien plus récentes. La tradition ne s'est jamais perdue et demeure toujours vivante. Elle comporte naturellement des variantes ; l'Occident européen a depuis longtemps sa propre vue, qui s'est formée entre 1100 et 1300 environ, et qui ne s'est que lentement modifiée depuis. »

Et il ajoute plus loin dans son livre, sous forme de conclusion à son analyse : « Les attitudes modernes envers l'islam doivent beaucoup aux romantiques, au Moyen Age et aux Lumières. Il existe une idée si générale qu'il vaut la peine de la souligner ». Norman Daniel parle ainsi d'une « psychose de guerre » qui produirait encore des effets sur nos manières d'appréhender le fait musulman (la vie, la culture et les peuples islamiques) en France, en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, comme l'a clairement montré Maxime Rodinson dans son ouvrage *La fascination de l'islam*, l'image de l'islam, de *l'Autre musulman*, a aussi contribué à forger l'unité idéologique et théologique de l'Europe occidentale. Il écrit ainsi :

« Il est frappant de constater combien l'attitude du monde chrétien à l'égard du monde musulman en tant que structure politico-idéologique ressemble à celle du monde capitaliste

occidental vis-à-vis du monde communiste. Structurellement, les analogies sont évidentes. Dans les deux cas, deux systèmes, groupant chacun des Etats divisés et rivaux mais unis par l'idéologie, s'affrontent. »

Si l'on suit ces deux auteurs prestigieux, Norman Daniel et Maxime Rodinson, l'on peut repérer socialement un phénomène de peur, de haine parfois, à l'égard du fait musulman qui ne date pas d'aujourd'hui, de l'après-11 septembre. On peut parler, à ce propos, de « fascination de l'islam » qui renvoie à des schèmes culturels et idéologiques différents selon les époques et les milieux sociaux, mais qui apparaît comme un phénomène quasi-permanent dans les sociétés européennes depuis le XI^e siècle, phénomène de fascination qui ne se traduit pas toujours d'ailleurs sur un registre conflictuel et belliqueux, mais aussi par des phases de dialogue, de rapprochement, voire d'admiration à l'égard du fait musulman.

HYPOTHESE : C'est bien à travers ce prisme de la *fascination de l'islam* et non pas forcément de l'islamophobie haineuse, qu'il convient d'analyser aujourd'hui les débats passionnels autour de la sédentarisation du *fait musulman* en Europe occidentale. Pour autant, s'il y a permanence de la fascination, cela ne signifie pas « invariance » : nous ne sommes plus aujourd'hui dans l'anti-mahométisme chrétien du Moyen Age – ce que Norman Daniel appelle la « substance du canon médiéval » – mais notre rapport européen à l'islam s'est pour ainsi dire sécularisé, laïcisé. Il ne répond plus exclusivement à des impulsions et des motivations d'ordre théologique et religieux. Depuis notamment Vatican II, le Concile œcuménique d'octobre 1965, l'Eglise catholique adopte une démarche d'ouverture et de dialogue à l'égard des autres religions monothéistes (islam et judaïsme). A ce titre, je rappellerai que le Concile Vatican II rendait hommage à l'islam pour les « vérités » qu'il a transmises à l'humanité. Cette démarche d'ouverture à l'égard du fait musulman est encore plus poussée du côté des églises protestantes.

J'en viens maintenant au vif du sujet : la peur de l'islam dans l'Europe d'aujourd'hui. Personnellement, je préférerais parler de variantes européennes d'une peur commune (de l'islam), inscrites

dans des traditions nationales. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le rapport européen au fait musulman a connu un processus de sécularisation et de laïcisation mais aussi de nationalisation, au sens de l'Etat-nation : nous avons tous peur de l'islam mais pas forcément pour les mêmes raisons ni de la même manière. Nous avons tous hérité du « canon médiéval », de l'anti-mahométisme chrétien, mais nous avons suivi également des voies nationales différentes, ce qui explique, en grande partie, qu'au-delà des apparences nous avons des expériences, des vécus différents du fait musulman.

I. Une peur ancienne, constitutive de notre identité européenne

« Bien longtemps, pour l'Occident chrétien, les musulmans furent un danger avant de devenir un problème », observe Maxime Rodinson. De même, Norman Daniel relève qu'« un mode de pensée collectif s'est développé. Par sa forte cohésion interne, il a représenté l'unité de la doctrine chrétienne dans son opposition politique à la société islamique et a joué un rôle social clair en coordonnant l'agression militaire et l'agression intellectuelle ».

En somme, afin de réaliser pleinement son unité idéologique et théologique, l'Europe occidentale a eu besoin de se fixer un ennemi commun, doté de traits bien marqués et bien spécifiques. C'est le développement de l'anti-mahométisme :

- ♦ Mahomet figure de l'Antéchrist ;
- ♦ Mahomet magicien fourbe, assoiffé de sexe et de sang ;
- ♦ Mahomet le *desolator*, destructeur de l'Eglise d'Afrique et d'Orient ;
- ♦ Mahomet identifié à un « associateur » et à un « idolâtre ».

Au XV^e siècle, les Ottomans continuent à incarner un danger pour l'Occident, mais un danger qui est moins religieux et théologique que temporel. C'est moins la « menace musulmane » qui est mise en avant que la « menace politique » – on dirait aujourd'hui géopolitique – incarnée par la puissance ottomane.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'on va même voir se développer une vision relativement fraternelle et compréhensive à l'égard du fait

musulman. L'idéologie des Lumières est surtout « obsédée » par la lutte contre « l'obscurantisme médiéval chrétien ». Les Lumières développent une représentation « positive » de l'islam comme religion de modération, de tolérance et d'ouverture. L'islam tend à être considéré comme une forme de déisme, proche de l'esprit des Lumières et éloigné de tout esprit de domination cléricale. Les musulmans tendent à être perçus comme des « hommes comme les autres ».

C'est au XIX^e siècle que l'on voit resurgir une vision péjorative du fait musulman – certains diraient une vision régressive – avec l'invention de l'*homo islamicus* :

- ♦ européocentrisme ;
- ♦ thèse de la supériorité de la civilisation occidentale sur la civilisation arabo-musulmane ;
- ♦ passage d'un universalisme tolérant à un universalisme méprisant ;
- ♦ récurrence des thèmes du fanatisme musulman, de l'obscurantisme islamique ;
- ♦ obsession du retour du panislamisme – à l'époque on ne parle pas encore d'islamo-terrorisme – et de la menace de la reconstitution de l'Etat théocratique musulman.

A certains égards, nous ne sommes toujours pas sortis de cette relation au fait musulman qui est moins alimentée par un « imaginaire théologique » inspiré d'une rivalité religieuse (la controverse chrétienne autour du mahométisme) que par l'universalisme, produit de notre modernité politique. En ce sens, l'islamophobie n'est pas une résurgence de la vieille problématique *Croisades/Jihad* – même si l'on peut relever ici ou là des traces théologiques – mais constitue bien un racisme antimusulman profondément moderne.

J'en viens maintenant au sujet d'aujourd'hui : observe-t-on depuis quelques années et, notamment, depuis le 11 septembre, une progression du racisme antimusulman, de l'islamophobie, dans les sociétés européennes ?

II. Variantes européennes d'une peur commune : le poids des histoires et des traditions nationales

De mon point de vue, la résurgence d'un phénomène de fascination à l'égard du fait musulman dans l'Europe d'aujourd'hui révèle autant de relations spécifiques à nos identités étatiques et nationales. En ce sens, il n'y a pas « une » islamophobie mais des islamophobies européennes, même si l'on peut relever des représentations, des attitudes et des comportements analogues d'un pays à l'autre.

LA « VAGUE EUROPEENNE » D'ISLAMOPHOBIE APRES LE 11 SEPTEMBRE

Selon les experts de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes et du réseau RAXEN, « dans tous les pays, une islamophobie latente a mis à profit les circonstances présentes pour émerger, se concrétisant sous la forme d'actes d'agression physique et d'insultes verbales. Ces épisodes et d'autres signes (...) semblent indiquer que le fossé est encore considérable entre les minorités et la population dans son ensemble ».

Ainsi, le Rapport de l'Observatoire distingue trois séries de phénomènes dans la période post-11 septembre :

- ♦ la multiplication des actes d'agression physique et surtout verbale ;
- ♦ le changement d'attitude et d'opinion des populations de l'union européenne : inquiétude, hostilité, curiosité mais aussi volonté de dialogue ;
- ♦ les tentatives d'instrumentalisation politique et électorale de la peur de l'islam de la part de certains partis, organisations et mouvements.

Toutefois, les situations sont contrastées selon les pays. Je réaffirme mon hypothèse de départ : au sein de l'Union européenne, nous avons tous peur de l'islam mais pas forcément pour les mêmes raisons ni de la même manière. Dans cette perspective, je rendrai compte brièvement de la situation dans quatre pays européens :

- ♦ *la Grande-Bretagne*, qui est souvent présentée comme l'expression d'une société communautariste ;
- ♦ *les Pays-Bas*, qui ont longtemps été loués pour leur modèle de tolérance et de gestion habile du pluralisme culturel et religieux ;
- ♦ *l'Espagne*, qui tend à insister sur un rapport particulier au fait musulman, découlant du « mythe andalou » et de la *Reconquista* ;
- ♦ enfin, *la France* qui se considère parfois comme le « modèle européen » de laïcité.

DES SITUATIONS NEANMOINS CONTRASTEES EN
FONCTION DE L'HISTOIRE DES CONSTRUCTIONS
NATIONALES ET DES RELATIONS SPECIFIQUES AUX
POPULATIONS DITES « MUSULMANES »

A. *La Grande-Bretagne* : une tension à double sens (1,5 à 2 millions de musulmans)

Au lendemain du 11 septembre, le rapport de l'Observatoire européen souligne que la Grande-Bretagne a connu une vague d'islamophobie qui s'est manifestée de la façon suivante :

- ♦ des attaques verbales et physiques plus particulièrement contre les jeunes filles portant le hijab, le foulard islamique ;
- ♦ des actes mineurs de vandalisme contre les mosquées (graffitis et cocktails Molotov) ;
- ♦ des messages explicitement islamophobes circulant sur les sites Internet, les fichiers d'adresses e-mail et les lignes téléphoniques ;
- ♦ des lettres anonymes d'insultes adressées aux associations islamiques locales et nationales ;
- ♦ une sur-médiatisation des groupes islamistes radicaux résidant en Grande-Bretagne ;
- ♦ enfin, une certaine instrumentalisation politique qui est le fait d'organisations marginales comme le british National Party (BNP), lequel a très largement joué sur le fantasme du risque de guerre de civilisation sur le territoire britannique.

D'une manière générale, les auteurs britanniques travaillant sur les minorités et les questions migratoires sont extrêmement critiques à l'égard du système politique et institutionnel de leur pays, dénonçant une certaine hypocrisie dans le traitement des populations de culture musulmane. Ainsi, Werner Menski, de la School of Oriental and African Studies, écrit à ce propos : « Quelle que soit leur nationalité d'origine, les musulmans en Grande-Bretagne sont des citoyens sans l'être. Ceci est tout aussi vrai de leur propre point de vue que de celui de l'administration britannique. » Et il ajoute plus loin : « D'un point de vue britannique, le contexte historique complexe et stratifié est probablement moins marqué par l'image antagoniste Croisades/*Jihad* et par la question des apports musulmans à la

culture européenne que par l'expérience coloniale de la soumission des populations non chrétiennes et par celle de la marginalisation de leurs droits, de leurs religions et de leurs cultures. » Ce contexte a pour effet de susciter chez les populations britanniques de culture musulmane ce qu'il appelle une stratégie de « contact minimal avec l'Etat » : « Un nombre significatif de musulmans britanniques ont ainsi développé et façonné une stratégie de contact minimal avec l'Etat. Ils vivent en Grande-Bretagne, mais dans leur propre monde, sur lequel ils ont une bien plus grande emprise. »

B. *Les Pays-Bas* : la crise du modèle pluraliste (500.000 à 1 million de musulmans)

D'après les experts de l'Observatoire européen, les Pays-bas ont été de loin l'Etat de l'UE le plus touché par l'islamophobie et l'arabophobie au lendemain du 11 septembre. Les principales manifestations de ce racisme ont été :

- ♦ des attaques verbales et physiques contre les jeunes filles voilées ;
- ♦ des actes de vandalisme contre les lieux de culte et les écoles musulmanes ;
- ♦ une instrumentalisation politique de la peur de l'islam qui a été bien plus forte qu'en Grande-Bretagne et en France ; deux partis politiques ont largement joué sur le fantasme de l'islamisation : le Parti populiste et le Nouveau parti national.

Le rapport de l'Observatoire parle, à propos de la situation des Pays-Bas, de véritable hystérie collective qui s'est emparée du pays, ce qui peut paraître surprenant pour un Etat traditionnellement présenté comme un modèle de tolérance et de gestion pluraliste. Pourtant, ce phénomène d'hystérie collective n'est pas nouveau. Déjà en 1995, le professeur van Koningsweld, de la faculté d'histoire des religions de l'Université de Leyde, soulignait : « Ces dernières années, et en particulier depuis l'affaire Rushdie, la société hollandaise a été témoin de la montée d'un discours antimusulman dont les thèmes sont régulièrement exploités par des hommes politiques et des intellectuels. Ce discours est accompagné de diverses manifestations de discrimination sociale, économique et raciale, et d'un nombre croissant d'actes de violence, verbale et physique, dirigés contre

des membres de minorités ethniques en général, et contre des musulmans en particulier (...) Il semble que l'attrait exercé par la thèse anti-islamique provienne principalement du fait qu'elle offre à ses partisans une réponse socialement acceptable à toute accusation de racisme ».

On trouverait une situation assez comparable dans les pays du nord de l'Europe, notamment au Danemark, marqué par une vague d'islamophobie qui semble durable. La crise du modèle de l'Etat-providence, fondé sur la recherche d'une certaine homogénéité de la société (culturelle, sociale, économique), semble produire des effets assez marquants sur les mentalités collectives : la journaliste norvégienne Nina Dessau, spécialiste des questions migratoires, parle ainsi d'institutionnalisation du racisme au Danemark et en Norvège et d'un accroissement du harcèlement administratif contre les musulmans, avec des tentatives d'instauration de formes déguisées de préférence nationale à propos du mariage et de certains droits sociaux.

C. *L'Espagne* : une islamophobie exprimant une xénophobie « classique », mais une évolution depuis les attentats de Madrid (250.000 à 500.000 musulmans)

Contrairement à une idée reçue, l'Espagne n'a pas connu, au lendemain du 11 septembre, de vague d'islamophobie croissante. Si je puis dire, elle se situerait plutôt dans la « moyenne islamophobe de l'Europe » :

- ♦ pas d'agressions verbales et physiques contre les femmes musulmanes voilées ;
- ♦ pas d'attaques ni de vandalisme contre les mosquées.

Selon les auteurs du rapport, la xénophobie a poursuivi son cours sans être aggravée par les circonstances dramatiques du 11 septembre (manifestations pacifistes au moment de la deuxième guerre du Golfe). Le rapport parle moins d'ailleurs d'islamophobie que de xénophobie ethnique.

Ces remarques des experts de l'Observatoire sont confirmées par les spécialistes espagnols des questions migratoires. En Espagne, la problématique musulmane pourrait être ainsi résumée :

- ♦ Pas de dogmatisme républicain et jacobin à la française du fait de l'expérience de l'autonomie régionale (les débats sur la laïcité

sont moins passionnés que chez nous). Je cite, à ce propos, Miguel Angel Moratinos, qui a été directeur général de la politique de coopération pour l'Afrique et le Moyen-Orient : « Le système politique espagnol, la monarchie, la structure pseudo-fédérale et ses communautés autonomes font que le débat passionné qu'a connu la France sur l'Etat-nation, la laïcité, l'enseignement laïc, apparaît ici dilué dans les relations qu'entretient l'Etat avec les régions autonomes et avec d'autres types de communautés ou associations d'origines diverses ».

- ♦ De ce fait, le rapport aux musulmans, en dépit d'un lourd passé historique, est encore largement déterminé par le rapport à l'immigré, au travailleur étranger ; même si le mot « moro » est fréquemment employé, il ne renvoie pas forcément à une connotation religieuse, comme si la Reconquista continuait à structurer l'imaginaire espagnol à l'égard des musulmans. Comme le souligne Antonio Izquierdo Escribano, professeur de sciences politiques à l'Université de Madrid : « Il n'y a pas de préjugés ancrés, tenaces et systématiques contre les musulmans : ceci s'explique par la nouveauté de l'immigration et la rareté des contacts que la population entretient avec celle-ci ».

D. Le « *cas français* » : le sceau de l'ambivalence républicaine qui pourrait s'europaniser (2 à 3 millions de musulmans)

Le « cas français » me semble particulièrement pertinent, car l'ambivalence de sa relation aux musulmans de nationalité française, qui est encore spécifique, pourrait bien se généraliser à la plupart des pays de l'UE.

1. Fort accompagnement et encouragement étatique à la visibilité et à l'institutionnalisation du fait musulman sur le territoire national :
 - ♦ institutionnalisation nationale : Conseil français du culte musulman (CFCM), discours officiels ;
 - ♦ institutionnalisation locale : conseils régionaux du culte musulman (CRCM), développement des relations entre les associations musulmanes et les pouvoirs locaux, implantation de nouveaux lieux de culte ;
 - ♦ institutionnalisation sociétale : curiosité et attrait des Français pour le fait musulman.

2. Poids de l'héritage colonial – traitement sécuritaire et définition implicite d'un seuil d' « islamité » tolérable par notre société :

- ♦ une idéologie émancipatrice ;
- ♦ une certaine incompréhension à l'égard de l'islam pratiquant ;
- ♦ une tendance à idéologiser le débat sur la laïcité à travers une focalisation sur l'islam ;
- ♦ la question de la femme musulmane, « fantasme dans le fantasme ».

3. La question controversée de la place des femmes : une « hijabophobie » ?

Pourquoi cette focalisation de la société française sur les jeunes filles voilées ? L'islam est producteur de fantasmes et la « femme musulmane » est en quelque sorte un « fantasme dans le fantasme », vecteur d'un triple imaginaire :

- ♦ érotique : la femme musulmane comme objet sexuel et objet de soumission ;
- ♦ exogame : la femme musulmane excite notre imaginaire matrimonial ;
- ♦ assimilationniste : la femme musulmane comme vecteur d'intégration.

La femme musulmane, vecteur d'un imaginaire érotique. Il prévaut une vision binaire de la femme musulmane avec, d'un côté, la femme « objet de désirs et de plaisirs » et de l'autre, la femme « soumise, cloîtrée, victime de la domination des mâles musulmans ». Or, précisément, les jeunes filles françaises portant le « foulard » viennent contredire cet imaginaire érotisant, puisqu'elles refusent cette vision dichotomique de la femme musulmane : elles ne sont ni objets de plaisir ni filles soumises.

La femme musulmane, vecteur d'un imaginaire exogame. L'interdit du mariage d'une musulmane avec un non-musulman « excite » notre imaginaire matrimonial. Nous défendons l'idée que, pour conforter notre « modèle républicain », il faut casser l'endogamie et libérer la femme musulmane de l'interdit religieux, en se l'appropriant. En effet, une femme de culture musulmane qui a épousé un non-musulman tend à incarner la norme d'émancipation républicaine.

Or, précisément, que nous disent les jeunes filles voilées ? « Nous

sommes françaises, assimilées, intégrées, mais nous voulons épouser un musulman ». Et cela est vécu comme une trahison républicaine.

La femme musulmane, vecteur d'un imaginaire « assimilationniste ».
Dans notre imaginaire républicain, l'assimilation des « indigènes musulmans » passe d'abord par les femmes :

- ♦ elles réussissent mieux sur le plan scolaire et professionnel ;
- ♦ elles sont plus douces et respectueuses de la loi ;
- ♦ elles sont porteuses d'une dynamique d'émancipation sociale ;
- ♦ elles sont les vecteurs de la modernité dans ce nouveau monde barbare des « banlieues françaises ».

Du coup, les jeunes filles françaises qui portent le *hijab* font l'objet d'une totale incompréhension, puisqu'elles nous disent en substance : « Je suis française, je suis intégrée socialement, culturellement, mais je veux pouvoir affirmer ma religiosité dans l'espace public ».

CONCLUSION: Une « tolérance froide » pour l'islam, mais une inscription pluraliste dans l'espace européen.

- ♦ Le fait musulman est de plus en plus reconnu comme un fait européen et plus seulement comme l'expression d'une altérité radicale.
- ♦ Les « musulmans » sont désormais des acteurs à part entière des sociétés européennes et admis dans leurs droits à vivre leur spiritualité et à pratiquer leur religion.
- ♦ L'islam connaît un processus d'institutionnalisation dans l'espace européen :
- ♦ culturel (conseil européen de la fatwa) ;
- ♦ culturel (développement des associations et des forums) ;
- ♦ médiatique (journaux, sites Internet, radios communautaires) ;
- ♦ commercial (filiale « halal »).

Malgré tout, il persiste des tensions, des crispations, une forme de « tolérance froide » à l'égard de l'islam et des musulmans, qui soulignent la nécessité de renouer avec l'esprit des Lumières, avec une conception libérale de la laïcité.

Le fait musulman, accélérateur d'un nouvel espace européen de dialogue entre les différentes spiritualités : il nous incite à réfléchir sur nos propres croyances et pratiques, sur la place de la religion dans les sociétés démocratiques et pluralistes.

L'islam dans les médias

Un chemin vers l'islamophobie ?

*D'une présentation de M. MICHAEL PRIVOT
Forum des Organisations de jeunes et d'étudiants musulmans européens*

EN GUISE D'INTRODUCTION, M. Michael Privot a précisé que sa présentation avait pour thème central la presse écrite, avec ses images et ses articles. Les autres médias, comme Internet, la TV, la radio et le cinéma, pourraient d'après lui être étudiés selon un cadre de référence identique. Il a donc présenté aux participants une vue d'ensemble, par thèmes, des différents stéréotypes que véhiculent les photos, les diverses illustrations et les articles de la presse.

L'ISLAM EN GENERAL. La déformation par les médias du regard porté sur l'islam ne date pas d'hier. En 1982 déjà, l'arrivée au pouvoir de M. Kadhafi a été interprétée comme un réveil de l'islam et illustrée par une bande de cavaliers brandissant leurs sabres et un étendard vert flottant dans le vent, à l'assaut d'une reconquête imprécise. La dualité de « l'islam et de la violence » était déjà là.

Un autre thème est la célèbre relation « islam – politique ». Un magazine voyait même une continuité entre le prophète Mohammed et Ben Laden : une vision ultra-réductrice d'une interférence permanente de l'islam dans la politique. Conclusion : l'islam est, depuis le tout début, parfaitement inconciliable avec la modernité.

« La ceinture islamique », pour reprendre une métaphore, brûle son propre ventre car aujourd'hui, il n'y aurait de conflits que dans les zones où vivent des musulmans, du Kashmir à nos sympathiques cités dortoirs.

Partant, la distorsion dans la présentation des conflits : lorsqu'un article non spécialisé évoque la violence entre les communautés au Kosovo, il est illustré d'une église orthodoxe détruite, alors

que toutes les communautés endurent les mêmes humiliations. La violence n'est-elle que musulmane dans cette région ?

Et au rayon du fanatisme, la « fraternité musulmane » qui ne laisse pas indifférent, évoquée à la manière d'une « secte tentaculaire », d'une « société fondamentaliste » : tous les termes sont bons pour en faire le parangon d'un islam obscurantiste, anti-moderne et anti-chrétien. Qui sommes-nous pour parler d'un sujet dont la plupart des journalistes ne savent rien ?

Enfin, d'Alger à Téhéran, le grand cliché de la réification de l'islam et des populations orientales : les masses (populaires) arabes, iraniennes, islamiques, etc. Dans cette partie du monde, pas d'individus doués de raison, mais des masses indomptables et imprévisibles dont il faut se méfier. Partant de là, on évite toute tentative d'analyse plus approfondie.

LES FEMMES. Masses, femmes, islam, peau noire, exaltation et islamisme : un cocktail détonant pour être sûr de pas dépasser les préjugés et les clichés...

Certains y voient un danger tandis que d'autres bonnes consciences sont surprises... Comment être un citoyen belge, même royaliste, et porter le foulard islamique ? Combien de représentations déformées faudra-t-il encore balayer ?

L'inévitable dans l'islam féminin : soit fondamentaliste, soit extatique (et donc fanatique ou mentalement dérangé). Quand verrons-nous des représentations pacifiques de l'islam au quotidien ?

LES HOMMES. Venons-en aux hommes et plus particulièrement à Oussama : de citations sorties de leur contexte, en 2001, à l'extrême difficulté de le représenter comme le méchant coupable (à cause de son sourire) – ou comment diaboliser l'ennemi public numéro un quand sa photo n'est pas probante...

Les hommes musulmans et leurs derrières photogéniques ! Du désert à la mosquée, de tous les temps : l'appel aux « fesses en l'air » que l'islam n'a jamais renié ! Mais quelle peut bien être la signification d'une religion qui vous contraint à respirer la poussière ?

CULTE ET RELIGION. On peut s'interroger sur le destin d'autres minorités religieuses dans l'Union. « Juifs ET belges »... Vous

imaginez-vous un journal à fort tirage titrant « Chrétien ET belge » ?

Je terminerai par une autre représentation du peuple religieux dans les médias : les illuminés ou les extatiques. Nous l'avons déjà vu au sujet des femmes musulmanes, mais personne n'y échappe : le juif extrémiste et bien évidemment les Afro-américains et les Africains. Comment échapper à des états proches de la transe lorsque vous avez la peau noire ? Des cérémonies du Candomblé au Brésil (comme le montre un article généraliste sur la religion), au Gnawa de Mauritanie, à l'Eglise pentecôtiste...

Il semble que la religion ne soit que transes. Et donc, pas de rationalité, pas de « modernisme », que de l'obscurantisme... Alors, pour parodier Montesquieu qui se demandait « Comment être persan ? », nous pourrions face à tout cela nous demander à juste titre « Comment être croyant ? », voire « Comment être musulman ? ».

SUR L'ORIGINE DES IMAGES

« J'ai commencé la journée en écoutant toutes ces interventions sur l'islamophobie avec un profond sentiment d'accablement. Ma crainte, peut être irrationnelle, c'était que les femmes musulmanes soient opprimées – comme les décrivent les médias. Et j'ai toujours pensé que le port du voile était imposé par les hommes. Peut-être parce qu'en Irlande, lorsque nous avons voulu former un groupe d'éclaireuses, nous avons dû consulter les hommes. Il semble que ce soient les hommes les propriétaires de la Mosquée ; les femmes n'y ont accès que lorsque les hommes sont occupés ailleurs. C'est pour cette raison que je me suis toujours fait du souci pour les Irlandaises catholiques qui épousent des musulmans.

Ensuite, j'ai entendu le chercheur français (Vincent Geisser) dire qu'en France, on voulait que les musulmans changent pour s'intégrer. Cela m'a soudain mise très en colère. Cela m'a rappelé l'histoire de mon pays, l'Irlande. Lorsque l'Irlande était occupée par les Britanniques, nous ne pouvions pratiquer notre religion catholique. Nous étions opprimés à maints égards. Les protestants ont pris le pouvoir, volé nos terres et vendu nos récoltes pour s'enrichir, nous laissant des pommes de terre pour seule nourriture ; lorsqu'il n'y a plus eu de pommes de terre, la famine s'est abattue sur nous. La religion est alors devenue essentielle pour les Irlandais. Probablement parce qu'elle fait partie de notre culture, et aussi parce que nous devons nous battre pour notre liberté et reconquérir notre indépendance.

A mon avis, les politiques (en fait les impérialistes anglais) ont diabolisé les catholiques irlandais pour obtenir le soutien des citoyens quant à l'oppression des Irlandais ; c'est encore le cas en Irlande du Nord. Ce qui ressemble à une guerre de religion est en fait un problème politique. »

Réflexion personnelle de Mme Dympna Smith

Groupes de travail sur les manifestations, causes et facteurs de l'islamophobie

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ♦ Exposer la situation des communautés musulmanes dans les pays représentés ;
- ♦ Décrire les formes et l'importance de l'islamophobie dans chaque région ;
- ♦ Tenter d'analyser les causes possibles de l'islamophobie ;
- ♦ Identifier des dénominateurs communs dans chaque région ;
- ♦ Produire de brèves recommandations sur les moyens de prévenir l'islamophobie dans chaque région.

Hongrie et Pologne

Participants : Annamária Nagy,
György Lederer, Dominika Blachnicka
Rapporteur/présidente : Dominika Blachnicka
Facilitateur : Maciej Wasyluk

RESUME DES DISCUSSIONS. En Hongrie et en Pologne, la communauté musulmane est réduite par comparaison aux autres pays européens (Pologne : environ 10.000 musulmans sur une population de 39 millions ; Hongrie : environ 4.000 sur 10 millions d'habitants). Dans ces deux pays, les communautés musulmanes sont relativement invisibles ; il y a donc peu d'interaction au sein de la société au niveau individuel. Et leur présence n'est pas évoquée comme une problématique dans les débats politiques.

Néanmoins, l'islamophobie transparait dans les médias, notamment en Pologne qui est plus impliquée dans la guerre en Irak. Pour les deux pays, les médias ont été cités comme les principaux responsables de la montée de l'islamophobie et des sentiments hostiles envers les musulmans.

Parmi les causes de l'islamophobie, ont été évoqués :

- ♦ le manque de connaissances de base sur l'islam et les musulmans ;
- ♦ le discours tenu par les médias – langage et images ;
- ♦ l'implication de la Pologne et de la Hongrie dans la guerre en Irak ;
- ♦ l'absence d'interaction au niveau individuel entre musulmans et non-musulmans.

Bulgarie, Russie, Moldova, Ukraine

Participants : Oleg Guzic, Tatiana Sirbu, Svetlana Nikolova, Oksana Chelysheva, Tounkara Aliou
Rapporteur/présidente : Oksana Chelysheva

RESUME DES DISCUSSIONS. Le groupe a examiné la situation en Bulgarie, Russie, Moldova et Ukraine. Dans tous ces pays, ils ont noté la présence d'intolérance, sous des formes néanmoins diverses et à des degrés différents.

La situation semble plus calme en Bulgarie, où le problème se pose davantage en termes d'hostilité à l'égard des Roms que d'islamophobie.

La situation est différente dans les Républiques post-soviétiques, qui présentent ceci dit un point commun : l'islamophobie est principalement due à des facteurs politiques et économiques. Ce sont les médias de masse qui dictent au grand public des comportements négatifs à l'égard des pratiquants musulmans. Il semble que la Russie connaisse des problèmes particulièrement graves, notamment depuis les cinq dernières années. Auparavant, les minorités devaient endurer des humiliations verbales ; aujourd'hui, elles sont en plus victimes de violences physiques qui peuvent aller jusqu'au meurtre. Et tous les groupes minoritaires sont visés.

En Ukraine, la guerre contre le terrorisme que mènent les autorités russes dans le Nord-Caucase a des répercussions sur la situation. Ainsi, les représentants de certains pays musulmans n'ont pas le droit d'entrer en Ukraine.

En Moldova, les signes d'islamophobie sont rares. Mais il arrive que la police arrête des individus des pays arabes ou africains sous prétexte de contrôler leur papier. Autre manifestation de l'islamophobie : l'interdiction non officielle de la vente de kebabs depuis que les autorités ont déclaré qu'ils présentaient un risque sanitaire.

*Europe du Sud-Est (ex-République yougoslave
de Macédoine, Roumanie, Serbie et Monténégro,
Bosnie, Turquie)*

Participants : Ljubica Nikolic, Zijad Imamovic,
Hasan Idrizi, Suzana Ricea, Fatma Nur Zengin,
Rabia Mercimekci Cemrek, Florin Dorian Dascalescu

Rapporteur/président : Florin Dorian Dascalescu

Facilitatrice : Alexandra MacRae

RESUME DES DISCUSSIONS. D'abord, le groupe a noté que l'Europe du Sud-Est était une région unique du fait surtout de sa population indigène – faite de très anciennes communautés musulmanes formées au Moyen Age et à l'époque de l'invasion de la région par les Ottomans.

Pour ce qui est de l'attitude à l'égard des communautés musulmanes, il semble que le terme d'islamophobie ne soit pas le plus adapté au contexte. Le groupe a fait observer qu'il fallait garder présent à l'esprit qu'il s'agissait d'une forme « douce » du phénomène.

L'islamophobie plonge ses racines dans l'histoire, en particulier dans l'invasion turque de la région au Moyen Age. L'image des Turcs en tant que conquérants et envahisseurs cruels a été utilisée, par exemple en ex-Yougoslavie, à des fins politiques ou pour susciter des divergences ethniques.

Dans la région, les attitudes à l'égard des communautés musulmanes vont de la tolérance et de la coexistence ethnique à la discrimination et à la haine.

Et donc, en Roumanie (qui a une très petite communauté musulmane, moins de 1%) et en ERYM (40-50 % de la population), les droits des musulmans sont bien protégés, à tous les niveaux : au plan politique (les musulmans sont représentés au parlement et leurs droits fondamentaux sont garantis dans la Constitution, etc.), au plan éducatif (accès gratuit) et au plan culturel (ils ont leurs propres émissions télévisées et radiodiffusées, leurs spectacles culturels, etc.).

En Serbie et en Bosnie, la situation est différente ; elle est devenue extrêmement grave lors de la guerre dans les Balkans. En Bosnie, en dépit d'un calme relatif, les musulmans (qui représentent environ 50% de la population totale) se trouvent parfois confrontés à des attitudes de discrimination ou d'hostilité dans certaines régions. En Serbie, les musulmans (qui représentent 19% de la population, 29% avec la région du Kosovo) gardent leur religion secrète pour ne pas avoir à subir des attitudes négatives.

La principale cause de ces attitudes semble être, outre l'histoire, la méconnaissance des valeurs et du mode de vie islamiques.

En Turquie, dont la population est composée de musulmans à 99%, on observe une facette très intéressante de l'islamophobie. La discrimination est subie par ces femmes, musulmanes pratiquantes, qui ne sont pas autorisées à porter le voile en privé ou dans les universités de l'Etat, ou qui rencontrent des obstacles sur le marché du travail. Les « modernistes » ont banni le port du voile dans les universités entre 1980 et 1987, et de 1999 à aujourd'hui. Les étudiantes voilées ont ainsi été expulsées de l'enseignement supérieur du fait de leurs convictions religieuses. Cette mesure est à l'origine d'une émigration vers l'Europe occidentale.

CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS. Pour garantir la tolérance ethnique et prévenir l'islamophobie, il faut favoriser une prise de conscience des vraies valeurs islamiques et de la religion musulmane. Une approche sincère et moins sommaire de l'islam devrait définitivement éradiquer les réactions islamophobes et l'intolérance ethnique.

Compte tenu de l'histoire du conflit entre les Turcs et les chrétiens dans la région, le groupe suggère une approche juste et scientifique (notamment dans le système éducatif) des faits historiques pour parer à leur exploitation à des fins de propagande.

Israël et Inde

Participants : Khorrum Anis Omer, Ayelet Roth, Amit Kossover

Rapporteur/président : Khorrum Anis Omer

Facilitatrice : Mariam Yassin

RESUME DES DISCUSSIONS. Le groupe, en dépit de sa taille réduite (4 participants), a tenu un débat très long et passionnant sur l'islamophobie et la situation des musulmans dans les pays des participants. Malgré l'importante population musulmane en Israël et en Inde, on y observe de graves problèmes de discrimination et des atrocités commises à l'égard de cette minorité.

Inde : Malgré une présence très forte (150 millions), les musulmans sont bien plus mal lotis que d'autres grandes confessions en Inde, dont les hindous, en majorité, mais aussi et en bien plus petits nombres, les sikhs, les chrétiens et même de minuscules populations de bahais ou de parsis (zoroastriens).

Le Nord de l'Inde vit une longue histoire d'émeutes communautaires, dont les victimes ont souvent été les musulmans. Même si la constitution de l'Inde accorde des droits égaux à tous les Indiens indépendamment de leur croyance et de leur race, il en va tout autrement dans la pratique. Les organisations hindoues fondamentalistes tentent sans cesse de nuire aux musulmans et aux autres minorités, dont les chrétiens, par des incitations à la haine.

Aujourd'hui, la situation est bien meilleure qu'il y a dix ans : le mérite en revient aux médias nationaux (tant électroniques qu'imprimés) et à de nombreux Indiens de tendance laïque. Néanmoins, le chemin à parcourir est encore long. Heureusement, le gouvernement nouvellement élu doit prendre plusieurs mesures effectives pour contrer les politiques partisans de son prédécesseur, fondamentaliste.

Israël : Même en Israël, où selon la législation nationale, tous les citoyens sont égaux, la situation des musulmans est bien pire que celle des juifs israéliens. Ils sont victimes d'une discrimination généralisée qui se manifeste sous diverses formes. C'est ainsi qu'ils ont largement moins de possibilités de travail et que, pour des raisons de sécurité, beaucoup d'emplois du secteur public leur sont fermés.

Même dans le secteur privé, la communauté juive, qui contrôle l'économie nationale, préfère réserver les emplois à ses membres. Les musulmans doivent alors se contenter de boulots subalternes que refuseraient la plupart des juifs.

Concernant l'éducation, les enfants musulmans se voient souvent refuser l'entrée des bonnes écoles sans raison valable. Et, la plupart des établissements d'enseignement leur étant fermés, la population musulmane est en majorité privée d'instruction.

CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS

- ♦ L'isolement et la méconnaissance de l'islam et des musulmans amènent à craindre que, s'ils étaient plus puissants au plan social et économique, ils prendraient le pouvoir et tenteraient d'opprimer les autres communautés, « comme le prêche l'islam ».
- ♦ De l'avis du groupe, la question est très politique. Même dans l'histoire récente, les gouvernements occidentaux ont à tort ou à raison utilisé le prétexte des « ennemis d'Etat » pour détourner l'attention du public des vrais problèmes. De tout temps, on a inventé des *méchants*, ennemis dangereux pour le monde développé. Aujourd'hui, la communauté musulmane et ses soi-disant chefs (ce qu'ils ne sont certainement pas), comme Saddam Hussein et Ben Laden, et leurs pays respectifs, sont la cible favorite de certains pays occidentaux.
- ♦ Le groupe a par ailleurs estimé que les musulmans étaient en partie responsables de cette situation, faute d'être capables de projeter une « image juste » de leur communauté et de leur religion dans leur pays respectif. Leur tendance à se tenir à l'écart des communautés majoritaires donne d'eux une image antisociale et négative.
- ♦ Un autre aspect important est le rôle des médias, toujours en quête de sensationnalisme à des fins de profit. Les actes récents de soi-disant terroristes musulmans aux USA et dans d'autres régions du monde n'ont fait qu'attiser une haine déjà déclarée. Et l'image du mal et du diable, déjà renvoyée par certains gouvernements occidentaux au sujet des musulmans, a ainsi reçu l'aval de tous ceux qui méconnaissent la réalité de l'islam.

Europe occidentale

Participants : Kaaouss Najatte, Francois SantAngelo,
Maria Errafiq, Corinne Grassi, Samia Hamdiken,
Touria Arab, Nedzad Cengic, Mohamed Beldjehem, Aicha Tarfi

Rapporteur/présidente : Maria Errafiq

Facilitatrice : Corine Grassi

RESUME DES DISCUSSIONS

- ♦ Liberté d'expression (religieuse) – manque de respect à l'égard des droits fondamentaux ;
- ♦ Discrimination sur le marché du travail, à l'embauche et au licenciement ;
- ♦ Images choisies par les médias ;
- ♦ Dénonciation des autres – vision de l'autre – colonialisme / paternalisme / essentialisme ;
- ♦ Processus de victimisation et d'accusation ;
- ♦ Banalisation / anti-mondialisation ;
- ♦ Extrême droite – différences de traitement – réactions de l'Etat – les principales forces dans la société qui occultent les droits fondamentaux ;
- ♦ Conflit israélo-palestinien ;
- ♦ Principe belge du pluralisme, principe français de la laïcité – outils légaux non utilisés ;
- ♦ Programmes scolaires inadaptés aux changements de la société ;
- ♦ Manque d'estime de soi ;
- ♦ Dialogue stérile – monologue.

CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS

- ♦ Comment trouver des stratégies pour contrebalancer la manipulation opérée par les médias ? Création de médias alternatifs ou d'un organisme de contrôle.
- ♦ Reconsidération nécessaire de la pédagogie et du contenu des manuels scolaires.
- ♦ Promotion des contributions des civilisations arabes / musulmanes.
- ♦ Application de sanctions sévères et claires à tous les niveaux et aux employeurs coupables de discrimination à l'embauche ou au licenciement ; renforcer la sévérité des amendes, changer les

mentalités, sensibiliser (remise en cause, prise de conscience de la banalisation du racisme).

- ♦ Travail communautaire pour équiper la population des outils requis pour lutter contre toutes les formes de discrimination / d'intolérance / de non-respect.

Allemagne, Suisse et Pays-Bas

Participants : non cités dans le rapport

Rapporteur/président et facilitateur :
non cités dans le rapport

D'après l'Eurobaromètre, la région d'Anvers est la plus raciste d'Europe. Ces trois dernières années, quatre musulmans y ont été tués dans des attaques racistes. Le parti de droite, le Vlaams Blok, capte une voix sur trois et ses électeurs sont représentatifs de l'ensemble de la société. L'islamophobie est institutionnalisée à tous les niveaux : éducation, logement, marché du travail, police et médias. Les attaques visent essentiellement les Marocains. Les musulmans sont une cible facile ; 60% d'entre eux sont au chômage. Selon les médias et les responsables politiques, « les musulmans égalent la criminalité ». Les partis politiques traditionnels, quant à eux, reprennent le discours raciste pour séduire les électeurs. Les rares organisations musulmanes sont subventionnées et n'osent pas critiquer le gouvernement. Depuis deux ans, une organisation locale qui se bat pour l'émancipation, la Ligue européenne arabe, réunit des musulmans qui veulent se battre pour leurs droits ; mais les médias la montrent du doigt alors que, pour la première fois, les jeunes musulmans ont le sentiment d'être représentés et commencent à s'intéresser à la politique.

Les rapports de police témoignent d'une « tolérance zéro à l'égard des musulmans ». Et si, aujourd'hui, on ne parle plus que de « tolérance zéro », elle s'applique toujours aux musulmans. Le cas des Flandres s'apparente à celui des Pays-Bas, mais l'islamophobie y est encore plus insidieuse. Les principaux partis politiques utilisent les musulmans comme des alibis pour recueillir des voix mais se gardent bien de les représenter (« alibi Ali »). Suite au 11 septembre,

le mouvement de droite de Pim Fortuyn a reçu un soutien massif. Après la mort de ce dernier, des partis traditionnels ont repris son discours, mais de manière plus démocratique.

L'Allemagne fut longtemps extrêmement tolérante mais, après la chute du mur de Berlin, le souvenir du passé a commencé à s'effacer et une politique de « protection » à l'égard des immigrants s'est développée. Certes, l'islamophobie est présente, mais elle n'est pas institutionnalisée comme aux Pays-Bas et dans les Flandres.

En Suisse, la situation varie d'un canton à l'autre. Les cantons italophones sont relativement épargnés par l'islamophobie, même s'il faut déplorer quelques cas d'attaques physiques et verbales. Les médias suisses sont neutres, mais le public est influencé par les médias italiens, fortement islamophobes. Dans les cantons germanophones, par contre, le problème n'est pas l'islamophobie mais la xénophobie. Les cantons francophones, quant à eux, subissent l'influence de la politique française ; la question du *hijab* y est largement évoquée aux plans politique et social.

N.B: L'antisémitisme est différent de l'antisionisme.

CAUSES

- ♦ La situation au Moyen-Orient.
- ♦ L'échec des politiques d'intégration : l'intégration a toujours été envisagée comme de l'assimilation, qui est discriminatoire. L'intégration, elle, doit se faire des deux côtés.
- ♦ Les musulmans sont une cible facile parce qu'ils sont insuffisamment structurés et victimes d'un taux de chômage élevé. On les trouve en majorité dans les classes sociales inférieures et à faibles revenus.
- ♦ Si vous ne prenez pas pour cadre idéologique le laïcisme, vous êtes jugé non démocratique et rétrograde. Le laïcisme est la règle.

RECOMMANDATIONS. Les questions que soulèvent l'islamophobie devraient être discutées, mais sur un pied d'égalité. Les arguments des deux parties doivent être écoutés et peser du même poids. Le paternalisme n'a pas sa place. Des forces émancipatrices sont en train de naître au sein de la communauté ; il faut leur donner la possibilité de s'épanouir.

Belgique, Espagne et Italie

Participants : Raquel Amaranta Santos Perez,
Juan A. Maza Amodeo, Antonella Aduso,
Giulia Micciche, Fabio Di Nunno, Michael Privot

Rapporteur/président : Fabio Di Nunno

Facilitateur : Michael Privot

RESUME DES DISCUSSIONS. Chacun des membres du groupe a fait part de ses expériences personnelles et professionnelles. Le groupe a d'abord décidé de dresser la liste des domaines dans lesquels pouvait se manifester l'islamophobie :

- ♦ social ;
- ♦ politique ;
- ♦ professionnel ;
- ♦ éducatif ;
- ♦ culturel et linguistique.

A PRESENT, QUELQUES EXEMPLES

En Belgique, un musulman avec une longue barbe noire a été arrêté à plusieurs reprises par la police ; il est médecin.

En Italie, un parti politique de droite a lancé un manifeste contre les musulmans et les Arabes avant les élections.

En Espagne, les gens ont cru que l'islam et les musulmans étaient responsables des attaques terroristes du 11 mars à Madrid ; beaucoup de sanctions ont alors été infligées aux Arabes, par peur du terrorisme. Toujours pour la même raison, le nouveau gouvernement espagnol a proposé une loi destinée à contrôler les activités dans les mosquées.

En Italie, un jeune Arabe a été arrêté par la police alors qu'il filmait une gare avec une caméra vidéo. La police croyait qu'il projetait une attaque terroriste. A Turin, après le 11 septembre, des individus ont fait irruption dans la maison de l'imam et harcelé ses proches.

ENSEMBLE, NOUS AVONS IDENTIFIE LES CAUSES SUIVANTES

- ♦ Ignorance généralisée au sujet des musulmans et de l'islam ;
- ♦ Manque de contact entre les religions et les communautés ;
- ♦ Absence d'éducation axée sur la question ;
- ♦ Renforcement de la peur du terrorisme ces dernières années ;
- ♦ Préjugés ;

- ♦ Les aspects négatifs de l'islam sont montrés du doigt ; en revanche, ses contributions positives et ses liens avec nos cultures sont passés sous silence ;
- ♦ Certaines communautés musulmanes sont perçues comme « fermées » aux interventions et aux contacts sociaux.

Irlande et RU

Participants : Alexandra MacRae, Hazel Baird,
Rebecca Williams, Dympna Smith, Fortune Pouela,
Esa Bateman et Henrietta Szovati
Rapporteur/présidente : Henrietta Szovati
Facilitateur : Kélig Puyet

RESUME DES DISCUSSIONS. Etonnamment, les membres de ce groupe avaient des perceptions très contrastées, alors qu'ils venaient tous de ce que l'on appelle l'Europe non continentale. Ils ont échangé leurs expériences sur les communautés musulmanes vivant dans les différentes régions du Royaume-Uni, ainsi que leurs idées au sujet de l'islamophobie. Par rapport au reste du RU, l'Irlande s'est avérée être un pays où les questions d'islamophobie et d'islam en général se posent différemment.

A la fin des discussions, le groupe s'est intéressé à des questions plus sujettes à controverses (comme le voile, l'implication des femmes dans des projets communautaires, etc.) et a malgré tout abouti à des conclusions constructives.

A propos des manifestations cachées et/ou ouvertes de l'islamophobie, les membres du groupe ont commencé par la rédaction d'une liste qui a mis en évidence que ces deux types de manifestations n'étaient pas très éloignés. Les estimant interchangeables, ils ont alors décidé de ne pas les différencier. Ils ont ainsi noté que certaines attitudes, cachées dans un premier temps, pouvaient évoluer vers des formes ouvertes de discrimination.

FORMES OUVERTES DE DISCRIMINATION :

- ♦ montée en puissance du parti nationaliste britannique (BNP) – mis sur la touche récemment ;

- ♦ multiplication des tactiques d'arrestation de la police ;
- ♦ couverture sensationnaliste par les médias ;
- ♦ augmentation des attaques physiques et des violences verbales :
- ♦ attaques racistes et tendance à l'arabisation de l'islam.

FORMES CACHEES :

- ♦ discrimination à l'emploi ;
- ♦ rémunération du travail (notamment en Irlande) ;
- ♦ discrimination dans l'offre éducative aux musulmans ;
- ♦ refus de postes (sur la base de la tenue vestimentaire) ;
- ♦ obstacles dans l'accès aux financements.

FORMES OUVERTES OU CACHEES DE DISCRIMINATION :

- ♦ inversement du sens de l'intégration dans la société britannique ;
- ♦ exigences en termes de demande de visa ;
- ♦ couverture par les médias (représentation des musulmans).

Ensuite, la discussion s'est orientée sur les secteurs de la vie dans lesquels les musulmans sont victimes de ces formes de discrimination. Selon les membres du groupe, n'importe laquelle de ces formes est susceptible d'avoir des répercussions sur le long terme dans pratiquement tous les secteurs (logement, éducation, etc.). Mais, le plus grave, c'est que l'islamophobie diabolise les communautés musulmanes et les fragmente, les isolant ainsi encore davantage du reste de la société.

Pourtant, ces formes ne sont pas nécessairement nouvelles. Mais peut-être sont-elles plus visibles parce qu'elles concernent souvent la communauté musulmane au RU. La théorie de la discrimination existe depuis longtemps ; aujourd'hui, elle prend différentes formes et apparences.

LES CAUSES DE L'ISLAMOPHOBIE :

- ♦ le fort sentiment d'appartenance et l'autosuffisance britanniques ;
- ♦ l'impérialisme, le passé colonialiste du RU ;
- ♦ le manque d'éducation (ce qui ne signifie pas forcément manque de sensibilisation) ;

- ♦ les médias et l'image qu'ils donnent des musulmans et notamment des femmes ;
- ♦ l'attitude défensive de la communauté musulmane (les musulmans sont plus occupés à se défendre et à se justifier) ;
- ♦ la forte interprétation culturelle de l'islam (les musulmans du sous-continent indien représentent environ 80% des musulmans au RU).

CONCLUSION. La discussion a été très franche. Les interventions des représentants des différentes régions du RU, particulièrement intéressantes, y ont apporté des éclairages nouveaux.

QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ MUSULMANE EUROPÉENNE ?

« Pour tous ceux qui n'ont pas suivi le développement dynamique des communautés musulmanes dans les différentes régions européennes, il n'est pas simple de définir l'identité musulmane européenne. Une nouvelle voix, plus forte, plus confiante, s'élève : la voix de ces jeunes musulmans qui trouvent du réconfort et un soulagement dans l'islam, et qui souhaitent découvrir leur religion dans tous ses aspects. Le terme inventé d'« euro-islam », en tout cas, ne traduit pas cette identité musulmane européenne. Il appartient aux musulmans d'imaginer de nouvelles méthodes pour s'exprimer et amener les non-musulmans à comprendre l'islam. De plus, ils doivent apprendre à s'organiser et à interagir pleinement avec la société tout entière. Il faut qu'ils interviennent à la manière de partenaires de confiance dans la politique et dans la résolution des problèmes notamment sociaux.

L'islam n'est pas une autre Eglise ; ce n'est pas une institution que l'on peut appréhender uniquement en termes religieux. C'est une façon de vivre globale, étayée par une psychologie particulière. En Bosnie, il existe une patience collective ; les petites communautés prennent soin des imams, souvent issus de milieux sans instruction. Ces imams doivent être le fondement de toute démarche éducative au sein de la communauté musulmane. »

*Mme Henrietta Szovati, extrait d'une conversation
avec M. Zijad Imamovic*

SUR L'ISLAMOPHOBIE EN EUROPE ORIENTALE

d'un document de M. György Lederer, distribué aux participants

En Occident, l'islamophobie est le plus souvent liée à l'immigration et au racisme ; en Europe de l'Est, il n'en va pas de même. Les nationalismes et les Etats nations apparus au XIX^e siècle dans les Balkans sont nés des guerres d'indépendance menées contre l'Empire ottoman, ouvertement islamique. Tout au long du XX^e siècle, les musulmans présents dans les Balkans et dans la partie européenne de l'Union soviétique ont vécu sur la défensive, exposés aux discriminations, sinon aux persécutions, et ce au motif principal qu'ils constituaient des minorités ethniques. Il leur a fallu endurer et s'adapter.

Leur laïcisation s'est opérée selon des schémas fort différents de ceux de leurs coreligionnaires occidentaux, qui vivent – en s'en plaignant – dans des démocraties solidement ancrées. Cette comparaison peut cependant s'avérer trompeuse. En Europe orientale, les « musulmans ethniques » ont tendance à se réclamer, comme tant d'autres, de la *laïcité*¹ propre à la Révolution française. Voilà qui serait inconcevable dans la plupart des pays du Moyen-Orient.

L'EFFONDREMENT du socialisme a rarement été suivi de la véritable renaissance religieuse que beaucoup attendaient. Un certain nombre de « musulmans » ont voulu en savoir plus sur leurs racines et la foi de leurs aïeux. Pourtant, peu ont été séduits par les sermons anti-laïques des prosélytes arabes « salafistes » appuyés par les Saoudiens qui, omniprésents, ont fait main basse sur les prêches dans les mosquées de la région ; les événements du 11 septembre les ont montrés, eux et leurs généreux donateurs, sous un tout autre éclairage.

¹ NdT: En français dans le texte.

Dans ce contexte, la Bosnie-Herzégovine revêt une importance primordiale, qui ne tient pas seulement à ses institutions islamiques uniques en leur genre ni à la solidarité manifestée par le monde musulman entre 1992 et 1995 à l'égard des victimes de l'indifférence occidentale. Lors du bain de sang dont ce pays a été le théâtre, celui qui en était alors le Président, Alija Izetbegovic, et ses complices se sont lancés (de façon autoritaire, à certains égards) dans une formidable opération idéologique et politique ayant pour but de susciter chez les Européens (bosniaques) laïques d'origine islamique un sentiment d'appartenance à une nation, en les identifiant comme des « musulmans ». Dans cette Yougoslavie socialiste de l'époque, beaucoup ne se considéraient pas comme étant avant tout des musulmans – d'aucuns ne se voyaient même nullement comme tels ; mais leurs exécuteurs serbes se sont chargés de le leur rappeler par la suite (« *Juifs par le regard de l'autre* », Sartre). Les mensonges que la propagande serbe a distillés dans les années 90 à propos du « fondamentalisme » et des menaces de terreur attribuées aux musulmans sont révélateurs de l'islamophobie. Des accusations similaires sont réapparues dans le conflit tchéchène, et ailleurs – dans une moindre mesure. Cela étant, le fait est que, pendant la guerre, la Bosnie a dû accepter l'aide de gouvernements arabes, d'organisations humanitaires douteuses et de combattants moudjahidines arabes anti-occidentaux dont la présence dans le pays est ensuite devenue de plus en plus embarrassante. La quête d'identité des Bosniaques demeure passionnément controversée. Leur tradition et leur culture fondées sur la religion constituent, de fait, le seul élément qui les distingue de leurs voisins « chrétiens » slaves du Sud. De tous les Etats gouvernés par des partis communistes jusqu'en 1990, la Yougoslavie était de loin le plus ouvert : il comptait plusieurs millions de citoyens musulmans, qui étaient libres d'étudier l'islam, dans leur pays ou à l'étranger. Peu l'ont fait.

Même sans l'islam, les Albanais, les Turcs des Balkans, les Tatars, les Azéris et d'autres peuples d'Europe orientale d'origine musulmane constituent bel et bien des nations ou des minorités nationales et sont souvent mal aimés ou discriminés par leurs voisins en tant que tels, et non pas principalement parce qu'ils sont musulmans (les Macédoniens slaves ou les Pomaks bulgares musulmans sont des cas particuliers qui trouvent leur explication dans la tradition religieuse).

Il faut établir une distinction entre ethnicité et islam, lequel est par excellence supranational ! En dépit ou à cause des guerres yougoslaves, la notion anachronique de communautarisme religieux ne doit pas être encouragée dans cette partie du monde.

Les missionnaires étrangers (essentiellement arabes) qui ont lancé le processus de ré-islamisation ont été contraints de constater que leurs auditoires post-socialistes, censés être composés de musulmans, étaient très éloignés de l'islam intransigeant anti-laïque et anti-occidental qu'ils prêchaient avec zèle. Seule une poignée de jeunes musulmans autochtones les ont rejoints, dont certains avaient fait leurs études dans des facultés de théologie au Moyen-Orient. La place des femmes dans la société, les attitudes à l'égard des non-musulmans, la spiritualité soufie, les croyances musulmanes populaires se sont avérées être des questions sensibles. Les tensions se sont encore avivées lorsque les radicaux se sont mis à poser des bombes en Occident – cet Occident qui véhicule une série de modèles fortement appréciés par la plupart des habitants d'Europe orientale, musulmans compris. Un plus grand respect des libertés et droits civils profiterait à ces derniers, qui vivent comme des minorités sous des régimes plus ou moins autoritaires.

Certains dignitaires religieux ont estimé devoir dénoncer le radicalisme, la haine et l'intolérance de la « judéophobie », qui n'avait pratiquement aucun ancrage parmi les musulmans de la région. Quelques-uns de ces dirigeants ont fait l'objet de menaces et ont été rejetés de l'islam. Le Secrétaire général de la Communauté islamique albanaise, Sali Tivari, a été abattu dans son bureau en janvier 2003. Personne n'a été condamné pour ce meurtre. C'était pourtant quelqu'un de courageux, animé des idéaux occidentaux, pour qui l'islam était en Albanie une Eglise parmi d'autres, appelée à jouer un rôle limité dans la vie publique d'une république laïque.

D'aucuns soutiennent qu'en Europe orientale aussi, le radicalisme islamiste représente une véritable menace en ce que cette région est un lieu où l'on peut cacher des terroristes internationaux, en recruter, leur apporter un soutien logistique ou nourrir leurs fondements idéologiques – encore qu'il faille bien distinguer entre islamisme (raisonnement social islamique fondé sur des principes) et terrorisme. Le dialogue doit s'engager dans les pays de l'ère post-socialiste aussi, et le plus tôt sera le mieux. A elles seules, les enquêtes

criminelles n'auront pas de réelle portée. Ces craintes qui s'expriment constitueront vraisemblablement la composante majeure de l'islamophobie dans un proche avenir.

La Recommandation de politique générale n° 5 de l'ECRI sur la lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans (cri(2000)21) concerne inévitablement la difficile situation des musulmans immigrés de l'Europe occidentale. Une nette majorité des Européens de tradition islamique vivent dans la région orientale du continent, y compris le Tatarstan et l'Azerbaïdjan – même si la Turquie membre du Conseil de l'Europe n'est pas prise en compte. Pour beaucoup, l'Europe signifie encore l'Ouest, ce qui est peu gênant à cet égard. Bon nombre des « musulmans » d'Europe de l'Est ne devraient pas être vus comme des musulmans, de la même façon qu'en grande majorité, nous ne voudrions pas être identifiés comme des « chrétiens ». (Par exemple, il faut arrêter de penser que, compte tenu des estimations de 1945, 70% de la population albanaise est musulmane, alors qu'elle est aujourd'hui en majorité laïque.) L'ascendance ou la foi musulmane des Européens de l'Est n'a besoin ni de droits humains spéciaux ni de droits des minorités, même si la discrimination positive peut parfois se justifier à l'Ouest en ce qui concerne les préjugés anti-immigrants. La plupart des Bosniaques se contenteraient de la démocratie et de la prospérité, sans distinction juridique en rapport avec la religion. La fin de programmes axés sur des considérations nationalistes et autoritaires libérerait les peuples des régions, « musulmans » compris.

György Lederer

Romaphobie

– introduction et atelier

« JE VOUDRAIS vous parler de la romaphobie, la discrimination dont souffrent les Roms en Europe. Les Roms forment le plus grand groupe minoritaire en Europe ; leur population est estimée entre 8 et 12 millions d'individus. Ce groupe est constitué de plusieurs sous-groupes, qui se nomment eux-mêmes différemment, comme les Voyageurs en Irlande (qui en fait ne sont pas des Roms du point de vue ethnique). La discrimination dont ils sont les victimes est un phénomène de grande ampleur, universel, qui exige donc des solutions communes.

La discrimination se manifeste aux plus hauts niveaux, dans les instances publiques. Sur Internet, on a pu lire la déclaration d'un ministre roumain, selon qui « il fallait réagir contre la criminalité des Roms qui essaient de détruire la civilisation ». En Slovaquie, on a assisté à un récent changement du système de sécurité sociale, fondé sur une nouvelle vision des Roms (« Ils sont fainéants, ils ne veulent pas travailler. Je n'ai jamais vu aucun Rom mourir de faim. »)

Aujourd'hui encore, la vieille méthode qui consiste à séparer les enfants roms de leurs parents se pratique dans certaines régions d'Europe. En Slovaquie, on sait que certaines femmes ont été victimes de stérilisation forcée.

En Scandinavie, les femmes qui portent de longues jupes sont accueillies à contrecœur dans les magasins, car considérées comme des voleuses en puissance.

Enfin, il n'est pas rare que les déchetteries municipales soient les seuls lieux sur lesquels les Roms puissent s'installer.

En résumé, à qui avons nous affaire ? A un groupe confronté à divers problèmes et vivant en marge de la société. Ce que l'on décrit comme des problèmes sociaux sont en fait les conséquences de la discrimination. »

*Intervention de M. Cristi Mihalache,
Centre européen des droits des Roms*

Plus sur la romaphobie

Pour compléter le tableau de la situation des Roms dans l'Europe d'aujourd'hui, suit un extrait de la « *Déclaration commune du Bureau d'information européen des Roms* » adressée à la Conférence de la Commission de l'UE sur « Les Roms dans une Union européenne élargie », tenue à Bruxelles les 22-23 avril 2004. La teneur de cette déclaration est importante car elle reflète ce qui a été dit en atelier (voir plus loin).

« AU XXI^e SIECLE en Europe, le traitement réservé aux Roms sera un élément capital pour évaluer la situation des droits de l'homme et des minorités. Une Europe unie, démocratique, qui respecte les droits des minorités présuppose le respect des Roms et de leur revendication pour des droits égaux. Sans l'intégration des Roms dans les processus démocratiques, il ne peut y avoir de relations » normales « et pacifiques entre eux et les populations majoritaires.

Plus de 12 millions de Roms vivent aujourd'hui en Europe, dont la majorité dans l'ex-bloc de l'Est. La dislocation actuelle des nations en Etats basés sur l'ethnie conduit irrémédiablement à mettre les Roms à l'écart de la majorité ethnique et à les priver, bien souvent, de leur citoyenneté. L'ex-Yougoslavie, l'ex-Tchécoslovaquie et l'ex-URSS ne sont que quelques exemples des endroits où le statut des Roms est précaire. En dépit de constitutions garantes de la citoyenneté pour tous, ces Etats se créent autour de caractéristiques ethno-nationales. Et l'appartenance à ces Etats est alors censée être liée à l'ethnie. Ainsi, être des étrangers sur leur propre terre est une situation que vivent les Roms encore et encore.

La violence à l'égard des Roms, leur marginalisation dans tous les secteurs de la société, des offres éducatives inadaptées et

inégales, l'analphabétisme, des taux élevés de mortalité infantile, la discrimination et l'emploi : ces situations ne sont pas les causes des problèmes, elles sont plutôt les symptômes des comportements obsessionnels anti-gitans et anti-tsiganes de la majorité : de son attitude discriminatoire à l'égard des Roms.

Le trait majeur de l'histoire des Roms en Europe est leur expulsion continuelle. En Allemagne, en Croatie et en Tchécoslovaquie, cette politique de lutte contre le problème gitan s'est transformée en un génocide sous le national-socialisme. Cette horrible, inhumaine escalade de la violence de la solution « national-socialiste » à la question des tsiganes a suscité une silencieuse indifférence pendant la seconde guerre mondiale. L'Etat a continué à appliquer aux survivants son traitement spécial...

Traditionnellement, les sociétés voient les Roms comme un problème social qu'il faut régler par la répression et l'« éducation ». Les Roms ne font pas partie des minorités en vertu du droit international. Jusqu'à présent, ce point de vue discriminant a généralement conduit à des solutions partant de l'idée que les Roms sont un « groupe socialement provocant ». Mais la situation des Roms en Europe a montré de façon ambiguë que le problème des Roms avait ses racines dans l'hostilité de la majorité à l'égard des tsiganes.

Il semble que nous soyons très loin d'une réelle intention d'améliorer les conditions de vie des Roms ; depuis l'effondrement du bloc de l'Est, leur situation n'a cessé de s'aggraver. Les problèmes dont sont victimes les Roms (discrimination, éducation manquée et violence) sont imputés à leurs habitudes. Les victimes deviennent les coupables, le comportement de la majorité apparaissant comme une forme d'autodéfense.

Les programmes en faveur des Roms devraient reposer sur un certain nombre de principes concernant leur situation, leur histoire et leur avenir :

- ♦ Les Roms, citoyens pan-européens, sont des citoyens des pays dans lesquels ils vivent ; leur processus de participation doit s'appuyer sur des racines communes et des perspectives communes, au-delà de la citoyenneté, de l'appartenance à un groupe ou de la résidence dans un pays. La population majoritaire doit reconnaître que les Roms ne sont pas un groupe marginal

mais une minorité nationale et que, à ce titre, ils font partie de la société dans laquelle ils vivent.

- ♦ En tant que minorité pan-européenne de facto, les Roms occupent une place unique du point de vue tant historique que politique. Leur situation est comparable à celle des juifs européens sauf que, à la différence de ces derniers, les Roms ne peuvent revendiquer une souveraineté politique en tant qu'Etat indépendant. Les efforts déployés pour améliorer leur situation en Europe doivent mettre en exergue cette position particulière.
- ♦ Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les Roms sont le racisme et l'hostilité ; pauvreté, manque d'instruction, chômage et carence culturelle, conséquences de l'hostilité de la société à leur égard, sont donc les symptômes et non le cœur du problème.
- ♦ Grâce à une active participation et à des droits civils dans les sociétés dans lesquelles ils vivent, les Roms doivent contribuer à la suppression des préjugés et des stéréotypes. Car ils doivent prendre conscience que la majorité n'est pas seule responsable de leur avenir : ils peuvent et doivent exercer leur influence. »

Source : www.erinet.org (Newsletter, mars 2004)

Atelier sur la romaphobie

Participants : Mr Zijad Imamovic, Ms Dympna Smith, Mr Hasan Idrizi, Ms Hazel Baird, Ms Alexandra MacRae, Ms Ammamaria Nagy, Ms Tatiana Sirbu, Mr Florin Dorian Dascalescu, Mr Juan A Maza Amodeo, Mr Gerrit Neomagus, Ms Fatma Nur Zengin, Mr Michael Privot.

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ♦ Existe-t-il de nouvelles dimensions à la romaphobie ?
- ♦ Existe-t-il de nouvelles approches pour l'aborder (existantes ou aujourd'hui nécessaires) ?

RESUME DES DISCUSSIONS. La situation économique des Roms en Europe est contrastée. Dans certains pays, des fonds publics sont réservés à leurs communautés, notamment aux fins d'éducation, de logement et d'ateliers.

- ♦ La discrimination est présente, et notamment une hostilité à l'égard des « gitans ».
- ♦ La majorité n'est pas en mesure de comprendre le mode de vie ou la culture des Roms et adopte à leur égard différents types d'attitude où se mêlent condescendance, vision romantique et préjugés.
- ♦ Les institutions internationales exercent des pressions pour faire participer les représentants roms aux activités locales.
- ♦ Des besoins se font sentir en termes de ressources et de représentation.
- ♦ De l'argent a été dépensé pour des projets non pertinents.

En Irlande et en Grande-Bretagne, les Voyageurs se trouvent semble-t-il dans une situation particulière. Par ailleurs, ils sont d'origine différente. On y trouve aussi des Roms venus du continent. Tous ces groupes partagent les mêmes problèmes et vivent la même discrimination. Ils sont contraints de modifier leur mode de vie traditionnel, nomade, pour se sédentariser.

En Irlande et en Grande-Bretagne, les Voyageurs ont des difficultés à trouver des travaux saisonniers auxquels ils sont familiarisés. Se pose en outre le problème de la cohabitation avec d'autres groupes sur le lieu de travail. Ils sont victimes de discrimination et de violence au travail, mais néanmoins incapables de s'attaquer au problème.

Aux Pays-Bas, les Roms ne posent pas vraiment de problèmes. On les appelle des « Campeurs » ou des Voyageurs. En 2000, on dénombrait 5.000 Sintis et 800 Roms inscrits sur les registres avec un passeport néerlandais, soit seulement 0,025% de la population. Au bout de cinquante ans, ils ont dû s'établir et, faute de trouver du travail, ont demandé à bénéficier de l'aide sociale. A la fin du XX^e siècle, on comptait 3.700 Tsiganes avec un passeport néerlandais.

En Hongrie, on trouve différents groupes de Roms dont les situations économiques et les traditions diffèrent. Certes, ces groupes sont représentés au parlement et dans les médias mais, du fait de leur nombre et de leur diversité, se pose un vrai problème de discrimination. Par ailleurs, ils ont souvent beaucoup d'enfants et, partant, sont soupçonnés ou accusés de bénéficier de trop de prestations sociales. On dit des Hongrois qu'ils préfèrent ne pas côtoyer les Roms. Pendant des siècles, les Roms ont été victimes

de préjugés (kidnappeurs d'enfants, voleurs, sales et réticents à travailler et à s'intégrer). Jamais les relations avec les Roms n'ont été basées sur l'égalité. Parfois, les gouvernements ont contraint leurs communautés à se sédentariser et à travailler. Avec le passage à la démocratie et à une économie de marché, les couches moyennes des communautés Roms se sont intégrées dans la classe la plus défavorisée.

L'Espagne a connu cinq siècles de répression de la langue et de l'identité tsiganes. On y compte 500.000 Roms. Les plus démunis et marginalisés d'entre eux sont les plus exposés à la discrimination. Ils sont victimes de préjugés, mais aussi des violences physiques de skinheads. La majorité des parents refusent que leurs enfants soient scolarisés aux côtés des Roms. De plus, des migrants roms de Roumanie sont venus s'établir en Espagne.

En Turquie, il y aurait selon les chiffres officiels 100.000 citoyens roms ; mais la collecte de données n'est pas chose facile sachant que les familles roms ne s'inscrivent pas toujours sur les registres.

CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS

- ♦ Lutter contre les inégalités économiques et ethniques et la discrimination.
- ♦ Mettre en œuvre des programmes pertinents et efficaces.
- ♦ Elaborer une stratégie gouvernementale pour l'intégration des Roms.
- ♦ Assurer leur représentation politique.
- ♦ S'attaquer au problème identitaire.
- ♦ Collecter des données fiables.
- ♦ Prendre diverses mesures en faveur d'une action affirmative, de l'accès à l'éducation, de la représentation au niveau des autorités locales, de l'ouverture du marché de l'emploi et de l'amélioration de l'accès aux droits.
- ♦ Mettre en œuvre des programmes européens, mais les superviser sérieusement.
- ♦ S'attaquer au mauvais emploi des fonds par les ONG et les autorités.
- ♦ Impliquer les Roms dans la mise en œuvre des projets.

Antisémitisme

– introduction et atelier

« L'ANTISÉMITITE HAÏT les Juifs parce qu'ils sont juifs, indépendamment de ce qu'ils font. On peut haïr les Juifs parce qu'ils sont riches et prétentieux, ou parce qu'ils sont pauvres et misérables. Parce qu'ils ont joué un rôle majeur dans la Révolution bolchevique ou parce que certains d'entre eux sont devenus incroyablement riches après la chute du régime communiste. Parce qu'ils ont crucifié Jésus ou parce qu'ils ont contaminé la culture occidentale avec 'la moralité chrétienne compassionnelle'. Parce qu'ils n'ont pas de patrie ou parce qu'ils ont créé l'Etat d'Israël. »

L'homme qui s'exprime ainsi est Uri Avnery, (www.avnery-news.co.il), journaliste israélien, auteur et militant pour la paix. Il explique ensuite comment cette haine « est dans la nature de toutes les sortes de racisme ou de chauvinisme : on haït quelqu'un parce qu'il est juif, arabe, femme, noir, indien, musulman, hindou. Ses qualités, ses actions, ses succès n'ont aucune importance. Si lui ou elle appartient à la race, la religion ou le genre abhorré, il sera haï. Les réponses à toutes les questions relatives à l'antisémitisme », conclut Avnery, « découlent de cette réalité fondamentale ». Célèbre pour son engagement intellectuel et physique dans le mouvement pacifiste, Avnery est on ne peut plus clair quant à position sur l'antisémitisme, ce qui est et ce qui n'est pas. L'article cité précédemment se poursuit par une série de questions et de réponses. Par exemple :

« – Quiconque critique Israël est-il antisémite ?

– Absolument pas. Quelqu'un qui critique Israël pour certaines de nos actions ne peut être pour cela accusé d'antisémitisme.

Mais quelqu'un qui haït Israël parce que c'est un État juif /.../

est antisémite. Il n'est pas toujours facile de distinguer entre les deux catégories, parce que les antisémites habiles se présentent comme des critiques de bonne foi des actions d'Israël. Mais présenter tous ceux qui critiquent Israël comme des antisémites est erroné et contre-productif, et porte atteinte à la lutte contre l'antisémitisme. Beaucoup de personnes profondément morales, la crème de l'humanité, critiquent notre conduite dans les Territoires occupés. Il est stupide de les accuser d'antisémitisme.

– Une personne peut-elle être antisioniste sans être antisémite ?

– Oui, parfaitement. Le sionisme est un credo politique et doit être traité comme tel. On peut être anticommuniste sans être anti-Chinois, anti-capitaliste sans être anti-Américain, anti-globaliste, anti-n'importe quoi. Pourtant, encore une fois, il n'est pas facile de tracer la ligne de démarcation entre les deux, parce que les vrais antisémites prétendent souvent n'être que des 'antisionistes'. Il ne faut pas les aider en gommant la distinction. »

Invité à s'exprimer, Adam Mouchtar de l'Union européenne des étudiants juifs, a débuté son introduction à l'atelier en rappelant comment, après la seconde guerre mondiale, l'antisémitisme est devenu un mot tabou en Europe occidentale. Dénoncer ce type d'attitude chez un homme politique, c'était le disqualifier à coup sûr. L'antisémitisme, s'il ne se manifestait pas ouvertement, était néanmoins latent. Mais, comme l'a demandé Adam Mouchtar, comment alors le mesurer s'il était caché ?

L'orateur a ensuite évoqué comment l'antisémitisme a commencé à se manifester plus ouvertement. Après la chute du mur de Berlin, l'antisémitisme s'est renforcé en Europe orientale où, traditionnellement, les communistes étaient perçus comme les victimes de la seconde guerre mondiale, plus que les juifs.

Enfin, il a préconisé une troisième position, au-delà des clivages, déclarant qu'il souhaitait pouvoir se battre aux côtés des musulmans pour défendre les droits de chacun, « puisque les mouvements anti-juif et anti-musulman ont une même genèse ». Ces souhaits, énoncés comme postulats, auraient pu avoir un impact significatif sur la discussion. Mais, compte tenu des circonstances,

les distinctions sont devenues floues. Par ailleurs, la réticence à distinguer la critique des politiques israéliennes de l'antisémitisme a gravement compromis l'atelier qui a suivi.

Atelier sur l'antisémitisme

Participants : Maciej Wasyluk, Mohamed Beldjehem, Vincent Geisser, Kadafi, Fatima, Basema, Tara Aicha, Maria E, Scherezade, Vusala, Arab Touria, Antonella Aduso, Rabia Mercimekci, Samia Hamdiken, Rebecca Williams, Francois Sant'Angelo, Adam Mouchtar, Cemek, Nedzad Cengic
Rapporteur/présidente : Eva Vergaelen

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ♦ Vue d'ensemble et remarques sur l'antisémitisme ;
- ♦ Manifestations de l'antisémitisme ;
- ♦ Causes et solutions à l'antisémitisme.

RESUME DES DISCUSSIONS

Aperçu des remarques

- ♦ En Europe, l'antisémitisme ouvert est devenu tabou et tend à se déguiser en antisionisme.
- ♦ Débat sur le sionisme dans le monde arabe (exemple : feuilleton égyptien qui stéréotype les juifs).
- ♦ Les Arabes ont une perspective différente : contrairement à beaucoup d'Européens, ils ne portent pas un sentiment de responsabilité à l'égard de l'Holocauste.
- ♦ Le débat est difficile car les critiques à l'égard de l'Etat d'Israël sont souvent jugées antisémites. Certains groupes juifs – pour défendre l'Etat d'Israël, commencent à nourrir des préjugés au sujet des Arabes.
- ♦ Les médias véhiculent des stéréotypes des deux côtés : de jeunes musulmans de dix ans déclarant qu'ils détestent les juifs ne sont pas représentatifs de leur communauté.
- ♦ L'antisémitisme est un phénomène général, social et politique, qui ne concerne certainement pas uniquement les musulmans.

- ♦ Etre clair sur la signification du concept d'antisémitisme. Le sémitisme englobe les juifs et les Arabes.
- ♦ Les juifs à eux seuls ne peuvent être tenus responsables de la situation au Moyen-Orient.
- ♦ Le Moyen-Orient et la situation en Palestine sont des questions clés dans ce contexte ; ils sont un obstacle à une analyse indépendante et lucide de la question de l'antisémitisme.
- ♦ Selon le Coran, juifs et musulmans doivent se défendre mutuellement et ; l'islam prône une liberté de religion.
- ♦ Les juifs ont vécu pendant des siècles en sécurité dans les pays musulmans ; l'antisémitisme s'est intensifié avec le conflit israélo-arabe.
- ♦ L'antisémitisme de la part des musulmans découle principalement du conflit au Moyen-Orient.
- ♦ L'antisémitisme existe à tous les niveaux de la société. Les médias s'intéressent surtout à l'antisémitisme des jeunes musulmans, alors que celui des responsables politiques et des intellectuels est tout aussi dangereux.
- ♦ En France, la majorité des organisations musulmanes combattent activement l'antisémitisme.

Manifestations de l'antisémitisme

- ♦ Négationnisme.
- ♦ Agression verbale.
- ♦ Cocktails Molotov jetés dans les synagogues.
- ♦ Les juifs ne peuvent prendre le risque de se réunir sans dispositif de sécurité.
- ♦ Graffitis dans les cimetières juifs.
- ♦ Certains partis d'extrême droite flirtent avec les juifs pour obtenir une légitimité et, en même temps, adressent leur discours raciste aux musulmans. A Anvers, 10% de la population juive vote pour l'extrême droite.
- ♦ Ces partis qui flirtent avec les juifs sont néanmoins antisémites.
- ♦ Beaucoup de musulmans n'ont pas la possibilité de réagir aux mensonges des médias ; leurs réactions ne sont pas acceptées parce qu'ils sont musulmans. Les juifs sont mieux organisés.
- ♦ Les contextes et les réalités nationales varient, mais les faits sont inquiétants dans tous les pays.

- ♦ La discrimination peut être vécue de différentes façons, mais ses effets sont toujours négatifs et nocifs pour la cohésion sociale et la diversité.
- ♦ Certains soi-disant amis des juifs ne sont que des opportunistes, comme les groupes chrétiens fondamentalistes aux USA et quelques partis d'extrême droite.
- ♦ En Italie, le terme de « *juif* » sert même à insulter les Noirs.

N.B : Ce rapport a suscité de vives réactions de certains participants qui estimaient qu'il ne reflétait pas vraiment leurs discussions.

Le racisme à l'égard des minorités visibles – introduction et atelier

« LES MINORITES VISIBLES SONT CONFRONTEES à la fois au racisme et à la discrimination. Je ne pense pas qu'il s'agisse de nouvelles formes de discrimination. Par contre, les attaques du 11 septembre ont semé la confusion : qui est « l'ennemi » et à quoi ressemble-t-il ? En Italie, lorsqu'une femme voilée monte dans un autobus, une interrogation se lit dans les yeux de certains : « Oh, mon Dieu, peut-être porte-t-elle une bombe ? »

On note aussi en Italie une sexualisation accrue, dans le sens où les femmes noires sont souvent traitées comme des « travailleuses du sexe ». Certes, certaines d'entre elles sont des victimes de la traite, mais elles sont de surcroît les victimes de harcèlement dans leur nouveau pays.

Je pense qu'un des points de départ de notre discussion pourrait être la construction de l'identité européenne autour de l'opposition entre « nous » et les « autres ». D'une part, cette vision enferme les individus dans la boîte des « autres », d'autre part, elle alimente l'idée que les Européens ne font qu'un. »

*Intervention de Mme Mariam Yassin,
Conseil consultatif pour la jeunesse*

« Les processus que nous évoquons plongent leurs racines bien au-delà du 11 septembre. Ils ont existé durant toute l'histoire du colonialisme. Et aujourd'hui, au sein de la « forteresse européenne », le niveau d'acceptation est épouvantable ; pensez simplement que l'on juge inévitable de perdre la vie en traversant la mer. La pauvreté est par ailleurs devenue visible. »

M. Rui Gomes, Centre européen de la jeunesse, Budapest

La couleur de peau ou les signes extérieurs d'appartenance religieuse. Comme l'a dit Mariam Yassin dans son introduction, l'un des innombrables témoignages apportés à ce séminaire, il n'en faut pas plus pour ostraciser les gens. Ce qui est effroyable, c'est que la même chose se produit non seulement dans les autobus, mais aussi en mer, lorsque le même ostracisme – l'Europe fermant les yeux ou regardant dans une autre direction – devient une question de vie ou de mort :

« Ces six à sept dernières années, plus de 6.000 personnes ont perdu la vie en tentant de traverser l'océan entre l'Afrique et l'Europe, par le détroit de Gibraltar ou par les Iles Canaries. Les frontières espagnoles sont contrôlées. Ceux qui arrivent par avion sont renvoyés chez eux. Mais qu'advient-il de ceux qui font le voyage en bateau ? S'ils y parviennent, ils arrivent dans des états effroyables. Bien sûr, la télévision montre quelques volontaires de la Croix-Rouge mobilisés pour les soutenir. Mais, sur le fond, je ne pense pas que le gouvernement espagnol veuille réellement faire quelque chose. Cette frontière mortelle n'est qu'un autre moyen de contrôler l'immigration. Je connais des personnes qui ont été arrêtées parce qu'elles étaient venues aider les arrivants. Pour moi, c'est une métaphore de l'islamophobie. »

Réflexion personnelle de M. Juan A. Maza Amodeo

Les minorités visibles, Atelier 1 (anglais)

Participants : Plus de 15 personnes, entre autres Domino Kai,
Janette Grönfors, Britta Kolberg, Unni Irmelin Kvam,
Oksana Chelysheva, Blachnicka Dominika,
Esa Bateman, Raquel Amaranta Santos Perez, Henrietta
Szovati, Jille Belisario, Eleftherios Eleftheriou

Rapporteur/présidente : Giulia Micciche

Facilitateurs : Mariam Yassin, Larry Olomoofe

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- ♦ Identifier de nouvelles dimensions dans les manifestations de discrimination à l'égard des minorités visibles ;

- ♦ Identifier de nouvelles approches pour s'attaquer à cette discrimination (existantes ou nécessaires).

RESUME DES DISCUSSIONS. Le groupe, très grand, n'a pu examiner que le premier objectif. Il est parvenu aux conclusions importantes suivantes :

La discrimination à l'égard des minorités visibles varie selon les pays en fonction de leur visibilité dans le contexte géographique / spatial concerné. Par exemple, les Roms sont davantage victimes de discrimination en Europe orientale qu'en Europe occidentale où, compte tenu de leur physique, ils peuvent être pris pour des gens du Sud.

Certains pays (Norvège et Italie, par exemple) n'ont pas d'expérience « multiculturelle » ; ils ne sont visés par l'immigration que depuis peu et les nouvelles formes de discrimination observables sont liées au phénomène migratoire.

Dans d'autres pays (RU par exemple), les deuxième et troisième générations de migrants tendent à perdre de leur visibilité mais continuent pourtant à faire l'objet de discrimination à cause de leur origine ethnique. Il serait intéressant d'approfondir le sujet pour essayer de déterminer quelles formes de discrimination (celle contre les migrants non citoyens, visible, ou celle contre les citoyens, moins visible) sont les plus dangereuses.

La Russie a quant à elle toujours été un pays multiculturel et multiethnique mais, récemment, de nouvelles formes de discrimination y ont vu le jour (contre les Roms ou les gens du Caucase, par exemple).

La discrimination provient souvent de l'interprétation subjective de l'histoire et de faits établis par la « majorité » tandis que, par exemple, les minorités ont rarement la possibilité d'écrire leur propre histoire ou d'élaborer leurs propres politiques. De la même façon, les membres des minorités (notamment les migrants) n'ont pas vraiment l'opportunité d'apporter leur contribution de citoyens ; on attend seulement d'eux une contribution économique.

De nouvelles formes de discrimination commencent aussi à apparaître entre groupes minoritaires et au sein même des groupes ethniques.

Les nouvelles technologies sont exploitées pour diffuser des messages racistes (messages électroniques, sites Web, jeux vidéo xénophobes, etc.).

CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS. Depuis quelques années, les pays européens ont entrepris d'élever des barrières et de construire une « forteresse européenne », comme en témoignent les législations nationales sur l'immigration. Le 11 septembre a définitivement aggravé la discrimination qui a d'abord frappé les musulmans avant de toucher tous les migrants et toutes les minorités : de nombreux hommes politiques et agents des médias ont beaucoup œuvré à la formation d'un consensus populaire susceptible d'accroître cette peur et cette discrimination.

Tous les Etats disposent de leur propre législation contre la discrimination, mais aucun ne l'applique ; et, très rarement, les cas de discrimination sont reconnus et portés devant la justice. Il faut utiliser les textes et porter les affaires de discrimination devant les tribunaux nationaux voire, en dernière extrémité, devant la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Les minorités visibles, Atelier 2 (anglais/français)

Participants : Aliou Tounkara, Fortune Pouela,
Fabio Di Nunno, Kelig Puyet, Siru Kovala

Les membres du groupe participant à cet atelier provenaient de pays très différents du point de vue tant géographique que culturel ; les conditions de vie, la législation et les pratiques y sont très contrastées.

France et Italie. Dans ces pays, les minorités visibles souffrent d'une discrimination fondée sur la religion. Les femmes qui portent le voile et les musulmans en général ne peuvent pas toujours pratiquer leur religion dans la paix. Ils ont en plus des difficultés à trouver un travail ou un appartement. Ils font l'objet d'agressions verbales et physiques. Leurs enfants se heurtent aux mêmes manifestations à l'école. Les islamistes subissent des discriminations de la part des services publics (police, services sociaux, etc.).

Finlande. La Finlande compte plusieurs minorités visibles ; certaines s'expriment avec un accent différent et d'autres ont une apparence différente, par exemple les Roms, les Samis, les Russes et les Somalis. Elles ne sont pas discriminées du fait de leur religion, mais ne sont néanmoins pas toujours les bienvenues. Elles endurent des agressions verbales et parfois physiques.

Russie et Irlande. Dans ces deux pays, les minorités visibles ne sont pas discriminées du fait de leur religion, mais pour des raisons de pur racisme. Et le phénomène est plus grave en Russie qu'en Irlande.

QUELQUES ACTIONS CONCRETES :

- ♦ éducation ;
- ♦ information ;
- ♦ information sur la législation ;
- ♦ connaissance des droits des minorités ;
- ♦ assistance juridique ;
- ♦ campagnes interculturelles ;
- ♦ supervision de l'application et du respect des lois en faveur des minorités.

L'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes hommes. Le point de vue d'un citoyen musulman de France

M. FARID ABDELKRIM

membre de l' UOIF,

Union des organisations islamiques de France

LA PRESENCE DE L'ISLAM en France est problématique – la France est sans aucun doute aujourd'hui le pays où la présence de la communauté musulmane pose le plus de problèmes. Or, pour éviter les jugements précipités, il faut replacer la présence musulmane dans son contexte historique, et réfléchir notamment aux questions suivantes :

- ♦ la laïcité ;
- ♦ la colonisation ;
- ♦ l'immigration ;
- ♦ la soudaine visibilité de l'islam ;
- ♦ le 11 septembre et le conflit israélo-palestinienne, les Balkans, l'Algérie, l'Irak, etc.

L'effet choc de la soudaine visibilité de l'islam. Quelle en est la raison ? Il n'y a pas de fumée sans feu. Il faut rechercher les responsabilités des deux côtés.

Il y a des peurs et des inquiétudes qu'il ne faut pas minimiser. Le caractère irrationnel ne prouve-t-il pas précisément l'existence de ces peurs et de ces inquiétudes ? Sans parler du facteur peur au sein de la communauté musulmane elle-même !

Exemples évidents de racisme et de discrimination. Dans certains cas, la foi musulmane est indubitablement un des facteurs de la discrimination subie par les jeunes :

- ♦ dans le système de justice : les détenus musulmans sont doublement punis, par le fait d'être musulmans et d'être détenus ;

- ♦ à l'école : enseignement général, programmes, insultes (« Oussama ! ») ;
- ♦ en matière d'emploi : à l'embauche et sur le lieu de travail ;
- ♦ en matière de logement ;
- ♦ dans les médias : entre silence (lorsque les nouvelles sont bonnes) et dénigrement ;
- ♦ dans la politique ;
- ♦ dans le travail volontaire : refus de subventions, manque de reconnaissance, refus de partenariat, surveillance des membres des associations ;
- ♦ dans le sport : port du slip de bain obligatoire (caleçons interdits).

Il règne dans l'esprit des gens une extrême confusion, dont il reste à déterminer l'origine, sur :

- ♦ les jeunes et les enfants de migrants ;
- ♦ les Arabes / les Nord-Africains ;
- ♦ les musulmans ;
- ♦ les fondamentalistes.

Y-a-t-il une justification à l'islamophobie ? Ce terme plutôt contestable soulève maintes questions : existe-t-il une observation et un suivi sérieux des actes d'islamophobie ? Quand et pour quels motifs un acte est-il jugé islamophobe ? Comment et pourquoi devient-on islamophobe ? Cette phobie n'est-elle pas une peur du fondamentalisme plutôt que de l'islam ? Cette sorte de phobie est-elle dirigée contre une seule religion ou contre tout ce qui favorise des attitudes fondamentalistes ?

LE 11 SEPTEMBRE ET SON UTILISATION PAR :

- ♦ les musulmans ;
- ♦ les médias ;
- ♦ les responsables politiques ;
- ♦ les spécialistes.

VICTIMISATION ET ESCALADE ? L'incapacité des citoyens musulmans de France à raconter leur histoire, à dire qui ils sont et à se décrire, ne participe-t-elle pas à entretenir cette confusion ? La

situation internationale en général et le conflit israélo-palestinien en particulier ne brouillent-ils pas la réalité ? L'utilisation inappropriée, souvent irréfléchie, du terme « islamophobie » n'est-elle pas simplement une question de psychologie ? La victimisation ne génère-t-elle pas l'islamophobie ? Ne peut-on voir une certaine exagération concernant cette victimisation ?

Peut-être existe-t-il une tendance à exploiter le phénomène. L'« islamophobie » est un concept vague, apprécié par les amateurs de sensationnalisme, et dont l'utilisation confère au problème une ampleur accrue.

Quid de la lutte contre toutes les formes de racisme et d'exclusion ? Sommes-nous environnés de comportements islamophobes ou seulement de racisme ? Peut-être d'islamophobie, parfois... De racisme et de discrimination, certainement et souvent ! Que dire de l'état d'esprit de certains qui jugent inférieurs les membres d'une autre race, culture ou origine ? Qui détestent les étrangers ?

ISLAMOPHOBIE: haine, rejet de l'islam réduit à une essence malveillante, alors que l'islam est en fait pluriel en termes social, géographique, historique et culturel. Cette haine est alimentée par des préjugés défavorables et des stéréotypes qui entretiennent la confusion entre « islam, Arabe, musulman, fondamentaliste et terroriste », mais aussi entre culture et religion.

L'étymologie du terme peut aussi induire en erreur : « phobia », du grec « phobos », signifie peur. On peut de fait penser que l'islamophobie est une réaction de peur face à une menace perçue, à tort ou à raison, comme objective. En fait, cette phobie est une sorte de pathologie sociale, comme l'agoraphobie est, elle, une pathologie individuelle. Et, de la même façon que l'individu tente de venir à bout des maux dont il est le premier à souffrir, la société doit prendre des mesures contre les maux qui affectent la majorité de ses membres et sape ses fondations.

Il est également important de faire la distinction entre d'une part l'islam qui, comme toute religion, mérite le respect – ce qui, dans une société démocratique, ouverte et laïque n'exclut pas le dialogue ou la critique –, et l'islamisme, qui utilise la religion à des fins politiques, idéologiques, voire personnelles. De la même façon que critiquer l'islam dans le cadre juridique du respect dû à toute

religion est un droit, combattre l'islamisme dans ses excès terroristes est un devoir. Mais mettre dans le même sac l'islam et l'islamisme, les musulmans et les fondamentalistes de l'islam est une erreur intellectuelle qu'aggravent une faute morale et une incitation à la haine qui sont punissables par la loi.

L'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes femmes

MME HADIA HIMMAT,
*vice-présidente du FEMYSO,
Forum des Organisations de jeunes et d'étudiants musulmans européens*

EST-CE VRAIMENT une réalité – le sujet qui nous a réunis pour ce séminaire ? Oui, et je suis sûre que beaucoup d'entre nous pourraient nous faire part d'expériences personnelles en la matière. Voici par exemple ce qui m'est arrivé le mois dernier. A l'aéroport où je m'étais rendue pour prendre un avion, j'ai été mise à l'écart tandis que le personnel contrôlait mon identité et m'interrogeait : « Où avez-vous eu ce passeport ? » Dans cette situation, je me suis sentie complètement impuissante. Et, au-delà de mon expérience personnelle, les recherches menées sur le sujet montrent qu'il y a bien un problème. Et que nous devons le régler.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Conseil de l'Europe, et notamment l'ECRI et la Direction de la Jeunesse et du Sport pour avoir organisé ce séminaire sur « L'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes ». Il est en effet important de sensibiliser au phénomène si l'on veut l'empêcher et trouver des solutions adaptées.

L'islamophobie est la peur des musulmans et de l'islam, qui génère l'hostilité et la discrimination à l'égard des individus et des communautés. Elle est fréquemment associée à la croyance que tous les musulmans sont des fanatiques, qu'ils ont des comportements violents envers les non-musulmans et rejettent toutes les valeurs comme l'égalité, la tolérance et la démocratie.

Il y a plusieurs siècles que cette attitude islamophobe existe dans les pays occidentaux. Mais elle s'est affirmée et est devenue plus dangereuse ces trente dernières années, pour atteindre son paroxysme après le 11 septembre 2001 ; et, malheureusement, les médias ont joué un rôle déterminant dans cette escalade.

Selon le rapport du Runnymede Trust¹, qui est apparemment la première étude sur le sujet, l'islamophobie est le résultat d'une vision étroite de l'islam, c'est-à-dire d'un islam perçu comme une religion statique, séparée des autres confessions et inférieure aux autres cultures, voire comme un ennemi en puissance, faux et manipulateur – et donc pas comme un partenaire de travail.

Cette vision de défiance vers l'islam est très répandue à l'Ouest et influe sur la façon de penser de beaucoup de personnes.

Malheureusement, à ce jour, le manque de données fiables et suffisantes sur les conséquences de l'islamophobie pour les jeunes reste un obstacle à l'identification de la discrimination et de l'exclusion. Par exemple, en Europe, les rapports et les recherches sur la question sont rares (exemples : EUMC², ECRI³) et seuls quelques pays disposent d'une instance chargée de suivre et de gérer les cas d'islamophobie (ex. : FAIR au RU et CCIF en France). C'est pourquoi, je recommande à vos organisations et à la mienne, le FEMYSO, d'entreprendre les recherches requises sur le problème pour, qu'à l'avenir, il soit plus facile d'en parler.

SUJETS A DE FORTES INFLUENCES. Comme vous pouvez l'imaginer, l'islamophobie n'est pas sans conséquences, dont certaines touchent particulièrement les jeunes. Les études récentes mettent en évidence les effets inquiétants de l'islamophobie à la fois sur les jeunes femmes et sur les jeunes hommes, que sont une faible estime personnelle, le manque de confiance et l'absence de sentiment d'appartenance.

Les jeunes musulmans, comme tous les autres jeunes pendant cet âge de leur vie, construisent leur personnalité et leur identité. Ils subissent de multiples influences de diverses origines. Dans le cadre familial, ils reçoivent une éducation et observent les comportements de leurs parents ; à la mosquée, ils apprennent le Saint Coran et la pratique du prophète Mohammed (Que la paix soit sur lui) ; et certains jeunes rejoignent des sociétés islamistes qui leur proposent une approche de l'islam plus intéressante et dynamique. Ils sont aussi exposés aux influences de leurs pairs et de la « culture de la rue », souvent en contradiction avec les enseignements islamiques, et aux influences de la culture de la société dans laquelle ils vivent. Enfin, ils subissent la pression des messages des médias, presque toujours islamophobes et

donc vecteurs d'un sentiment d'infériorité qui va saper leur confiance en eux et leur sentiment d'appartenance. C'est ainsi que des jeunes musulmans sont incapables de préserver leur religion et leurs valeurs tout en participant librement à la vie quotidienne. Certains ont honte de la religion de leurs parents, d'autres trouvent malheureusement leur identité dans des groupes extrémistes.

LES JEUNES FEMMES, DES CIBLES FACILES. Concernant les conséquences de l'islamophobie sur les jeunes femmes, il faut être conscient que celles-ci peuvent être une cible particulièrement facile compte tenu de leur apparence. En fait, les victimes de discrimination et de violences racistes sont généralement identifiées comme les représentants d'un groupe spécifique – dans le cas qui nous intéresse les musulmans, reconnaissables à leur couleur de peau, leur visage, leur lieu de culte, leur tenue vestimentaire, etc. De nombreuses jeunes musulmanes choisissent de porter le voile islamique (*hijab*) qui les rend facilement reconnaissables et les expose à des actes islamophobes.

En effet, comme l'a rapporté l'EUCM, après le 11 septembre 2001, l'hijab semble être devenu le premier identificateur visuel de la cible de la haine ; dans certains pays de l'UE, les femmes musulmanes voilées sont ainsi régulièrement insultées et attaquées.⁴

A travers l'Europe, les jeunes femmes subissent diverses formes d'attaques et, comme mentionné précédemment, plus fréquemment depuis le 11 septembre. Certaines font l'objet d'insultes et de menaces quotidiennes, en particulier dans les lieux publics et les transports en commun. A l'école, les filles subissent les insultes des autres élèves (« Rentre chez toi ! », « Sœur de Ben Laden ! », « Terroriste ! », « Enlève ce truc sur ta tête ! », etc.) et des agressions physiques (foulard arraché, jet de projectiles, crachats, etc.).

Résultat : ces attaques blessent non seulement la victime mais aussi toutes les autres filles dans la même situation. Toutes se sentent en danger et dans l'incapacité de vivre une vie normale.

VICTIMES DE DISCRIMINATION. Une autre conséquence significative de l'islamophobie sur les jeunes femmes est la discrimination qu'elles subissent dans des domaines comme l'emploi, l'éducation et le sport.

Il n'existe ni études ni statistiques sur la discrimination au travail, mais de nombreux cas ont été rapportés par les journaux et les sites Web. Par exemple, en Italie, une musulmane n'a pas été autorisée à enseigner en maternelle parce qu'elle portait le voile ; d'après la direction de l'établissement, soutenue par les parents, cela risquait d'effrayer les enfants. Suite à cet événement récent, plusieurs jeunes musulmanes ont été interrogées par les médias⁵. Toutes se sont plaintes d'un accès difficile à l'emploi, plus encore en cas de port du voile. Beaucoup d'entre elles ont été insultées du fait de leur tenue vestimentaire durant leur entretien d'embauche ; d'autres ont été renvoyées le jour où elles ont commencé à porter le foulard islamique.

D'une manière générale, les jeunes musulmanes sont défavorisées d'abord en matière d'accès à l'emploi et ensuite pour la promotion ; la majorité d'entre elles, notamment si elles portent le hijab, ont des difficultés à accéder à des postes plus élevés dans la hiérarchie.

La situation est bien plus problématique en France, et plus que jamais depuis l'adoption de la loi interdisant les signes religieux. Même si cette loi devant entrer en vigueur en septembre 2004 se limite au contexte spécifique des écoles, elle a déjà eu un fort impact sur les jeunes filles qui portent le voile. L'accès leur est interdit non seulement à certaines écoles mais aussi au marché du travail. Ont par ailleurs été rapportés les cas de femmes⁶ non autorisées à user de leur droit de vote, à se marier dans certaines mairies, à utiliser les transports publics, à participer à des compétitions sportives, etc.

Pour ce qui de l'emploi et de l'éducation, deux Länder allemands ont adopté la loi interdisant le hijab. Les enseignantes musulmanes ne peuvent donc plus porter le voile en classe ; leur liberté d'expression religieuse est ainsi bafouée.

SURVEILLER ET AGIR ! Ce que je viens de vous relater ne sont que quelques exemples d'une réalité qui va en s'aggravant. Ces signes négatifs nous prouvent que nous devons nous réveiller avant que le problème ne prenne des proportions trop énormes. Nous avons déjà assisté en Europe à des expériences tristement similaires d'antisémitisme et de romaphobie et nous ne voulons pas que tels scénarios se reproduisent.

Je pense qu'il faut sensibiliser aux problèmes liés à l'islamophobie et continuer de surveiller la situation et son évolution. Car lorsque le problème est clairement identifié, il devient plus simple d'y apporter les solutions adaptées.

Je pense que nous devrions nous engager dans des projets destinés à améliorer l'image de l'islam et des musulmans, en apportant des informations qui ne soient pas déformées par les préjugés (ex. : dialogue interconfessionnel, mosquées ouvertes, etc.). Tout cela devrait contribuer à prévenir l'islamophobie et être bénéfique pour la société dans son ensemble. De plus, ce séminaire va vous offrir l'opportunité de découvrir quelques bonnes pratiques ; veillez à tirer profit de vos expériences positives respectives pour les mettre en œuvre et combattre toutes les formes de discrimination et de racisme envers les musulmans, mais aussi envers toutes les minorités en Europe et dans le monde entier.

Notes

- 1 Islamophobia a challenge for us all, *Commission on British Muslims and Islamophobia*, The Runnymede Trust, 1997 RU
- 2 Report on Islamophobia in the EU after 11 September 2001, *Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes*, par Christopher Allen et Jorgen S. Nielsen, Vienne, mai 2002
- 3 Recommandation de politique générale n° 5 de l'ECRI : *La lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans*, CRI(2000)21, 27/04/2000
- 4 Summary Report on Islamophobia in the EU after 11 September 2001, EUCM, page 35
- 5 Voir par exemple, *Sempre più straniera discriminate per le loro tradizioni, ancora troppo poche quelle che si ribellano. «Non assumo donne così» Rania e le altre scartate per velo*, par Maurizio Corsetti, www.repubblica.it, 24 mars 2004
- 6 Voir par exemple, Collectif contre l'islamophobie en France, www.al-muslimah.com/islamophobia

J'AI TROUVÉ MA FAÇON DE VIVRE

« En Turquie, parce que je porte le voile, je n'ai ni le droit d'étudier à l'université, ni le droit de travailler dans les institutions publiques.

En Turquie, nous sommes souvent perçus comme des rétrogrades ou des terroristes. En 1998, toute ma classe (composée de filles, toutes voilées) a été expulsée de l'école pendant trois mois, simplement à cause du port du voile. La direction a fait venir un psychologue pour nous persuader de changer, d'être plus modernes et jolies, etc. Pendant trois mois, nous n'avons pu accéder à l'école, protégée par des gardes antiterroristes – protégée de nous ! C'est durant cette période qu'a été arrêté le leader terroriste Abdullah Öcalan et les réactions se sont durcies : est-ce que vous prévoyez une attaque ? Beaucoup d'entre nous ont eu des problèmes psychologiques suite à cette histoire.

Un début de solution a été trouvé avec la nomination d'un professeur femme pour notre classe ; ainsi, nous pouvions ôter notre voile comme exigé. De huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi, nous restions dans la classe. Et, pour le déjeuner, nous devions nous contenter du pain qui nous était envoyé.

C'est très injuste, cette discrimination, non seulement du point de vue de la religion, mais aussi du point de vue de notre statut de femme. En Turquie, un homme, même fondamentaliste, n'aura pas de problème et ne sera pas arrêté. Alors que moi, je ne peux ni aller à l'université ni être employée par l'Etat.

Pourtant, je ressens une grande confiance. Je sais qui je suis et ce que je fais. Car ma façon d'être suscite aussi des réactions positives, qui me disent que je suis « normale » ! La seule chose, c'est que je n'accepte tout simplement pas de porter la culpabilité d'une faute que je n'ai pas commise. C'est pareil lorsque je serre la main d'un homme ou que je suis assise à côté d'un homme sur un canapé : je pense qu'il n'y a pas de mal à cela et que cette attitude ne menace pas ma religion. »

*Réflexion personnelle de Fatma Nur Zengin
basée sur un interview avec l'auteur du rapport*

PRATIQUANT OU MODÉRÉ ? POURQUOI DEVRAIS-JE CHOISIR ?

« Au cours de cette conférence, nous avons pu constater qu'il y avait beaucoup de préjugés envers l'islam en Europe. Envers les autres confessions aussi, mais l'islam est perçu comme une religion extrême, parce que méconnue.

Comment sinon expliquer l'utilisation fréquente d'attributs comme « modéré » et « moderne » pour qualifier les termes d'islam et de musulman, mais aussi le terme de « fondamentaliste » ? En fait, un préjugé classique consiste aujourd'hui à considérer « normal » un musulman « modéré » ou « moderne » ; de cette façon, il est acceptable dans le contexte de la civilisation occidentale.

Durant ce séminaire, j'ai personnellement vécu cette expérience et j'ai commencé à m'interroger. Mais laissez-moi vous relater deux histoires, à mon avis très probantes, que résumant ces deux questions qui m'ont été posées :

Quelqu'un m'a fait cette remarque : « Ah, tu es un musulman moderne, tu te rases !? » Et une autre personne m'a demandé : « Tu es musulman n'est-ce pas ? Es-tu pratiquant ou modéré ? »

Mais, pour commencer, que pensez-vous de l'attribut « moderne » associé au mot « musulman » ? Est-il vrai qu'une personne qui ne porte pas la barbe est un musulman moderne ? Ou est-ce l'inverse ? Qu'est-ce qui est modéré, selon vous ? Suis-je modéré en tant que croyant ? Ou est-il modéré de ne pas croire ? Être heureux ou malheureux – est-ce modéré ? Ou être en colère ? Je refuse ce préjugé, selon lequel notre apparence devrait dicter le jugement des autres. Ne vaut-il pas mieux juger sur le comportement et seulement une fois que l'on connaît la personne ?

La première histoire m'a été racontée par une personne, qui avait croisé dans les rues de La Haye, aux Pays-Bas, un grand gars du Surinam, costaud, le crâne rasé, un air effrayant – le

genre de type que l'on ne peut manquer de remarquer. Mais, en se retournant, elle avait lu dans son dos un grand tatouage qui disait : « Seul Dieu peut me juger »...

L'autre histoire me semble aussi très intéressante. Pratiquer sa religion est-il une exagération ? Que dire alors du Dalaï-lama, dont nous avons tous une image positive, celle d'un homme sympathique, pacifique, heureux et toujours prêt à aider son prochain ? Il est considéré dans le monde entier comme un homme religieux ! A-t-on pour autant le sentiment qu'il exagère ?

Encore une fois, le terme de « modéré » est utilisé un peu trop facilement, sans réflexion. Comme celui de « moderne », d'ailleurs.

Mais j'ai aussi un autre sentiment. Quoi que l'on dise sur l'acceptation des différentes races, le fait pour moi d'avoir la peau blanche, fait que, inconsciemment, je n'apparais pas comme un musulman « normal » – à l'image de ceux que l'on peut voir sur CNN et la BBC. A mon avis, c'est pour cette raison que l'on me pose autant de questions.

Quand je dis que je suis musulman, on me demande tout de suite si je suis pratiquant. Et je devine l'autre partie de la question, à savoir : suis-je modéré ? On me demande aussi si je bois de l'alcool. Si je réponds par la négative, on me demande alors si c'est par conviction personnelle ou religieuse. En fait, je dois toujours justifier mes convictions d'une façon ou d'une autre, parce que je n'entre pas dans le cadre de référence (race, ethnie, apparence, etc.) auquel nous ont habitués les médias.

Je pense que si j'avais l'air arabe, j'échapperais à ces questions. Affirmer que je suis musulman suffirait.

J'en conclus qu'il existe au sujet des musulmans des préjugés très profondément enracinés en Europe occidentale, orientale et centrale. Il est difficile d'évoquer cette notion sans l'associer à quelque exagération ou fanatisme, et à l'idée que « les musulmans ne sont pas modernes comme nous ».

Je voudrais demander aux participants de se retourner sur leur vie et de se demander s'ils se sont déjà fait ce type de réflexion face à des musulmans. Cette analyse pourrait nous aider à nous regarder différemment la prochaine fois, à prendre conscience de nos différences : car nos différences en termes de tenue vestimentaire,

de peau, de culture et d'habitudes ne signifient pas que nous sommes fanatiques, ignorants ou que sais-je ! Nous pouvons tous être modernes et modérés même en étant différents ! A moi aussi d'ailleurs de faire valoir cette vision, et pas seulement dans cette situation particulière... »

Réflexion personnelle de M. Nedžad Cengić

Les rencontres, vecteur d'une meilleure compréhension

LE PROGRAMME du séminaire a donné aux participants la possibilité de sortir du CEJB pour, le temps d'un après-midi, effectuer une série de « visites centrées sur la dimension multiculturelle et multiconfessionnelle de Budapest ». En guise d'illustration du résultat de ces visites, suivent les notes prises par Henrietta Szovati dont le groupe s'est rendu au Centre baháï à Budapest.

Visite du Centre baháï à Budapest

Cette visite du Centre baháï de Budapest était prévue le deuxième jour du séminaire. Le groupe, réduit (6 personnes), avait envie d'en savoir davantage sur ce centre et cette nouvelle religion. Tout d'abord, nous avons été très heureux de constater l'enthousiasme et l'intérêt sincères du groupe, qui sont allés croissant tandis que les débats avançaient. Les musulmans, notamment, étaient passionnés car le bahaïsme est ancré dans l'islam avec lequel il a de nombreux points communs.

Nous avons été chaleureusement accueillis par le chef de la communauté baháï dans un appartement joliment décoré, dans le centre de Budapest. Il nous a appris que les adeptes de cette nouvelle religion étaient un millier en Hongrie, dont soixante-dix résident à Budapest. Il nous a ensuite présenté les principes de cette religion. Puis nous lui avons posé quantité de questions. Le bahaïsme vient d'Iran, où il a été prêché pour la première fois au milieu du XIXe siècle par un Iranien du nom de Bahá'u'lláh. Il a consigné ses

enseignements dans un livre relatant la formation de la communauté baháï, qui était sans lien politique. Dans ce livre, en arabe et en persan, il guide ses adeptes sur le chemin de l'unité de l'humanité et le respect des neuf grandes religions.

Nous l'avons surtout interrogé sur les pratiques quotidiennes du bahaïsme et les principes qu'il partage avec l'islam.

Au fur et à mesure de nos discussions, nous avons compris l'importance de la religion dans la vie d'un homme, ce qu'ont confirmé les visiteurs athées. A mon avis, ce n'est pas seulement l'accueil chaleureux, le thé et le café, mais aussi l'ouverture d'esprit de l'homme, qui nous ont fait sentir qu'il était nécessaire d'œuvrer pour une société meilleure, indépendamment des différences, et que nous devons tous nous mobiliser pour un avenir meilleur. Dans cette atmosphère très positive, nous avons pu poser des questions en toute sérénité et mener une discussion dans la grâce et le calme intérieur.

Contribution tirée des notes de Mme Henrietta Szovati

LE BAHÁÏSME est la plus jeune religion indépendante du monde. Son fondateur, Bahá'u'lláh (1817-1892), est considéré par les Bahaïs comme le plus récent des messagers de Dieu, dans la ligne d'Abraham, Moïse, Bouddha, Zoroastre, le Christ et Mohammed. (source : www.bahai.org)

Exemples de bonnes pratiques

OBJECTIFS DES ATELIERS

- ♦ Présenter des exemples de bonnes pratiques et en parler avec ceux qui les ont expérimentées.
- ♦ Evoquer des pratiques moins probantes et en tenir compte lors de la formulation de nos lignes directrices / recommandations.
- ♦ Discuter des lignes directrices qui nous paraissent constructives pour mettre notre travail en œuvre : au niveau individuel et au niveau des organisations.
- ♦ Se concentrer sur les possibilités au sein des ONG en place, pour combattre l'islamophobie.

*Le groupe « citoyens juifs et arabes » pour la paix à
Strasbourg, France par Corinne Grassi et le groupe
« pour la paix mondiale »
à Delhi, Inde par Omer Khorrum Anis*

*Participants : Alexandra MacRae, Annamária Nagy,
Britta Kollberg, Corinne Grassi, Fatma Nur Zengin,
Janette Grönfors, Kovala Siru, Maartje van Rije, Nedzad
Cengic, Omer Khorrum Anis, Rabia Mercimekci Cemrek*

Rapporteur/présidente : Maartje van Rije

Facilitatrice : Sarah Eberle

RESUME DES RECOMMANDATIONS

1. *Politique de relations publiques*

- ♦ Sensibiliser aux questions que les médias n'abordent pas.
- ♦ Publier et distribuer régulièrement de la documentation sur les violations et les crimes de haine. (Observation ajoutée par Maartje au moment de la rédaction du rapport : « Je vous conseille de vous abonner à la liste de diffusion » antiracism@icare.to. « Plus de 600 personnes dans le monde sont inscrites. Les questions d'islamophobie et de romaphobie sont abordées régulièrement ! »)
- ♦ Organiser des événements de grande envergure pour sensibiliser le public et coopérer avec d'autres ONG.
- ♦ Inviter des personnalités modèles et des faiseurs d'opinion à s'impliquer et à encourager des projets : retenir l'attention des jeunes.
- ♦ Etre prudent avec les médias et les informations que vous leur communiquez (programme, lieu) ; fournissez-leur plutôt des communiqués de presse officiels.

2. *Politique interne des ONG*

- ♦ Adopter une position intermédiaire sur les questions politiques et religieuses.
- ♦ Rester modeste : ne pas jouer les opportunistes mais rester ferme sur ses principes. Construire des relations solides et durables avec les jeunes participants / volontaires.
- ♦ Constituer des réseaux pour monter des projets.
- ♦ Etre conscient du pouvoir de la mise en réseau et du lobbying, mais aussi du pouvoir des ONG.
- ♦ S'assurer que les données et les argumentations sont issues de sources fiables et reproductibles.
- ♦ Faire en sorte qu'un groupe de travail hétérogène travaille sur les questions et que toutes les parties soient représentées.
- ♦ Se procurer des informations sur les conditions locales.
- ♦ Utiliser Internet pour mener des actions de sensibilisation et de communication.
- ♦ Souligner l'importance des projets de suivi et la mise en œuvre au niveau local.
- ♦ Encourager le travail en équipe et partager /déléguer les tâches.
- ♦ Entretenir sa motivation personnelle et celle de tous les autres !

3. *Politique externe des ONG*
 - ♦ Mise en réseau avec d'autres ONG et des fonctionnaires.
 - ♦ Lobby / network avec les agences publiques pour s'attaquer aux cas de racisme et les inciter à prendre des mesures. Les exhorter à respecter les textes en place et/ou à adopter de nouvelles chartes.
 - ♦ Travail pour l'établissement et le renforcement d'une instance consultative : et notamment un Conseil de jeunesse – impliquer les jeunes !

4. *Méthodologie générale des ONG en matière de projets*
 - ♦ Exploiter les compétences que les jeunes possèdent.
 - ♦ Donner aux participants un rôle actif dans le projet.
 - ♦ Mettre en place une offre de stages de formation pour les jeunes engagés.
 - ♦ Appliquer les méthodes qui se sont avérées probantes et les développer.

5. *Outils de projets spécifiques aux ONG*
 - ♦ Opter pour des méthodes d'apprentissage interactives, en choisissant les plus attrayantes pour les jeunes / les groupes cibles (méthodes formelles et informelles).
 - ♦ Utiliser des approches pratiques et créatives : construire une maison ensemble ou faire une sortie éducative : au travail !
 - ♦ Exploiter Internet pour renforcer l'intérêt.
 - ♦ Mettre en avant un aspect « exotique » susceptible de retenir l'attention.

L'échange de cultures – Minorités d'Europe

Minorités d'Europe (MoE), représentée au séminaire par *Sanil Modessa*, a été formée en 1995 par un groupe de jeunes responsables de minorités à Levocha, Slovaquie, durant un stage de formation tenu dans le cadre de la campagne européenne de jeunesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance, « Tous différents, tous égaux ».

Le modèle développé aide les jeunes à se réunir, à partager et à échanger leur culture, leurs expériences et leurs visions.

QUELQUES-UNS DES INTERETS DU MODELE

« AU-DELA DE LA TOLERANCE »

- ♦ Il implique chacun, indépendamment de sa couleur, de sa religion, de sa nationalité et de son âge.
- ♦ Il est flexible et peut-être adapté pour une utilisation en milieu urbain ou rural, mais aussi dans des écoles (pour un groupe particulier d'une année, un groupe de tuteurs, etc.), ou entre des écoles ou des groupes de jeunes.
- ♦ Les participants prennent plaisir à découvrir leur culture et à la partager avec des jeunes d'autres cultures ; ensemble, ils apprennent à apprécier leurs différences et leurs similitudes.
- ♦ Les participants sont aidés à proposer des idées, à célébrer leur culture et celles des autres.
- ♦ Les participants peuvent apprendre en quoi les différences et les points communs des cultures peuvent être/sont un atout pour la société.

LES QUATRE ETAPES CLES DU MODELE

« AU-DELA DE LA TOLERANCE »

1 *Face-à-Face*

Deux personnes ou un petit groupe de personnes (différentes) prennent le temps d'échanger des informations sur leur culture, leurs antécédents et leurs expériences respectives.

2 *Pareil, similaire, différent*

Les personnes prennent le temps de réfléchir à ce qu'elles ont entendu ou appris au sujet les unes des autres. Elles sont ensuite encouragées à illustrer, par l'écriture ou le dessin, leur niveau de compréhension de leurs similitudes et de leurs différences.

3 *Echange des cultures*

Après avoir vérifié que leur représentation traduit la réalité, elles échangent leurs informations.

4 *Travailler ensemble*

En travaillant en groupes restreints, les individus sont encouragés à formuler des idées sur la façon de célébrer la diversité de leurs cultures, de leurs traditions et de leurs antécédents au moyen de chansons, de représentations théâtrales, de supports visuels, d'expositions, etc.

*Le travail interculturel de jeunesse avec
Mme Antonella Aduso, Centre interculturel
de jeunesse Alouan, Turin, Italie*

Participants : Antonella Aduso, Mariam Yassin, Fatima Doubakil,
Basema Spijkerman Salman, Esa Bateman, Oleg Guzic,
Jille Belisario, Domino Kai, Ola Himmat, Fatma Nur
Zengin, Suzana Ricea, Gerrit Neomagus, This Fetzer

Rapporteur/président : Ola Himmat

Facilitatrice : Mariam Yassin

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Atelier sur des exemples de bonnes pratiques, des expériences et des actions concrètes et positives, utiles pour tracer des lignes directrices applicables aux projets et au travail de jeunesse, et pour encourager les jeunes à agir.

Le mot Alouan (qui est aussi le nom de l'association dans laquelle elle travaille) signifie couleur, en arabe. C'est une organisation de jeunesse qui a initié un projet à Turin : il s'agit d'une association pour les jeunes (migrants et nationaux) qui intervient dans les écoles (le médiateur organise quelques activités pour les écoles) ou reçoit la visite de groupes scolaires.

L'organisation Alouan propose :

- ♦ Des laboratoires (soirées interculturelles, nourriture ethnique, musique, débats, le tout selon une approche informelle).
- ♦ Des jardins d'enfants (0-3 ans).
- ♦ Des activités pour les femmes, avec des visites de la ville (à la rencontre d'autres personnes et début d'une intégration).
- ♦ Un nouveau domaine d'action : médiation interculturelle dans les rues. La personne chargée de cette mission intervient à la manière d'un ami, va à la rencontre des gens, les sensibilise. Il est capital que les gens sachent qu'ils sont libres et qu'ils font ce qu'ils veulent, mais qu'une personne est là pour les aider en cas de besoin.
- ♦ Diverses activités l'après-midi (batik, théâtre, taekwondo, sport, mixage, etc.), toujours accessibles et gratuitement.

- ♦ Réunion de médiation interculturelle : participer à des activités en classe. Dans le cas d'une classe comptant quatre Albanais, l'activité peut consister à faire connaissance, à découvrir leur nourriture, leurs jeux, leurs contes, leurs chants et leurs peintures. Les élèves de cette classe parlent ensuite de l'expérience à leur famille ; une sorte d'échange est ainsi développé.
- ♦ Séminaires : inviter une personne intéressée.

Au centre, différentes nationalités sont représentées et toutes sont sur un pied d'égalité. La plupart des personnes viennent du Maroc, d'Albanie et d'Italie. Les jeunes qui arrivent peuvent y trouver des aînés de leur nationalité, des sortes de grands frères. Et les responsables de jeunesse d'un même pays peuvent être de bons médiateurs.

Parfois, le centre subit les dégradations de délinquants qui inscrivent sur les murs « Mussolini » ou dessinent la croix gammée.

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- ♦ Emancipation : ensemble, les jeunes se sentent bien parce qu'ils ont une compétence ou un talent qu'ils peuvent enseigner à leurs pairs.
- ♦ Les intervenants sont de mêmes nationalités que les jeunes (même culture) : le président de l'association, par exemple, est égyptien, et les intervenants viennent de Tunisie, Maroc, Italie, Somalie, Egypte et Nigeria.
- ♦ Un nouveau service proposé par le centre est le bureau d'information, où les jeunes peuvent se renseigner gratuitement. C'est un grand succès et, compte tenu d'une fréquentation en hausse, il a fallu ajouter des chaises. Les personnes qui officient derrière ce bureau aident à remplir les formulaires, informent sur les équivalences, les institutions de santé (où faire des analyses sanguines), etc.
- ♦ Mesures novatrices : proposer des activités qui intéressent les jeunes (ex. : break dance) ; il est important d'être au goût du jour.
- ♦ Des projets sérieux : par exemple, informer sur une culture spécifique.

- ♦ Ce en quoi croient les jeunes : les jeunes sont les sujets et les acteurs, ils doivent être traités comme des experts. Ils savent et nous devons les écouter.

QU'EST-CE QUI FONCTIONNE ?

- ♦ Les intervenants écoutent les jeunes.
- ♦ Ils discutent avec eux toutes les semaines des problèmes qui se posent.
- ♦ Ils écoutent les jeunes et tentent d'apporter des réponses positives.
- ♦ Emancipation, les jeunes pourraient être un bon exemple.
- ♦ Formation + multiplication des exercices.
- ♦ Présence de jeunes responsables de différents pays et cultures.
- ♦ Médiateur interculturel.
- ♦ Relations amicales et interculturelles.
- ♦ Projets avec des « objectifs sur le long terme ».

QU'EST-CE QUI EST NOVATEUR ?

- ♦ Les médiateurs interculturels.
- ♦ Le travail de rue.
- ♦ La formation continue.
- ♦ La formation permanente pour les animateurs.

EXPERIENCES DES AUTRES MEMBRES DU GROUPE

Pays-Bas – Gerret. Il y avait le cas d'un jeune Marocain, qui se comportait mal dans la rue. Des pères marocains ont été chargés d'aller lui parler. Cela a été très fructueux.

Pourquoi cela a-t-il fonctionné ? Peut-être parce que les jeunes respectent davantage les gens de leur pays, qui ont la même culture. La démarche était en tout cas novatrice.

Suède – Domino. Domino. Le Théâtre des opprimés permet de jouer des scènes d'oppression vécues, sur quelque thème que ce soit, comme le sida.

L'utilisation de méthodes créatives est bénéfique.

La démarche a été couronnée de succès parce que le public vit, voit, entend... C'est plus interactif qu'un exposé ou un cours.

Suède – Fatima. Le travail auprès des jeunes devrait être confié au voisinage (qui connaît la famille et sa situation). Il est important de travailler en respectant la culture des jeunes ; il faut donc trouver un équilibre entre leur culture et celle du pays dans lequel ils vivent.

RU – Esa. Les croyants devraient s'employer à réduire les préjugés. Il devrait y voir des « buts et des motivations sur le long terme ». Il est important d'améliorer les connaissances des minorités.

Roumanie – Latifa. Il existe un centre pour accueillir les gens de très basses conditions sociales ; ils y trouvent des cours, à manger, etc.

Turquie – Nur. Les gens arrivant à Ankara bénéficient d'un hébergement, de bourses, de sorties culturelles et de cours sur l'histoire du pays.

Pays-Bas – Jille. Le projet de société mondiale durable repose sur trois éléments : orientation, confrontation et objectifs.

Ils font des sorties avec les jeunes, organisent des débats, des séances de Théâtre des opprimés, et des réflexions avec des amis de réseau.

Ukraine – Oleg. Offrir un espace aux minorités, par exemple avec des salles de prière, des études du Coran, des bibliothèques, des espaces dans les journaux et dans les programmes radiodiffusés. Il est important d'entretenir le dialogue entre musulmans et non-musulmans.

*La Commission pour l'égalité raciale.
Présentation de Mme Hazel Baird,
de la Commission pour l'égalité raciale, Royaume-Uni*

Le Royaume-Uni possède depuis longtemps, il y a plus de quarante ans, une législation spécifique en matière de discrimination raciale. Je travaille au sein de la Commission pour l'égalité raciale (Commission for Racial Equality, CRE). Cet organisme non

gouvernemental financé par l'Etat a été mis en place par la loi de 1976 sur les relations interraciales, qui est destinée à lutter contre la discrimination raciale et à promouvoir l'égalité raciale. La mission de la CRE est la suivante :

La Commission pour l'égalité raciale travaille en partenariat avec des particuliers et des organisations à l'instauration d'une société juste et équitable, attachée à la diversité, qui donne à chacun des chances égales de travailler, d'apprendre et de vivre libre de toute discrimination, des préjugés et du racisme.

Nous oeuvrons à la fois dans les secteurs public et privé pour encourager un traitement égal et promouvoir des chances égales pour chacun, indépendamment de sa race, de sa couleur, de sa nationalité ou de ses origines ethniques ou nationales.

Nous fournissons des informations et des conseils aux personnes qui s'estiment victimes de discrimination raciale ou de harcèlement

Nous travaillons avec les instances publiques, les entreprises et les organisations de tous les secteurs pour promouvoir des politiques et des pratiques susceptibles de favoriser un traitement égal pour tous.

Nous menons des campagnes pour sensibiliser aux questions de race, et encourageons les organisations et les particuliers à jouer leur rôle dans la création d'une société juste.

Nous faisons en sorte que toutes les nouvelles lois prennent pleinement en compte la loi sur les relations interraciales et la protection qu'elle prévoit contre le racisme.

EN 2001 plus de deux millions d'individus au Royaume-Uni se disaient musulmans ; et, manifestement, ils sont aujourd'hui plus vulnérables que jamais.

Or, la loi sur les relations interraciales ne prévoit pas de protection directe en cas de discrimination fondée sur la religion ; elle couvre entre autres les motifs de nationalité, de couleur de peau, de tenue vestimentaire, mais pas la religion. Il faut donc aborder la question de la discrimination religieuse en examinant ses conséquences.

Recommandations

Introduction

Le séminaire « *L'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes* » était organisé conjointement par la Direction de la Jeunesse et du Sport et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, au Centre européen de la Jeunesse de Budapest du 1er au 6 juin 2004.

Le séminaire a réuni plus de 60 jeunes et représentants d'ONG, militants des droits de l'homme et éducateurs, responsables politiques et chercheurs, pour :

- ♦ partager et analyser les réalités et les manifestations de l'islamophobie et de la discrimination auxquelles sont confrontés les jeunes musulmans dans les Etats membres du conseil de l'Europe ;
- ♦ examiner des formes similaires de discrimination raciale et d'intolérance impliquant des jeunes, comme l'antisémitisme, la romaphobie et le racisme à l'égard des minorités visibles ;
- ♦ réunir des exemples de bonnes pratiques s'agissant de vaincre les préjugés, et de promouvoir les relations entre les communautés et la coopération interconfessionnelle avec les jeunes ;
- ♦ identifier des stratégies et des approches pour prévenir l'islamophobie et ses conséquences sur les jeunes, et proposer des mesures d'actions éducative et politique destinées à accroître la compréhension et le respect de la diversité religieuse parmi les jeunes en Europe.

Le séminaire s'inspirait du travail effectué dans ce domaine par l'ECRI et de la Direction de la Jeunesse et du Sport, tout en prenant en compte les résultats d'autres activités corrélées de l'Organisation, comme la Déclaration d'Opatija sur le dialogue interculturel et les activités du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sur la participation des migrants.

Les participants étaient préoccupés par les actes de discrimination et de haine dont sont victimes les communautés musulmanes et les personnes associées à l'islam dans plusieurs pays européens ; ces actes, variables en termes d'ampleur et de gravité, sont fondés sur une forme de préjugé envers l'islam en tant que religion ou pratique.

L'islamophobie n'est pas seulement le problème des musulmans, car elle a un impact sur la société dans son ensemble : sur les enfants et les jeunes, sur les femmes autant que sur les hommes. Il convient d'examiner ce phénomène dans le contexte plus large du racisme et de la discrimination en Europe aujourd'hui, dans leurs expressions anciennes et nouvelles ; il faut aussi prendre en compte le regain troublant d'attaques antisémites et les formes persistantes d'hostilité à l'égard des Roms et de ségrégation de leurs communautés.

L'islamophobie est une violation des droits de l'homme et une menace pour la cohésion sociale. Les jeunes et leurs organisations ont un rôle important à jouer s'agissant de prévenir l'islamophobie et de sensibiliser aux conséquences négatives des préjugés et de la discrimination. Tel était le raisonnement de base de la campagne européenne de la jeunesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance, qui reste d'ailleurs celui du Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme. Leurs actions doivent être étayées et complétées par celles du Conseil de l'Europe et des autorités locales et nationales. Les recommandations ci-dessous, élaborées par les participants, sont autant de suggestions d'actions.

Recommandations

AU CONSEIL DE L'EUROPE

1. Nous demandons au Conseil de l'Europe de profiter du 10^e anniversaire de la campagne européenne de jeunesse contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance intitulée « Tous différents, tous égaux » pour lancer une campagne de suivi destinée aux jeunes, qui porterait principalement sur la lutte contre l'islamophobie et sur le respect de la diversité religieuse.

Cette campagne de suivi devrait s'adresser aux jeunes en général, et aux jeunes appartenant à des minorités religieuses ou culturelles en particulier. Elle devrait poursuivre en priorité les objectifs suivants :

- ♦ donner aux jeunes les outils leur permettant de participer aux processus politiques et décisionnels dans leurs propres communautés et pays, aux niveaux local, national et européen, afin de faire entendre leur voix sur les questions liées à la discrimination à l'encontre des minorités religieuses et culturelles, notamment l'islamophobie, la « romaphobie » (discrimination à l'encontre des Roms) et l'antisémitisme ;
 - ♦ adopter une définition large, plurielle et surtout inclusive de la citoyenneté européenne, qui affirme l'égalité des droits, et en particulier le droit à la non-discrimination.
2. Nous appelons le Conseil de l'Europe à renforcer les activités de suivi, de recherche, d'analyse et d'évaluation dans les deux domaines suivants :
 - ♦ la représentation des minorités religieuses dans les médias, en particulier des musulmans, après les événements du 11 septembre ;
 - ♦ la situation dans les Etats membres, en ce qui concerne l'équilibre entre les droits de l'homme et les libertés civiles d'une part, et les mesures de sécurité/antiterroristes d'autre part.
 3. Nous invitons le Conseil de l'Europe à étudier la possibilité de mettre au point une méthode plus efficace pour évaluer et superviser la mise en œuvre des recommandations formulées par

l'ECRI dans ses rapports pays par pays. Nous demandons aussi au Conseil de l'Europe de mettre à la disposition de l'ECRI les fonds et les autres ressources nécessaires pour poursuivre ses activités.

4. Nous appelons le Conseil de l'Europe à faire pression autant que possible sur les Etats membres pour qu'ils ratifient le Protocole n° 12 à la Convention européenne des Droits de l'Homme.

AUX GOUVERNEMENTS NATIONAUX

Mesures juridiques

5. Adopter un cadre juridique – ou appliquer le cadre existant – pour lutter contre la discrimination fondée sur la religion ;
6. Mieux informer les communautés minoritaires sur les instruments juridiques et les mécanismes protégeant leurs droits fondamentaux, en particulier le droit de pratiquer librement leur religion et d'exprimer librement leurs convictions religieuses ;
7. Garantir et protéger le droit de tous les enfants et de tous les jeunes à l'éducation ;
8. Garantir le droit des enfants à une éducation religieuse ;
9. Etendre le mandat des organismes de défense des droits de l'homme, et des organismes nationaux spécialisés dans la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, pour qu'ils s'intéressent tout particulièrement à la discrimination fondée sur la religion et déterminent s'il existe des dispositions autorisant un traitement islamophobe des personnes de religion musulmane, qui de ce fait risquent de subir des préjudices d'ordre social, psychologique ou autre.

Mesures politiques

10. Promouvoir le respect de la diversité religieuse dans le cadre des droits de l'homme, et renforcer le rôle des organisations de défense des droits de l'homme et d'éducation aux droits de l'homme ;
11. Faire participer les jeunes – y compris ceux qui appartiennent à des minorités ethniques ou religieuses – à la prise de décisions au sein des partis politiques et d'autres institutions pertinentes, et souligner l'importance de leur rôle dans ce domaine ;

12. Promouvoir le dialogue avec les chefs religieux ;
13. Créer les conditions nécessaires à la représentation des communautés religieuses/musulmanes au niveau national ;
14. Interdire les déclarations anti-musulmanes/islamophobes lors des campagnes électorales, ainsi que tous types de documents, de slogans, etc. qui constituent une discrimination fondée sur la race ou la religion. Infliger des sanctions aux personnalités politiques ne respectant pas cette interdiction ;
15. Créer des commissions chargées des questions religieuses au sein du Parlement national si celui-ci n'en comporte pas encore ;
16. Créer des conseils religieux représentatifs chargés d'examiner les politiques nationales pertinentes ;
17. Renforcer la présence des représentants des minorités en politique et dans les institutions gouvernementales ;
18. Dénoncer les agissements des personnalités politiques de niveau national ou européen qui abusent de leur liberté d'expression pour tenir des propos racistes, et engager des actions contre ces personnalités.

Mesures éducatives

19. Reconnaître et souligner l'importance de la contribution de l'islam à la civilisation européenne ;
20. Intégrer l'éducation aux droits de l'homme et l'éducation interculturelle dans l'éducation formelle (dispensée par le système éducatif) ;
21. Garantir l'objectivité de l'enseignement de l'histoire et des faits religieux (en particulier l'objectivité des cours sur l'islam) ;
22. Apprendre aux jeunes à se montrer critiques à l'égard de ce qui leur est présenté dans les médias ;
23. Promouvoir un enseignement religieux œcuménique ;
24. Encourager les recherches sur l'islamophobie et les autres formes de discrimination ;
25. Concevoir ou adopter des ressources pédagogiques consacrées à l'éducation aux droits de l'homme (comme « Repères », manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes), qui puissent être utilisées dans le système éducatif national ;

26. Mettre en place un enseignement et une formation axés sur la dimension interconfessionnelle et interculturelle à l'intention des enseignants, notamment dans un but de sensibilisation ;
27. Instaurer, dans les établissements scolaires, un jour consacré à des activités permettant aux élèves de mieux connaître les différentes religions ;
28. Former les agents administratifs, les travailleurs sociaux et les animateurs de jeunesse aux questions liées aux religions et aux communautés minoritaires ;
29. Renforcer les liens entre éducation formelle et éducation non formelle en matière d'éducation aux droits de l'homme et de non-discrimination ;
30. L'éducation interconfessionnelle et interculturelle devrait faire partie intégrante des programmes scolaires. (Des membres des communautés religieuses devraient être associés à la définition du contenu de cet enseignement et dispenser eux-mêmes des cours.) ;
31. Organiser et promouvoir des formations pour les jeunes sur l'islamophobie et l'antisémitisme.

Aux collectivités locales

32. Toutes les institutions locales devraient refléter la composition ethnique de la population locale. Il conviendrait de vérifier, par des contrôles efficaces, que ce principe est respecté.
33. Spécialement lorsque les besoins/intérêts de la communauté sont en jeu, les représentants des communautés musulmanes doivent être associés aux processus décisionnels.
34. Les collectivités locales devraient mettre en place des formes de participation pour que les préoccupations des minorités puissent véritablement s'exprimer à tous les niveaux.
35. Il faudrait mettre davantage en valeur les ressources des communautés musulmanes, en associant les représentants de ces communautés et les médiateurs culturels aux consultations et à la prise de décisions.
36. Un concours du « meilleur projet intercommunautaire » pourrait être organisé pour les institutions locales de toute l'Europe. Le prix pourrait être décerné par le Conseil de l'Europe.

37. Les collectivités locales devraient user de leurs pouvoirs pour lutter contre les comportements racistes des spectateurs lors des matchs de football. Il conviendrait de sensibiliser les entraîneurs au problème de la discrimination raciale, en vue de mettre fin aux agressions racistes lors des rencontres sportives.
38. Les collectivités locales devraient veiller à ce que les garçons et les filles de religion musulmane aient accès dans les mêmes conditions aux installations sportives publiques (piscines, par exemple).

AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
(y compris les organisations de jeunesse et religieuses)

39. Intégrer dans leur travail les questions de l'islamophobie et des discriminations qui en découlent.
40. Organiser des échanges interculturels et interconfessionnels.
41. Coopérer à tous les niveaux avec d'autres organisations de jeunesse pour créer des réseaux permanents et durables.
42. Collaborer avec les établissements scolaires / le système éducatif / les collectivités locales pour faire de l'éducation non formelle un outil de prévention de l'islamophobie et des discriminations connexes, pour les élèves et les enseignants.
43. Les ONG locales devraient encourager et aider les membres de la communauté musulmane locale à exercer leurs droits.
44. Les organisations locales devraient prendre l'initiative d'organiser des campagnes contre l'islamophobie.
45. Il conviendrait de soutenir activement l'établissement de contacts et la coopération entre les différentes communautés.

Discours de clôture

PAR LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL

SELON MOI, le slogan fort « *Tous différents, tous égaux* » reste la meilleure base pour le déploiement d'autres efforts communs dans le sens de la tolérance mutuelle, de la compréhension et de l'interaction positive, qui devraient trouver dans ce séminaire un tremplin efficace. Il n'y a personne dans le monde avec qui je ne partage que des points communs (nous sommes tous différents !) mais, avec chacun, je peux espérer avoir une petite chose en commun (nous sommes tous égaux !).

Pour un séminaire qui s'aventure sur un terrain difficile et qui pénètre des sujets sensibles, il est capital de s'accrocher à cette vision. Il n'existe pas de lignes de démarcation figées entre croyants et athées, entre adeptes de confessions différentes, entre individus d'origines différentes, etc. Quelle que soit la direction dans laquelle nous portons notre regard, nous voyons des différences et des similitudes. Mais, ce qui est crucial pour réussir à nouer des alliances, c'est la façon dont nous défendons ou embrassons une croyance, une vision du monde, un patrimoine, etc.

Le Conseil de l'Europe, cadre de ce séminaire, est une plateforme idéologique pour toutes les interactions. L'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme stipule ainsi :

« 1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites.

2. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. »

Dans sa Recommandation 1396 sur *Religion et démocratie*, l'Assemblée parlementaire expose sa vision de ces deux concepts et de leur interdépendance :

« La démocratie et la religion ne sont pas incompatibles, au contraire. La démocratie fournit le meilleur cadre à la liberté de conscience, à l'exercice de la foi et au pluralisme de religions. De son côté, la religion, de par son engagement moral et éthique, les valeurs qu'elle défend, son sens critique et son expression culturelle, peut être une partenaire valable de la société démocratique. » (point n° 5)

LES DROITS DE L'HOMME ne sont pas quelque chose qui se mérite ; ils sont pour tout le monde, sans exception. Nous savons tous que ces droits peuvent être violés, mais nous ne pouvons les perdre. Un sujet évoqué durant ce séminaire, qu'il faudrait approfondir, est l'équilibre entre droits individuels et collectifs. Il n'est pas sûr que les droits de groupes, qu'il s'agisse de droits ethniques ou religieux, soit la meilleure façon de défendre les droits de chacun des membres de ces groupes. Encore une fois, le cadre du Conseil de l'Europe, de même que les Centres européens de la Jeunesse, devraient pouvoir accueillir des discussions sur la mise en balance des valeurs dans une atmosphère positive et de confiance.

Les Centres européens de la jeunesse, forts de leur méthodologie d'interaction directe et d'éducation informelle, devraient poser des jalons dans ce sens. En faire bon usage dépend de chacun de nous et de nous tous.

Lectures complémentaires

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance :

<http://www.coe.int/ecri>

Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes :

<http://www.eumc.eu.int>

Forum against Racism and Islamophobia, FAIR (Forum contre le racisme et la xénophobie) :

<http://www.fairuk.org>

European Roma Rights Centre, ERRC (Centre européen pour les droits des Roms) :

<http://www.errc.org>

Réseau européen contre le racisme, ENAR :

<http://www.enar-eu.org>

Internet Anti-Racism Centre in Europe, ICARE (Centre Internet pour l'antiracisme en Europe) :

<http://www.icare.to>

European Roma Information Centre (Centre européen pour l'information des Roms) :

<http://www.erionet.org>

Antisemitism and Xenophobia Today (Antisémitisme et xénophobie aujourd'hui) :

<http://www.axt.org.uk>

Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA),

France: www.licra.com

The Anti-Defamation League (Ligue anti-diffamation):

http://www.adl.org/anti_semitism/

Pour une vue d'ensemble des activités et de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe, rendez-vous sur le site :

Repères. Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. Editions du Conseil de l'Europe, 2002.

<http://www.coe.int/compass> – Vous y trouverez toutes les informations de référence sur les droits de l'homme et l'éducation aux droits de l'homme, en anglais, français et russe.

Participants

AZERBAÏDJAN

Vusala Guluzade. Assemblée nationale des organisations de jeunesse de la République d'Azerbaïdjan

BELGIQUE

Aicha Tarfi. Comité pour les relations internationales de jeunesse

Eva Vergaelen. Kif Kif

Kaaouss Najatte. Intercultural Islamic League of Belgium : AJM – Association of young Muslims (Ligue islamique interculturelle de Belgique : Association des jeunes musulmans)

Nedžad Cengic. Kairos Jeunesse

BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Zijad Imamovic. Municipalité de Zenica

BULGARIE

Svetlana Nikolova Gantcheva-Hristova. Ecole secondaire n° 125

CHYPRE

Eleftherios Eleftheriou. Association internationale pour la protection des droits de l'homme

FINLANDE

Mohamed-Nur Mohamud. Croix-Rouge Finlande

Kovala Siru. Projet Kannuste (Conseil de jeunesse de la ville de Jyvaskyla)

Janette Grönfors. Conseil national de l'éducation, Unité d'éducation rom

FRANCE

Arab Touria. Association Crépuscule

Effariq Maria. Association contre l'islamophobie en France

Beldjehem Mohamed. Espace de réflexion inter-associatif

Samia Hamdiken. Municipalité de Vénissieux

ALLEMAGNE

Britta Kollberg. RAA Berlin (Centre régional pour les questions interculturelles)

Maartje van Rije. EEE3-YFU

HONGRIE

Lea Kószeghy. Centre des études sur les migrations et les réfugiés, Institut des études sur les minorités ethniques et nationales de l'Académie hongroise des sciences

Rabia Mercimekci Cemrek. Murat Cemrek Collegium Budapest : Institut d'études avancées

Suzana Ricea. Association interethnique des personnes défavorisées de Roumanie

Bori Simonovits. Centre interdisciplinaire pour la recherche en sciences sociales

Annamária Nagy. Communauté Bahá'í, Budapest

György Lederer. Fondation Alice Lederer

INDE

Khorrur Anis Omer. Global PeaceWorks

IRLANDE

Fortune Pouela. African Refugee Network (Réseau des réfugiés africains)

Dympna Smith. Irish Girl Guides (Eclaireuses irlandaises)

ISRAËL

Ayelet Roth. IPCRI – Israeli/Palestinian Centre for Research and Information

Amit Kossover. Collège central universitaire Galilée

ITALIE

Giulia Micciche. Kinkoba, Voci Lontane

Antonella Aduso. Association sans but lucratif Alouan

Fabio Di Nunno. Maison Rinascita Sociale Salam

MOLDOVA

Tatiana Sirbu. Assemblée de Moldova des jeunes citoyens d'Helsinki

NORVÈGE

Kadafi Zaman. Verdens Gang

Unni Irmelin Kvam. Conseil de la jeunesse norvégienne

POLOGNE

Blachnicka Dominika. EPTO – European Peer Training Organisation

Rebecca Williams. Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Maciej Wasyluk. Association pour l'amitié entre Polonais et Algériens

ROUMANIE

Florin Dorian Dascalescu. AEGEE-Europe (Association des États généraux des étudiants de l'Europe)

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Oksana Chelysheva. Société pour l'amitié russo-tchétchène

Tounkara Aliou. Organisation sociale de Saint-Pétersbourg « Union africaine »

SERBIE ET MONTÉNÉGRO

Ljubica Nikolic. Parti démocratique (Jeunesse démocratique)

ESPAGNE

Raquel Amaranta Santos Perez. A.S.I. Avanza Sociedad Internacional
Juan A. Maza Amodeo. M.P.D.L (Movement for Peace,
Disarmament and Liberty)

SUÈDE

Fatima Doubakil. Jeunes femmes des Minorités
Domino Kai. Union nationale des Roms de Suède

SUISSE

This Fetzter. Federal Service for Combating Racism (Service fédéral
de lutte contre le racisme)
Ola Himmat. Communauté islamique dans le canton de Ticino GM
Ti

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Hasan Idrizi. Association de l'Intelligentsia rom

PAYS-BAS

Jille Belisario. Stichting Sumpay Mindanao International et
Commission for Filipino Migrant Workers
Gerrit Neomagus. Centraal Orgaan Opvang Asielzoekers (COA)
Basema Spijkerman Salman. WEBB

TURQUIE

Fatma Nur Zengin. ICANO – International Council for Awqaf and
Non-Governmental Organizations

UKRAINE

Guzic Oleg. Fédération des organisations sociales en Ukraine
« Arraid »

ROYAUME-UNI

Esa Bateman. Racial Attacks & Harassment Monitoring Association
(R.A.H.M.A.)
Henrietta Szovati. Islamic Society of Britain
Alexandra MacRae. The Race Equality Council of Gloucestershire
Hazel Baird. Commission for Racial Equality

Groupe préparatoire

Michael Privot. Forum des Organisations de jeunes et d'étudiants musulmans européens

Kélig Puyet. Forum européen de la jeunesse

Alexandra Raykova. Foundation for Promotion of the Roma Youth (Fondation pour la promotion de la jeunesse rom)

Mariam Yassin. Conseil consultatif de la Direction de la Jeunesse et du Sport

Sarah Eberle. Stagiaire au Centre européen de la Jeunesse, Budapest

Heike Klempa. Conseil de l'Europe – Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Rui Gomes. Conseil de l'Europe – Direction de la Jeunesse et du Sport

Rapporteur général

Ingrid Ramberg

Experts

Vincent Geisser. Chercheur, CNRS

Adam Mouchtar. Union européenne des étudiants juifs

Sanil Modessa. Minorités d'Europe

Corinne Grassi. Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Paix

Farid Abdelkrim. Union des organisations islamiques de France (UOIF)

Cristi Mihalache. Centre européen pour les droits des Roms

Larry Olomoofe. Centre européen pour les droits des Roms

Pervana Mammadova. Centre humanitaire Yuva

Conseil de l'Europe

Gabriella Battaini-Dragoni. Directrice générale – Direction générale IV – Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport

François Sant'Angelo. Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Antje Rothemund. Directrice exécutive du Centre européen de la Jeunesse, Budapest

Rui Gomes. Administrateur chargé du programme et de la formation, Centre européen de la Jeunesse, Budapest

Zsuzsanna Molnár. Assistant de programme

Sarah Eberle. Stagiaire au Centre européen de la Jeunesse, Budapest

Programme

MARDI 1^{ER} JUIN

- Arrivée des participants
- 19:00 Dîner
- 20:30 Soirée informelle de bienvenue

MERCREDI 2 JUIN

- 09:15 Ouverture du séminaire
 - Présentation des participants
 - Déclarations introductives par :
 - Mme Antje Rothemund*, Directrice exécutive du Centre européen de la Jeunesse de Budapest
 - Mme Gabriella Battaini-Dragoni*, Directrice générale de l'Education, Culture, Patrimoine, Jeunesse et Sport du Conseil de l'Europe
 - Mme Mariam Yassin*, représentant du Conseil consultatif pour la jeunesse et membre du groupe préparatoire du séminaire
- 09:50 Présentation du programme, objectifs du séminaire
- 10:05 Attentes des participants eu égard au séminaire
- 10:35 « Le Conseil de l'Europe et les activités contre l'islamophobie : les normes et instruments existants », par *M. François Sant'Angelo*, membre suppléant de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance
- 11:00 Pause
- 11.30 « L'islamophobie en Europe : de l'anti-mahométisme chrétien au racisme moderne » – discours liminaire de

M. Vincent Geisser, chercheur au CNRS, Marseille, France

Questions et échange de vues avec les participants

13.00 Déjeuner

14.30 « L'islam dans les médias », introduction par *M. Michael Privat*, représentant du FEMYSO au sein du groupe préparatoire du séminaire

15.00 Groupes de travail sur les manifestations, causes et facteurs de l'islamophobie

16.00 Pause

16.30 Poursuite des groupes de travail

17.30 Rapports des groupes de travail

18.15 Clôture

19:00 Dîner

20.30 Soirée culturelle : « Tout ce que tu as toujours voulu savoir sur l'islam / le judaïsme / le christianisme... »

JEUDI 3 JUIN

09:15 Ouverture de la journée et présentation du programme

09:25 Introductions plénières sur d'autres (nouvelles?) formes actuelles de discrimination raciale

♦ La romaphobie, avec *M. Cristi Midalache*, Centre européen pour les droits des Roms

♦ L'antisémitisme, avec *M. Adam Mouchtar*, Union européenne des étudiants juifs

♦ Le racisme à l'égard des minorités visibles, avec *Mme Mariam Yassin*, Conseil consultatif pour la jeunesse

10:15 Ateliers sur les (nouvelles ?) formes de discrimination raciale et leurs manifestations dans le contexte social des participants

♦ La romaphobie, avec *M. Cristi Midalache*, Centre européen pour les droits des Roms

♦ L'antisémitisme, avec *M. Adam Mouchtar*, Union européenne des étudiants juifs

♦ Le racisme à l'égard des minorités visibles, avec *Mme Mariam Yassin* et *M. Larry Olomoofe*

11:00 Pause

11:20 Poursuite des ateliers

12:15 Feed-back des ateliers et organisation des visites sur le

terrain à Budapest

13:00 Déjeuner

14:30 Découvrir la dimension multiculturelle et multiconfessionnelle de Budapest

Visite et discussion avec des représentants des communautés religieuses locales

- ♦ Synagogue / Centre culturel juif
- ♦ Mosquée
- ♦ Centre de la communauté rom
- ♦ Eglise orthodoxe / centre culturel
- ♦ Centre catholique / centre culturel
- ♦ Centre bahá'í

19:30 Dîner-barbecue au CEJB

VENDREDI 4 JUIN

09:15 Ouverture de la journée et présentation du programme

09:20 Feed-back des visites à Budapest

09:30 Table ronde sur les conséquences de l'islamophobie sur :

- ♦ Les jeunes hommes, avec *M. Farid Abdelkrim*, membre de l'UOIF
- ♦ Les jeunes femmes, avec *Mme Hadia Himmat*, FEMYSO

11:00 Pause

11:30 Ateliers sur les conséquences : échange d'expériences, étude approfondie des questions, recherche des points communs

13:00 Déjeuner

14:30 Présentation des rapports des groupes du matin

15:10 Ateliers portant sur des exemples de bonnes pratiques, expériences et actions concrètes :

- ♦ La coopération juive et arabe, avec *Mme Corinne Grassi*, Collectif juif-arabe pour la paix, Strasbourg, France
- ♦ L'échange de cultures, avec *M. Sanil Modessa*, Minorités d'Europe
- ♦ Le travail de jeunesse interculturelle, avec *Mme Antonella Aduso*, Centre interculturelle de jeunesse Alouan, Turin, Italie
- ♦ La résolution des conflits et le dialogue interculturelle dans le Caucase, *Mme Pervana Mammadova*, Azerbaïdjan

18:15 Clôture

19:00 Dîner, soirée libre

SAMEDI 5 JUIN

- 09:15 Ouverture de la journée et présentation du programme
- 09:25 Présentation des rapports récapitulatifs des orientations pour de bonnes pratiques
- 10:20 Groupes de travail sur les conclusions et les recommandations adressées à / concernant :
 - ♦ Les institutions européennes
 - ♦ Les gouvernements nationaux
 - ♦ Les autorités locales
 - ♦ Les ONG
- 12.45 Fin du travail des groupes
- 13.00 Déjeuner
- 14.30 Présentation des recommandations des groupes de travail
- 15.15 Conclusions du Rapporteur général
- 15.45 Evaluation du séminaire
- 16.45 Clôture du séminaire
- 17.00 Temps libre
- 20.00 Dîner et excursion en bateau sur le Danube

DIMANCHE 6 JUIN

Départ des participants

Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: +32 (0)2 231 04 35
Fax: +32 (0)2 735 08 60
E-mail: info@libeurop.eu
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services
Avenue du Roi 202 Koningslaan
BE-1190 BRUXELLES
Tel.: +32 (0)2 538 43 08
Fax: +32 (0)2 538 08 41
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
<http://www.jean-de-lannoy.be>

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE-HERZÉGOVINE

Robert's Plus d.o.o.
Marka Marulića 2/V
BA-71000 SARAJEVO
Tel.: + 387 33 640 818
Fax: + 387 33 640 818
E-mail: robertsplus@bih.net.ba

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
22-1010 Polytek Street
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1
Tel.: +1 613 745 2665
Fax: +1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
<http://www.renoufbooks.com>

CROATIA/CROATIE

Robert's Plus d.o.o.
Marasovičeva 67
HR-21000 SPLIT
Tel.: + 385 21 315 800, 801, 802, 803
Fax: + 385 21 315 804
E-mail: robertsplus@robertsplus.hr

CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco CZ, s.r.o.
Klecakova 347
CZ-180 21 PRAHA 9
Tel.: +420 2 424 59 204
Fax: +420 2 848 21 646
E-mail: import@suweco.cz
<http://www.suweco.cz>

DENMARK/DANEMARK

GAD
Vimmelskaflet 32
DK-1161 KØBENHAVN K
Tel.: +45 77 66 60 00
Fax: +45 77 66 60 01
E-mail: reception@gad.dk
<http://www.gad.dk>

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128
Keskuskatu 1
FI-00100 HELSINKI
Tel.: +358 (0)9 121 4430
Fax: +358 (0)9 121 4242
E-mail: akatilaus@akateeminen.com
<http://www.akateeminen.com>

FRANCE

Please contact directly /
Merci de contacter directement
Council of Europe Publishing
Editions du Conseil de l'Europe
FR-67075 STRASBOURG cedex
Tel.: +33 (0)3 88 41 25 81
Fax: +33 (0)3 88 41 39 10
E-mail: publishing@coe.int
<http://book.coe.int>

Librairie Kléber
1 rue des Francs-Bourgeois
FR-67000 STRASBOURG
Tel.: +33 (0)3 88 15 78 88
Fax: +33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kléber@coe.int
<http://www.librairie-kléber.com>

GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann s.a.
Stadiou 28
GR-105 64 ATHINA
Tel.: +30 210 32 55 321
Fax: +30 210 32 30 320
E-mail: ord@otenet.gr
<http://www.kauffmann.gr>

HUNGARY/HONGRIE

Euro Info Service
Pannónia u. 58.
PF. 1039
HU-1136 BUDAPEST
Tel.: +36 1 329 2170
Fax: +36 1 349 2053
E-mail: euroinfo@euroinfo.hu
<http://www.euroinfo.hu>

ITALY/ITALIE

Licosa SpA
Via Duca di Calabria, 1/1
IT-50125 FIRENZE
Tel.: +39 0556 483215
Fax: +39 0556 41257
E-mail: licosa@licosa.com
<http://www.licosa.com>

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: +47 2 218 8100
Fax: +47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
<http://www.akademika.no>

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obroncow Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: +48 (0)22 509 86 00
Fax: +48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
<http://www.arspolona.com.pl>

PORTUGAL

Marka Lda
Rua dos Correiros 61-3
PT-1100-162 LISBOA
Tel: 351 21 3224040
Fax: 351 21 3224044
Web: www.marka.pt
E mail: apoio.clientes@marka.pt

RUSSIAN FEDERATION/ FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ves Mir
17b, Butlerova ul. - Office 338
RU-117342 MOSCOW
Tel.: +7 495 739 0971
Fax: +7 495 739 0971
E-mail: orders@vesmirbooks.ru
<http://www.vesmirbooks.ru>

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16 chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: +41 22 366 51 77
Fax: +41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

TAIWAN

Tycoon Information Inc.
5th Floor, No. 500, Chang-Chun Road
Taipei, Taiwan
Tel.: 886-2-8712 8886
Fax: 886-2-8712 4747, 8712 4777
E-mail: info@tycoon-info.com.tw
orders@tycoon-info.com.tw

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd
PO Box 29
GB-NORWICH NR3 1GN
Tel.: +44 (0)870 600 5522
Fax: +44 (0)870 600 5533
E-mail: book.enquiries@tso.co.uk
<http://www.tsoshop.co.uk>

UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Co
670 White Plains Road
USA-10583 SCARSDALE, NY
Tel: + 1 914 472 4650
Fax: +1 914 472 4316
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
<http://www.manhattanpublishing.com>

Council of Europe Publishing/Editions du Conseil de l'Europe
FR-67075 STRASBOURG Cedex

Tel.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – E-mail: publishing@coe.int – Website: <http://book.coe.int>

Le séminaire sur l'islamophobie et ses conséquences pour les jeunes devait contribuer à la lutte contre l'islamophobie en favorisant une identification des actions politiques et éducatives. Son but était d'encourager à accroître la compréhension et le respect de la diversité confessionnelle parmi les jeunes en Europe.

L'islamophobie peut se définir comme la peur, ou une vision altérée par des préjugés, de l'islam, des musulmans et des questions en rapport. Qu'elle se traduise par des actes quotidiens de racisme et de discrimination ou des manifestations plus violentes, l'islamophobie est une violation des droits de l'homme et une menace pour la cohésion sociale. Visiblement, les jeunes ne sont pas épargnés. Les jeunes hommes et les jeunes femmes sont directement affectés quand ils deviennent la cible d'attaques et de violences islamophobes. Mais, et c'est tout aussi important, ils sont également concernés par la montée générale de la discrimination et de la xénophobie, actives ou passives. Pendant le séminaire, l'islamophobie était discutée dans le contexte global du racisme et de la discrimination en Europe, dans leurs expressions anciennes et nouvelles. Les discussions ont aussi traité le regain troublant d'attaques antisémites, la romanophobie et la ségrégation des communautés roms et les manifestations persistantes de la discrimination à l'égard des minorités visibles.

Le séminaire était organisé conjointement par le Conseil consultatif pour la jeunesse et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance. Le rapport d'Ingrid Ramberg donne un compte-rendu personnel des sujets traités pendant le séminaire, aussi qu'une très utile documentation des présentations; ateliers et discussions. Il contient une série de recommandations de principe visant à prévenir l'islamophobie et favoriser le respect interculturel et la coopération.

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.



<http://book.coe.int>

ISBN 92-871-5725-1

€8/US\$12

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE